

UNIVERSITÉ LYON 2

LE DISCOURS DU JOURNAL

Contribution à l'étude des formes
de la presse quotidienne

Thèse de Doctorat d'État

Présentée par Jean-François TETU

sous la direction de M. le Professeur R. BELLET

TABLE DES MATIERES

Introduction	p. 4
<u>Première Partie :</u>	
<u>LA DISPOSITION DU JOURNAL</u>	p. 35
<u>Avant propos : les formats</u>	p. 36
<u>Chapitre I : Points de repère</u>	p. 45
1. De <u>La Gazette</u> au <u>Moniteur</u>	
- La Gazette	p. 46
- le premier quotidien	p. 49
- les apports de la Révolution	p. 52
- la place du Moniteur	p. 56
2. De <u>La Presse</u> au <u>Matin</u>	
- le début du XIXe siècle	p. 60
- la <u>Presse</u>	p. 63
- Février 1848 et le 2 Décembre	p. 66
- petits et grands formats	p. 70
3. Le début du XXe siècle	
- modifications de la matière journalistique	p. 78
- l'entre deux guerres	p. 85
- les nouveaux contenus rédactionnels	p. 87
. le reportage	p. 87
. le renouveau du fait divers par la photographie	p. 90
. le sport	p. 94
. le cinéma	p. 96
4. <u>Paris-Soir</u>	p. 100
<u>Chapitre II : La mise en page</u>	p. 104
1. La distribution de l'espace	

- le colonnage	p.108
- les emplacements	p.112
2. Les "variables visuelles"	p.117
- la surface	p.123
- la "taille"	p.136
- la combinaison "taille-valeur"	p.137
- la couleur	p.143
- le grain, la forme, l'orientation	p.148
3. Les "styles" de mise en page	p.153
<u>Chapitre III</u> : Les illustrations	p.157
1. <u>Avant la photographie</u>	
a. la caricature	p.163
b. l'apport de l' <u>Illustration</u>	p.170
c. <u>Excelsior</u>	p.173
d. un exemple : <u>Le Petit Journal</u>	p.176
2. <u>La Photographie</u>	p.196
a. la "forme" photographique	p.196
- l'analogie	p.197
- identité et exactitude	p.200
- conditions de lisibilité	p.204
b. l'objet photographié	p.206
- l'individu seul	p.206
- le duo	p.209
- le groupe	p.211
- l'objet	p.213
c. L'énonciation de la photographie	p.220
- l'évolution des objets représentés	p.220
- la ressemblance	p.224
- la morphologie du corps	p.226
d. un cas limite ; une panne d'électricité	p.232

3. Les étapes de fixation du sens	p.237
- provenance des photographies	p.237
- le code photographique	p.239
- les techniques	p.242
- la légende	p.244
- les séries	p.246

Deuxième Partie :

<u>QUI PARLE ?</u>	p.253
--------------------	-------

<u>Chapitre I : Le langage de l'agence</u>	p.262
1. <u>Ce que retient l'agence</u>	p.263
2. <u>La rédaction des dépêches</u>	p.272
a. le lexique	p.274
b. les syntagmes verbaux	p.278
c. les liaisons syntaxiques	p.280
3. <u>La hiérarchisation des dépêches</u>	p.280
4. <u>Du téléscripteur au journal</u>	p.285

<u>Chapitre II : Les titres</u>	p.288
1. <u>Le titre : fragment ou totalité</u>	p.289
2. <u>Le "savoir" dans le titre</u>	p.296
a. un contenu sémantique nouveau	p.297
b. informativité et cohérence	p.298
c. le "nouveau" et le "déjà-connu"	p.299
d. l'information et la différence	p.301
3. <u>L'organisation spatiale des titres</u>	p.302
a. La mise en rubrique	p.302
b. titre et sur-titre	p.304
4. <u>Rhétorique du titre</u>	p.307
a. structures logiques et structures syntaxiques	p.307
b. la transformation passive	p.309
c. la présupposition	p.314
d. nominalisation et énoncés nominaux	p.321
e. l'anaphore	p.323
f. l'implicite	p.325

g. articles définis et indéfinis	p.327
h. interrogations	p.328
i. titres à deux points	p.330
5. <u>L'énonciation du titre</u>	p.332

Chapitre III : Marques et traces du journaliste p.335

1. <u>Questions préalables</u>	p.336
a. la signature	p.337
b. Correspondants et envoyés spéciaux	p.350
c. tribunes libres	p.352
2. <u>L'identification de la séquence rapportée</u>	p.356
3. <u>Les modes d'intervention du journaliste</u>	p.364
a. la sélection des informations	p.364
b. les interventions "affectives"	p.370
c. les interventions analytiques	p.372
d. les évaluations	p.376
4. <u>Faire savoir</u>	p.382

Troisième Partie :

QU'EST-CE QU'UNE INFORMATION ? p.393

Chapitre I : De l'événement aux "affaires" p.394

1. <u>L'événement de l'Ancien Régime</u>	p.403
a. le Te Deum, indice de l'événement	p.403
b. les gazettes	p.406
2. <u>La naissance de l'événement moderne</u>	p.414
3. <u>Evénement, presse et opinion</u>	p.420
a. Hiroshima : les catégories préexistantes	p.420
b. Liévin : la suspension du jugement	p.425
c. Troyes : individu et institution	p.427
d. Affaire Boulin : presse et événement	p.430
4. <u>La volonté de savoir</u>	p.434

<u>Chapitre II : Le fait divers</u>	p.439
1. <u>La fascination de l'accident</u>	p.445
2. <u>Le fait divers : classable ou inclassable</u>	p.446
3. <u>Le fait divers : une information complète</u>	p.455
4. <u>Le fait divers : une corrélation aberrante</u>	p.457
5. <u>La contestation de l'ordre social</u>	p.466
6. <u>Le fait divers : un récit poétique</u>	p.473

<u>Chapitre III : La mise en récit</u>	
(le procès de Bobigny)	p.485
1. <u>Le personnage central</u>	p.496
- prédésignation conventionnelle :	
le nom	p.496
- qualification différentielle	p.498
- distribution différentielle	p.499
- autonomie différentielle	p.500
-fonctionnalité différentielle	p.500
- contextes sémantiques essentiels	p.502
2. <u>Les personnages adjuvants : la compétence</u>	p.505
- la mère	p.505
- l'avorteuse	p.507
- l'avocat	p.508
- les relais	p.509
3. <u>Les opposants</u>	p.512
- l'amant	p.512
- police, justice, société	p.514
4. <u>La loi de 1920</u>	p.517
- la loi : comment relaxer un coupable(1)	p.518
- la presse :	(2) p.520
- le discours de la presse est-il un discours répressif	p.523
- le discours féministe	p.525
- les différences entre les journaux	p.529
- le conflit insoluble et l'impossibilité d'un récit	p.530

- ordre moral ou progrès légal	p.532
<u>Chapitre IV : Faire savoir ou faire croire</u>	p.540
<u>1. Le Réalisme</u>	p.541
a. Les procédés d'authentification	p.549
- la redondance	p.549
- in media res	p.550
- le retard du sens	p.552
- la temporalité	p.554
- le réalisme biographique	p.554
- histoires parallèles	p.557
- thèmes et témoins	p.558
b. La description	p.559
- la transmission du savoir	p.560
- fonctions, qualifications, lexique	p.564
- description et récit	p.566
- la description et son objet	p.569
- fonction de la description	p.570
<u>2. L'argumentation</u>	p.574
a. le vraisemblable	p.574
b. l'autorité de l'autre	p.583
<u>3. Stratégie d'un éditorial</u>	p.598
- le programme de l'éditorial	p.600
- dimensions pragmatiques et cognitives	p.601
- manipulation	p.603
- 1° définition du journal	p.604
- 1° sous programme	p.606
- l'énonciateur	p.609
- 2° sous programme	p.611
- 2° définition du journal	p.613
- le vouloir du sujet	p.614
- du faire savoir au faire croire	p.616
- la situation contractuelle	p.619

<u>Conclusion</u>	p.623
<u>Annexes</u>	p.645
<u>Index des journaux cités</u>	p.686
<u>Index des auteurs cités</u>	p.693
<u>Bibliographie</u>	p.698
<u>Table des matières</u>	p.741

DEUXIEME PARTIE

QUI PARLE ?

"J'ai lu dans Le Monde", "Le Figaro dit que", "Vous avez vu ce que dit le journal ". Ces locutions usuelles indiquent assez que, pour le lecteur, le journal "dit" quelque chose, "parle" à son public. Il ne semble pas, qu'il y ait, pour le lecteur, plus de doute sur la présence d'un sujet de l'énonciation que pour un auditeur de radio lorsqu'il rapporte ce que le météorologue habituel affirme de la pluie ou du soleil à venir. L'énoncé tout aussi usuel par lequel le lecteur méfiant affirme la distance qu'il prend par rapport aux contenus rédactionnels ("Moi, vous savez, ce qu'il y a dans les journaux") présuppose la forme, plus explicite, de la défiance à l'égard des rédacteurs ("les journalistes disent ce qu'ils veulent") ; tout cela affirme nettement l'existence d'un énonciateur de l'information à qui on peut accorder ou refuser son crédit. On ne l'entend pas, comme le "speaker" de la radio, on ne le voit pas, comme le présentateur de télévision, on lit seulement un texte, qui ne comporte pas toujours une signature. Mais la présence de l'énonciateur paraît toujours manifestement ressentie, jusqu'au point limite du "le journal dit que" où l'anonymat peut céder devant la personnalisation maximale du nom du journal ("c'était dans Le Monde") ou devant la foi en l'institution ("c'était dans le journal").

Avant d'examiner le "contrat fiduciaire" qui lie le lecteur au journal et lui permet d'agréer ou de rejeter les contenus qui lui sont proposés, nous poserons

d'abord la question de l'inscription du sujet de l'énonciation au sein de son énoncé, puisque, dans le journal, c'est par là seulement, en apparence, qu'on peut le connaître.

Evidemment, le locuteur est impliqué dans chacun des choix qu'il fait à chaque instant : choix du lexique, choix syntaxique, et, plus évidemment encore, choix rhétorique. Mais il n'est pas pour autant repérable dans toutes ces traces de la subjectivité langagière. En revanche, il existe un certain nombre de lieux où la présence du locuteur s'affirme de façon privilégiée. Nous tenterons donc ainsi de définir ou de situer les différentes positions d'énonciation. Il s'agit évidemment moins pour nous d'en dresser le catalogue que de tenter de préciser, grâce aux positions énonciatives, la "valeur" de la prise de parole d'un journal.

Cela pose une question importante parce que le journaliste est pris dans quelque chose comme une "contradiction", selon le mot de Marc Paillet (1) : en effet, il ne se trouve pas seulement devant la nécessité de devoir choisir des faits, parce que ce choix est déjà largement effectué par l'institution ; l'institution lui présente aussi des types de discours ce qui sans doute est plus important. Si bien que le discours du journaliste hésite sans cesse entre deux pôles : d'une part le compte rendu, ou tout ce qui s'en rapproche, qui, selon Paillet "tend vers le langage conservateur et unidimensionnel" ; et d'autre part un "ressaisissement critique qui comporte hésitations, difficultés, ésotérisme, violences, injures, polémiques, etc..."

(1) Marc Paillet, Le Journalisme, o.c. pp. 30sq.

Ainsi s'explique la permanence, dans l'histoire, de deux types de presse, dont l'une, à son point extrême, incarne toute la respectabilité qu'une société peut produire, et l'autre développe une activité pamphlétaire importante. Cela, évidemment, se traduit par le recours à des formes langagières très différentes. On aurait tort, par exemple, de voir dans la vivacité de toute une partie de la presse révolutionnaire, (qu'on pense au Père Duchesne, en 1793, par exemple) la seule expression langagière du bouleversement révolutionnaire alors qu'elle ne fait que poursuivre une tradition dont la verdeur n'avait pas attendu 1789 pour se manifester.

La bipolarité de l'activité journalistique peut aussi se caractériser dans l'opposition entre l'information et le commentaire, si on entend par commentaire une mise à distance de l'information elle-même. On peut remarquer que Le Monde, par exemple, a fréquemment recours à une sorte de discours au second degré de l'information ; Le Monde fait ainsi quelque chose comme du "métajournalisme" : l'information y est en partie discours sur l'information. Cela nous paraît constituer le signe, sinon la preuve, qu'on ne peut comprendre le fonctionnement de l'information sans une réflexion sur les formes langagières par lesquelles elle se constitue.

"Lire et écrire fut pendant des millénaires le privilège de classes dominantes ou de couches spécialisées à l'intérieur des sociétés les plus développées(...) La relation des faits s'est donc naturellement attachée à ce qui était considéré comme essentiel par les classes dominantes" (1).

(1) Marc Paillet, Le Journalisme, o.c. p.15.

Nous reprenons ici une des remarques liminaires de l'ouvrage classique de Marc Paillet parce que la question "qui parle ?" ne saurait trouver de réponse suffisante dans le seul examen des marques de l'énonciation ou des traces du locuteur dans le journal. La signature d'un journaliste en bas d'un article, nous le verrons, constitue un élément dans la stratégie générale du journal, elle contribue à produire un effet de sens, mais elle risque d'occulter le fait que cette question (qui parle ?) est beaucoup plus générale et porte d'abord sur le choix de ce qui sera ou de ce qui fera l'information. Il n'est évidemment pas dans la nature de ce travail d'entreprendre une investigation - d'ordre sociologique, économique, et institutionnelle - sur la place du journal dans le dispositif d'une société (1), mais nous pouvons tenter de repérer ces choix dans l'examen de la forme et du contenu des discours.

Le trait le plus constant de l'écriture journalistique est en effet que, contrairement à ce que l'opinion courante pourrait imaginer, l'activité du journaliste ne consiste pas à mettre en mots une réalité factuelle, mais plutôt à construire un discours à partir d'autres discours. En d'autres termes, il n'y a pas de réel brut dont le journaliste rendrait compte en inventant le discours correspondant. Dans le mouvement de la "réalité", il y a toujours, d'abord, un tri, qui est d'ordre institutionnel : chaque société (2) se dote des institutions propres à ne retenir, dans le flux

(1) Nous participons actuellement à une équipe internationale de recherches sur ce point, intitulée "les mass media et la production du réel". Elle analyse sous le triple point de vue formel (analyse sémiologique), sociologique (analyse de contenu) et économique (analyse institutionnelle de la production des nouvelles) les "journaux d'influence dominante" et les journaux télévisés, sous la direction du Pr. J. Vidal Beneyto. Research Committee for Communication, Knowledge and Culture.

(2) L'opposition de contenu des médias de l'Est et de l'Ouest le montre bien.

événementiel, que ce qu'elle croit important de sélectionner et de transmettre. Ainsi, la matière première, pour le journaliste, est moins le "réel" qu'un discours premier sur ce "réel", celui que produisent les institutions dont d'ailleurs, les médias font partie. C'est ce qu'explique remarquablement M. Paillet : "aucun journaliste n'a affaire directement et en permanence aux faits qu'il va relater. Il s'adresse donc à des informateurs, eux-mêmes de première ou de seconde main, à des "sources". Et c'est précisément là que se produit l'événement essentiel du phénomène informationnel".(1) Le premier travail du journaliste est de chercher des "sources", et la "source" est toujours source d'un discours. Ce phénomène n'est pas plus marqué actuellement dans la presse française, qui semble avoir largement renoncé au "journalisme d'investigation", que dans la presse américaine par exemple. Il est constant et fondateur de l'activité journalistique. La place de l'agence de presse est, à cet égard, tout à fait symptomatique : source d'un fort pourcentage des informations pour les journaux, elle est elle-même fondée, essentiellement, sur la recherche des "sources".

La source n'est pas autre chose qu'un premier tri. Et, dans la mesure où, le plus généralement, la seule source utilisable se confond avec l'institution, il n'est ni étonnant ni anormal que la source, et à sa suite les moyens d'information, reflète les choix élémentaires de ceux qui, dans une société, ont droit à la parole, c'est à dire les couches dirigeantes. Et lorsque le journaliste transmet des informations d'autres provenances, il a encore des sources, qu'il indique quand il ne les cite pas. Cela naturellement a un effet déterminant dans l'activité du journaliste et ce qu'on appelle

(1) Marc Paillet, o.c. p.42.

son "objectivité" : le journaliste évidemment n'ignore pas que ses indicateurs ou ses sources portent le reflet d'autres choix que de simple information ; c'est bien pourquoi une des règles fondamentales de tous les agenciers est d'éviter toute interprétation et de s'en tenir, strictement, à ses sources. Mais cela, évidemment, ne règle pas la question, cela contribue plutôt à la rendre épineuse.

Chaque institution, chaque informateur, et, de façon générale, chaque source voit dans l'information le moyen de préserver ou de diffuser son propre point de vue (1). Il existe donc comme une "grille culturelle" selon le mot de Paillet, ou plutôt, la matière première du journaliste est le produit d'un filtre ou d'une grille préalable. Cela comporte deux conséquences notables : la première vient de ce que le "discours primaire" (entendons par là celui de la source) comporte fréquemment des ambiguïtés volontaires, des lacunes ou des obscurités, comme on le voit en particulier chaque jour dans les propos des dirigeants politiques : "il est assez commode pour les responsables de laisser aux journalistes la responsabilité d'interpréter un rébus volontaire et de se réserver le recours de démentis ou de mises au point"(2). La seconde conséquence, plus grave, est que, de cette façon, le journaliste devient complice de sa source : "en fixant l'attention du journaliste sur un décodage, même traditionnel, on le fait, en quelque sorte, entrer dans ce jeu. Il cesse d'être tout à fait de l'autre côté"(3) On comprend ainsi sans peine que des modifications politiques importantes entraînent de profonds changements dans la presse comme on a pu le voir assez nettement à la radio et à la télévision françaises en 1968, 74 ou 81. Mais cela n'est qu'un effet de surface. La véritable

(1) C'est à l'évidence ce qui se passe spontanément dans le courrier des lecteurs.

(2) Marc Paillet, o.c. pp 60-76.

(3) id.

complicité en effet n'est pas seulement celle de la "sympathie politique", elle est beaucoup plus profonde : en reprenant les petites phrases ou les silences, en attendant conférences de presse et communiqués, en fixant les regards des lecteurs sur les mêmes événements au même moment, la presse joue le jeu de qui produit les petites phrases, les conférences de presse, et les communiqués. La presse s'inquiète souvent de sa dépendance à l'égard du monde politique, elle a sans doute raison ; mais s'il n'y avait soudain plus de petites phrases, plus d'invité au petit déjeuner de telle station ou au téléphone de telle autre, de quoi parleraient les journaux ? Il semble bien qu'actuellement du moins, le système politique et le système journalistique soient en étroite symbiose : l'information est essentielle aux dirigeants politiques pour maintenir ou accroître leur pouvoir, et le journal aurait peu à dire si ces dirigeants ne lui parlaient pas. Le même phénomène se produit aussi en d'autres lieux : que serait une grande compétition sportive, le lancement d'un train à grande vitesse, ou le voyage d'un pape, si les journaux ne développaient les enjeux de ces événements pour telle ou telle des parties prenantes ? Et que serait un journal dont les correspondants ou les envoyés spéciaux se contenteraient de reproduire ce que n'importe qui peut en voir ?

La première réponse à la question "qui parle ?" est donc tellement vaste, et plutôt floue, qu'elle est à peine une réponse : le journal repose sur les liens qu'il entretient avec ses informateurs, c'est à dire que les systèmes institutionnels et les systèmes mass-médiatiques font eux-mêmes système, le système de l'information.

Cela ne signifie absolument pas que la presse soit condamnée à tenir le langage de l'institution, évidemment. Elle a son propre discours, dont précisément

nous tentons de rendre compte. Mais il est important de souligner que la matière première du journal n'est pas une quelconque "réalité", mais déjà un discours, social, et, le plus souvent, institutionnel.

Cette question est largement sous-jacente à la très importante enquête de O. Boyd Barret et M. Palmer sur les quatre agences mondiales, qui a le rare mérite d'éclairer la production de ces agences à partir de l'analyse de leurs structures propres (1) : "il faut tenir compte de l'organisation, de la propriété, de la gestion des différents média ; des "pesanteurs" socio-professionnelles des journalistes, des rapports entre les journalistes situés à des stades différents du circuit de l'information ; et surtout des rapports de ces professionnels avec ceux qui sont souvent les sources de leur information, mais qui ont des buts non-journalistiques en fournissant celle-ci" (2). Et, puisque la "source" a une telle importance dans l'activité journalistique, c'est naturellement par l'agence qu'il faut commencer.

(1) O.Boyd-Barret. M. Palmer, Le Trafic des nouvelles, Paris: A. Moreau, 1980. Le but de ces deux chercheurs, et de leur ouvrage monumental est très clairement défini : "saisir, au niveau des bureaux notamment, comment s'effectue la collecte, la mise en forme et la transmission de l'information ; identifier les avantages et les contraintes qui résultent des différentes technologies utilisées ; suggérer quelles en sont les conséquences pour l'information éventuellement diffusée et pour le client."

(2) id. p.502.

PREMIER CHAPITRE

Le Langage de l'Agence

1 - Ce que retient l'Agence

Dans la dernière partie de leur ouvrage, consacrée à la "couverture" de quelques années de la guerre du Vietnam, O. Boyd Barret et M. Palmer commentent ainsi les propos des dirigeants d'A.P et d'U.P.I. : "(les agenciers américains) présentent la simple couverture des événements comme la raison d'être de leur entreprise. Or, en faisant ainsi, il évitent de répondre à la question primordiale : le "pourquoi" d'une couverture que l'on ne peut motiver seulement par ce qui a précédé l'événement donné" (1). Il est en revanche possible de définir ce que doit être une véritable recherche sur le travail de l'agence : "il ne s'agit pas simplement de rendre compte, mais plutôt de se demander pourquoi telle question est couverte et non pas telle autre, comment s'opère en fait l'alchimie d'une nouvelle, comment un fait ou une opinion s'érige en "événement"(2). C'est la tâche, très ambitieuse et pourtant essentielle à laquelle se sont livrés ces deux chercheurs : nous devons donc renvoyer à leur travail considérable, nous contentant pour notre part de reprendre une nouvelle fois trois questions apparemment fort simples : que retient l'agence ? Comment le transmet-elle ? quelle conversion s'opère dans le passage de la dépêche au journal ?

Le mois d'août 1980, saison habituellement morte pour la vie politique française, était dominée par l'important mouvement des marins pêcheurs : pour appuyer leurs revendications, ils avaient bloqué la circulation dans la majeure partie des ports français.

(1) Boyd Barret et Palmer, o.c. p.641. Nous renverrons désormais à leur travail en indiquant simplement leurs initiales "BBP".

(2) id.

Ne voulant donner ici qu'un exemple, nous avons retenu la journée du 20 août au cours de laquelle le gouvernement marquait sa résolution d'assurer la liberté de navigation dans les ports pétroliers. Toutes les dépêches sont précédées de l'indicatif "conflit pêche" (le "slug", dans le jargon de l'agence, voir infra (1) ; on pourrait penser que toutes les parties prenantes y étaient représentées, ce qui, évidemment, n'était pas le cas. La pièce maîtresse ce jour-là est le communiqué de l'Hotel Matignon où R. Barre demande au gouvernement d'assurer la liberté de circulation des produits pétroliers "notamment avec le concours actif de la marine nationale" (2).

(1) Nous devons ici exprimer notre gratitude à nos interlocuteurs du bureau de l'AFP de Lyon et du desk central à Paris qui ont bien voulu répondre à nos questions et nous communiquer les renseignements et les documents dont nous avons besoin.

(2) Ce communiqué est annoncé par un "urgent" à 18H24. Une heure plus tard, un long développement est consacré à ce communiqué, en quatre fragments successifs, de 19H25 à 19H50 ; on y trouve, d'abord, une reprise du communiqué du premier ministre, suivie du compte rendu d'une réunion au ministère des transports, puis la "situation sur les trois grandes façades maritimes de la France (mercredi en fin d'après-midi)". Pendant ce temps, à 19H47, le même communiqué est repris sous le titre "une mise en garde du premier ministre aux pêcheurs" qui développe les intentions du premier ministre ; suit à 19H49 un complément qui donne la répartition, port après port, du trafic pétrolier français. Une heure plus tard environ, à 20H35, AFP annonce par un "urgent" l'échec de la négociation entre le ministre des transports, les armateurs, les artisans et les syndicats de marins. Un peu plus tard encore, à 21H14, première rédaction, celle de M. Crépeau (Mouvement des Radicaux de Gauche, alors dans l'opposition selon lequel "les marins pêcheurs attendaient (...) une aide indispensable (...) et non pas des coups de matraque". Parallèlement à ces dépêches, directement "politiques", d'autres, assez longues, faisaient état, en fin d'après-midi (17H28 et 17H29 par exemple) "des "pertes incalculables" pour les armateurs de la marine de commerce".

Alors que la quasi totalité des ports français est bloquée, l'aspect proprement "humain" n'apparaît pas (qu' il s'agisse des touristes bloqués ou de la vie des pêcheurs) ; l'information est dominée par les prises de position politiques et les propos des dirigeants de l'économie ; une dépêche indique le désarroi des armateurs devant l'altération probable des cargaisons de denrées périssables et le système d'assurance qui les dédommagera, mais il n'y a rien, par exemple, ce jour-là, sur cette autre dimension du conflit que constitue la perte de revenu des pêcheurs, ou le comportement, variable de jour en jour, des touristes en attente, etc... Les journaux, plus discrets sur le comportement des vacanciers, devaient sur ce point recourir aux correspondances et aux reportages.

Cet exemple indique une des grandes tendances des agences, que reprennent Boyd-Barret et Palmer après la plupart des analyses de contenu faites antérieurement sur les divers "fils" des agences (1). Toutes les analyses font le même constat sur la nature des événements rapportés : de façon tout à fait systématique, le "politique" domine, d'une manière écrasante, toutes les autres informations et, en particulier, les informations économiques qui ne viennent qu'en deuxième position ; les difficultés économiques et les multiples crises qui se sont suivies dans le monde depuis 1973 et le premier "choc pétrolier" , bien qu'elles tiennent une place capitale dans la vie des sociétés occidentales comme des pays en voie de

(1) Voir en particulier une vaste enquête de l'Institut International de la presse The Flow of News, Zurich, 1953. Voir aussi Al Hester "An analysis of News Flow from Developed and Developing Nations" in Gazette, vol XVII, n°1-2, 1971. Id. "The news from Latin America via a world News Agency" in Gazette, vol. XX, 1974, pp.82-91. John B.Adams, "A qualitative analysis for Domestic and Foreign News on the AP TA Wire" in Gazette, vol. X, automne 1964, p. 285-95.

développement, n'ont pas apporté de modification sensible dans le rapport entre les informations "politiques", prioritaires, et les informations "économiques", secondes. Les agences produisent, ou reproduisent ainsi une représentation de la société largement dominée par ces catégories : de 50 à 60 % des informations en relèvent directement (1). Il existe tout de même des différences entre les agences, et, en particulier, "les deux agences européennes consacrent bien moins de place aux nouvelles d'intérêt humain que les agences américaines" (2), sans qu'on puisse d'ailleurs en fournir une explication. Après les nouvelles politiques et économiques, viennent les informations dites "sensationnelles" (violence politique, crimes et catastrophes) qui constituent "de 20 à 25% de toutes les nouvelles sur tous les fils"(3). Le reste est occupé par des informations de tous ordres, où le sport cependant a une place régulièrement importante.

Plus encore que la répartition quantitative des divers types d'information, c'est la stabilité de leurs proportions qui ne peut manquer de frapper : les mêmes rubriques ont la même importance respective d'un jour à l'autre (4). En d'autres termes, on pourrait dire, à partir du seul constat de cette stabilité, que l'agence réorganise le flux événementiel non seulement en produisant des catégories qu'elle contribue à affermir, mais surtout en introduisant entre elles une hiérarchie, car c'est au fond de cela le rôle fondamental de l'agence : dire non seulement ce qui est important, mais aussi que telle chose est plus importante que telle autre, assurer, en quelque sorte, la production d'un ordre de l'information.

(1) Boyd-Barret et Palmer, o.c. p.639.

(2) id. p.641.

(3) id. p.641.

(4) id. p.642.

Cet ordre de l'information n'est pas "neutre", il coïncide, en fait, avec les choix idéologiques des couches dominantes en Occident. Toutes les mises en cause du système actuel d'information reposent sur une analyse identique, on en trouve de fréquents exemples chez les chercheurs qui ont analysé le monde des agences. Pour Harris (1) par exemple, qui est plus "tiers-mondiste" que Boyd Barret et Palmer, "les informations en provenance et au sujet du tiers-monde sont relatées dans des perspectives ethnocentriques et constituent une confirmation de l'opinion selon laquelle la demande du marché par l'occident en matière de nouvelle structure la réalité". Dans les conclusions du même rapport remis par Harris à l'UNESCO, on en trouve une illustration claire : "certains proclament que, surtout quand il s'agit des pays en voie de développement, il est nécessaire d'élargir la notion de "nouvelle" pour qu'elles portent, non seulement sur un "événement", mais sur l'ensemble d'un "processus", - la faim étant un processus, tandis qu'une grève de la faim est un événement ; une inondation étant un événement, tandis qu'une longue bataille contre les inondations est un processus".

On s'aperçoit en effet que, derrière toutes les nouvelles, il y a une hiérarchie implicite, dont certains éléments sont repérables par le seul examen des proportions : dans les conclusions de Harris, par exemple, la révision de la notion de nouvelle est nécessaire parce qu'elle correspond aux seuls besoins de l'occident, et pas à ceux du tiers-monde. Il est encore plus net, et il n'est nul besoin d'être "tiers-mondiste" pour le voir, que l'occident tient une place quantitativement démesurée par rapport aux informations d'autres

(1) "News dependance : the case for a new world information order." Rapport établi pour l'UNESCO, nov. 77. Commission internationale d'étude sur les problèmes de la communication : "Le monde des agences de presse" doc. 11, Unesco, Paris, 1978.

provenances (AFP excepté)(1). Les grandes agences s'en expliquent aisément : récemment, par exemple, le directeur général de Reuter, Gerald Long (2) justifiait la place prépondérante des nouvelles des USA par l'importance économique de ce pays, mais aussi par l'existence d'une réelle liberté de l'information dans cette partie du monde. Cette seconde raison n'est pas négligeable car elle oppose fort clairement toute une partie du monde à l'autre ; il est bien peu probable que, malgré les efforts de l'UNESCO pour définir un "Nouvel Ordre Mondial de l'Information", ou malgré les accords d'Helsinki, on puisse voir bientôt un accord réel sur ce point ; on a pu le constater dans l'enlisement des débats sur la "troisième corbeille" des accords d'Helsinki à Bucarest. Ces débats internationaux pourtant fréquents ne peuvent que laisser rêveur car il n'y a pas actuellement d'accord sur la finalité de l'information. Cela constitue d'ailleurs une des conclusions de Boyd Barret et Palmer : "dans toute société de type capitaliste, l'information est un produit ; les nouvelles recueillies, traitées et distribuées, le sont en fonction de l'attente des consommateurs media et non media. Ailleurs, l'information fait partie de l'effort entrepris en faveur du développement économique et social que doit seule décider - pour des raisons politiques - l'équipe dirigeante"(3). Dans la mesure où les états (de l'Ouest et de l'Est, du monde développé ou du tiers monde) contrôlent en fait l'information qui concerne leur pays, il est inévitable qu'il y ait un

(1)Voir Scott M.Cutlip, "Content and Flow of AP News - from Trunk to TTS to reader" in Journalism Quarterly, vol.31, 1954, pp.434-445. Et Al Hester, o.c. Gazette vol XVII, N°1+2, 1971.

(2)Discours prononcé devant la réunion d'Athènes de l'IIP, 19 Juin 1979.

(3) Boyd Barret et Palmer, o.c. p.689.

désordre mondial de l'information, qui tient à la fois à la quantité des informations transmises et à leur nature, ou leur qualité. Le malaise apparaît lorsque nombre de journalistes des pays du tiers monde estiment qu'en ne donnant de leur pays que des informations traitant de catastrophes ou de crimes, les agences nuisent en fait aux efforts entrepris pour leur développement.

Tout cela s'éclaire dès qu'on considère les sources des agences. On sait, par exemple, que les capitales ont, sur tous les fils, une place de choix, parce qu'elles sont la plus importante source d'information. Mais on sait moins que la source d'information la plus importante pour les correspondants d'agence est constituée par les médias du ou des pays que couvrent leurs bureaux respectifs. L' "information" est déterminée en grande partie par ce que les journalistes ont déjà défini comme étant des "informations" et les agences mondiales doivent, en partie au moins, "relayer les définitions des informations journalistiques nationales au niveau international (1)". Le travail de base de l'agencier, on l'ignore trop, consiste d'abord à dépouiller les médias locaux et les agences nationales des pays où il se trouve. Et, dans une partie considérable du globe, en tout cas dans tous les pays communistes et la plupart des pays du tiers monde, les moyens locaux d'information sont officiellement surveillés et mis au service des intérêts politiques nationaux. Bien entendu, les agenciers ont d'autres sources d'information, mais ce n'est pas parce qu'ils disposent d'autres informations qu'ils peuvent automatiquement en faire état.(2)

(1) Boyd Barret et Palmer, o.c. p.581

(2) On ne saurait compter le nombre de journalistes expulsés de tel ou tel pays ou devenus persona non grata à un point tel qu'ils ne peuvent plus travailler. Il y a toujours cependant des moyens détournés pour "faire passer" une information. Boyd Barret et Palmer donnent (pp.618-19),...

Les agences ne peuvent raisonnablement prendre le risque de perdre leur implantation locale, souvent longue et difficile à obtenir, si bien qu'elles "se trouvent obligées de négocier, de marchander, pour pouvoir rendre compte de l'actualité, ce qui dilue la qualité du flot des nouvelles. C'est en fait au destinataire final du support de l'information qu'il appartient de rendre à celle-ci sa valeur." (1) La censure officielle et les multiples moyens de pression sont les formes les plus visibles des contraintes qui pèsent sur la recherche de l'information, mais il y en a d'autres, tout aussi prégnantes quoique moins visibles parce qu'elles tiennent à l'organisation structurelle et commerciale des agences, déjà rencontrée : "les grandes agences mondiales échangent leurs services avec les agences nationales (...) les nouvelles étrangères que diffuse dans son service intérieur l'agence nationale reflètent l'optique du pays de celle-ci ; alimentées par leurs propres correspondants et par l'agence nationale, les agences mondiales présentent une vision du pays où dominent les informations recueillies dans la capitale et auprès des sources officielles".

Au fond, et c'est là un des apports les plus certains de l'enquête de Boyd Barret et Palmer, le choix des nouvelles effectué par les agences et leur transmission sur les divers fils est d'abord l'effet du mode de fonctionnement de l'agence, dans son organisation

... quelques règles et usages habituels en ce domaine : le moyen le plus simple est de faire passer l'information par un correspondant qui va quitter le pays, au besoin par un concurrent ; on peut aussi "sourcer" l'information d'Europe, ce qui évite de compromettre l'agencier ; on peut encore mentionner l'événement un peu plus tard, discrètement, dans un "feature". Mais surtout, il faut que le lecteur des dépêches sache lire entre les lignes...

(1) Boyd Barret et Palmer, p.619.

technique, et ses impératifs commerciaux. Produit commercial ici, instrument de propagande là, l'information donnée par l'agence suppose une interprétation de ses utilisateurs. Et c'est là aussi que l'évolution des agences peut avoir de grandes conséquences. Un mouvement assez net, né aux USA, tend à "personnaliser" la copie en fonction des utilisateurs de telle sorte qu'un journal pourrait, à la limite, reproduire telle quelle une information fournie par l'agence, sans avoir à la réécrire. Rien de commun ici avec la coutume, bien installée à l'Est, de fournir des informations différentes pour différents destinataires ; ce n'est là qu'une question de censure. En revanche le mouvement qui se dessine affecte le rôle de l'agence. L'agencier occidental s'efforçait jusqu'ici de s'effacer derrière l'information, et il semble bien que cela doive continuer à être le cas pour la clientèle non media des agences ; mais la clientèle media, elle, pour des raisons économiques évidentes, souhaite de plus en plus s'éviter la tâche de réécriture pour son public propre. Cette question se pose avec moins d'acuité pour les journaux nationaux que pour les journaux régionaux en raison du nombre de pages considérablement plus élevé de ces derniers ; la matière fournie par AFP correspondant, par exemple, à 4 ou 5 pages par jour sur les 150, 200 ou 250 qu'ils produisent quotidiennement, on comprend que de tels journaux souhaitent ne consacrer leur travail rédactionnel qu'aux informations locales, en reproduisant les informations générales fournies par l'agence sans que leur propre rédaction intervienne.

2 - La rédaction des dépêches

Les agences ont mis au point des règles assez précises sur la rédaction des dépêches, à partir desquelles on peut décrire rapidement leur stratégie (1). Le préalable du travail de rédaction est que, si l'éventail des informations traitées par les grandes agences est extrêmement vaste et couvre quasiment toute l'information, les agences, de ce fait, ont des clients extrêmement variés, appartenant aux situations politiques et culturelles les plus diverses. La nécessité de ne pas déplaire aux clients dont les intérêts et les options sont parfois très divergents suffirait sans doute à obliger les agences à une stricte neutralité. Elle est en outre renforcée par la seule existence des agences concurrentes. Les sources et le fonctionnement des agences, nous l'avons vu, conduisent dans les faits à accorder des privilèges sensibles à certaines informations ou à certains types d'information ; il reste que l'im-pératif de neutralité s'affiche, tant dans les règles intérieures de l'agence que dans le texte produit. Cela veut dire essentiellement que l'émetteur doit être le plus absent possible de l'information qu'il donne, qu'en somme il n'apparaisse pas ; cela veut dire aussi que le destinataire ne doit pas apparaître non plus. La dépêche est ainsi un type de communication très particulier puisque les deux actants de cette communication doivent être gommés. La dépêche serait donc comme un message puremment référentiel, totalement neutre.

(1) Pour l'AFP, c'est le "petit livre rouge" ou le Manuel des règles régissant la production d'une dépêche d'agence, Paris, AFP 1972. Ce manuel est en cours de révision pour tenir compte des modifications introduites par l'usage de l'informatique.

Reuter en possède un équivalent plus récent : Writing for Reuter World Service, oct.79.

On sait bien que cela ne peut pas exister : quoi qu'on fasse, il ne peut y avoir de communication sans un code qui soit commun aux deux parties, code qui, d'une certaine façon, les définit. C'est donc le code de l'agence qu'il faut examiner. La neutralité de l'agence repose sur le choix d'un code qui affirme la neutralité plus qu'il ne la manifeste.(1)

(1) Il y a aussi un autre moyen de répondre à la diversité de la clientèle, c'est de diversifier les services en fonction de la situation géographique ; mais cette diversification ne peut aller très loin. Il existe un assez grand nombre d'analyses quantitatives sur les contenus des fils des grandes agences. La dernière en date est bien entendu celle de Boyd Barret et Palmer (pp. 621-656) sur les fils Afrique Australe, Europe du Sud et Royaume Uni de Reuter, Europe, Afrique, et Paris d'AFP, Royaume Uni d'UPI et AFP. Cette analyse de contenu rejoint les conclusions des analyses antérieures. Outre l'importante enquête de l'Institut International de la presse déjà citée (The Flow of News) et les travaux de JB. Adams et Al Hester, signalons Phil Harris International News media and underdevelopment thèse dactyl. Center for Mass Communication Research, University of Leicester, 1975 ; Robert L. Bishop : " How Reuter and AFP coverage of independant Africa compare" in Journalism Quaterly, vol.52, n°4, hiver 1975 ; "Le role de l'information à l'intérieur du nouvel ordre international", colloque de l'Institut latino-américain d'études transnationales, Mexico, mais 1976 ; "the free and balanced flow of information between developed and developing countries", colloque de l'Unesco, Florence, avril 1977 ; "Infrastructure de la collecte et de la diffusion de l'information dans le monde", colloque de l'Unesco, Stockholm, avril 1978 ; "l'Information et le tiers monde", 2° colloque de l'AFETIMON, Dijon, mai-juin 1979.

Ce code repose d'abord sur l'usage d'un langage moyen" comme dit Marc Paillet, d'emblée accessible aux classes dirigeantes et, de façon générale, à l'intelligentsia ; on le voit très bien au fait qu'un journal comme Le Monde reprend fréquemment des informations fournies par les agences, sans les modifier, en indiquant seulement le nom de l'agence. Le Monde, en effet, comme chez nos voisins La Stampa ou Die Welt, s'adresse à un public des classes moyennes et des classes dirigeantes pour qui ce langage ne présente pas de difficulté ; on constate en revanche que les journaux dont la clientèle est plus populaire ou plus diversifiée ne se servent des informations des agences que comme base d'un travail de rédaction original, à l'exception des informations qui peuvent passer directement, comme les résultats sportifs.

Trois éléments permettent de caractériser le langage de l'agence : le lexique, les syntagmes verbaux et les liaisons entre les phrases. Ces trois éléments "composent" tout texte, évidemment, mais l'originalité de l'agence est que tous les agenciers suivent les mêmes règles à l'intérieur d'une agence, alors que l'individu-écrivain (romancier par exemple) construit là aussi son univers original. On pourrait dire ainsi que l'agence est une officine de fabrication de textes.

a) Le Lexique

Le choix du lexique est la première manifestation du code. De façon générale, ce lexique est emprunté directement aux institutions concernées par l'événement. En voici trois exemples extrêmement banals, tirés de dépêches AFP du 20 Août 80. Le premier est fourni par

une dépêche indiquant que le pape, recevant 900 polonais - cela se passait trois jours après la naissance de Solidarité - a pour la première fois évoqué la situation de son pays natal. La dépêche indique que, dans cette audience le pape "a récité avec les pèlerins deux prières invoquant la protection de la Vierge sur la Pologne". Dans cette phrase, la "protection de la Vierge" n'est pas une citation, mais un élément lexical directement issu du culte catholique (1). Une autre dépêche de l'ONU, datée de New York / Jérusalem annonce que le Conseil de Sécurité invite les missions catholiques "à quitter la Ville Sainte" ; la mention préalable de Jérusalem permet de l'appeler ici "Ville Sainte" sans risque d'erreur, alors que dans le contexte de l'Arabie Saoudite, la "ville sainte" serait La Mecque : la ville n'est "sainte" que pour l'état ou le groupe religieux "émetteur". Troisième et dernier exemple, à propos du conflit de la pêche : on apprend que Cherbourg a été "de nouveau verrouillé", terme qui, évidemment, est emprunté au lexique des marins. Cette reproduction du lexique des discours "primaires" est inévitable de la part des correspondants qui tendent naturellement à produire un discours mimétique ; c'est même la première forme, et sans doute la plus subtile, de l'alliance "objective" entre le journaliste et ses "informateurs". Cela rend nécessaire la séparation très nette entre la production de l'information (sur le terrain), et sa rédaction (au desk central généralement)(2). La rédaction

(1) Que la dépêche relève cette prière nous paraît ressortir de sa signification probablement "nationaliste" : on connaît la place de la dévotion à la "Vierge" en Pologne.

(2) L'introduction de l'information a modifié un peu cela comme on le voit à l'AFP où "le fait que tout ce qui arrive à l'agence entre dans l'ordinateur a exigé des correspondants une nouvelle méthode de rédaction des nouvelles". Voir Lepigeon et D.Wolton, L'information demain, informatisation et société n°6, La Documentation française, Paris 1979, pp.37-39.

a d'abord une fonction de distanciation par rapport à ce qui lui parvient : elle fait des vérifications, évite les répétitions (1), demande des explications, etc... "C'est la rédaction, écrit Marc Paillet, qui joue vis à vis du correspondant, du spécialiste, le rôle de garde fou sur le fond et dans la forme". La distanciation se marque fréquemment par la mise en perspective d'une information sous forme de commentaire : par exemple, dans la dépêche consacrée à l'audience accordée par Jean Paul II aux pèlerins polonais, on lit que "Jean Paul II a ensuite chanté avec les pèlerins un chant religieux très populaire, repris pendant l'occupation nazie dans un esprit patriotique" ce qui, évidemment, en apprend beaucoup plus au public non polonais que le nom du chant en question.

La distanciation se traduit surtout par des formes de langage tellement caractéristiques de l'agence qu'elles en sont comme le signe archétypal, généralement repris d'ailleurs par la presse, écrite ou non. Pour ne prendre qu'un exemple, qui est le cas le plus fréquent, l'agencier a obtenu une information certaine, mais il lui est impossible de citer sa source, ce qui est tout à fait habituel pour les commentaires ou les déclarations non-officielles de personnages officiels, pour les remarques collectées au hasard, pour un renseignement obtenu par recoupements, etc... Il faut bien utiliser un vocabulaire convenu que les utilisateurs des dépêches pourront comprendre à coup sûr. Ainsi, par exemple, la "source officielle" ou les "milieux autorisés" désignent-ils la déclaration d'un porte parole ou le dirigeant lui-même ; la "source officieuse" désigne les mêmes personnages, mais à un degré inférieur ; les

(1) Une formule originale est utilisée par le Chicago Tribune pour retravailler une information déjà enregistrée : (le journaliste peut remanier) "à l'aide de deux écrans superposés le texte d'une nouvelle déjà introduite dans le système en faisant apparaître sur l'un des écrans le texte à remanier et sur l'autre la nouvelle mouture qu'il était en train de rédiger" (L'information demain, p.55).

"milieux généralement bien informés" renvoient aux prises de position de responsables ou d'organismes qui souhaitent ne pas engager là leur responsabilité, etc... On pourrait établir le paradigme de toutes ces "déclarations", des "milieux compétents" ou des "observateurs diplomatiques"... jusqu'aux "récits de voyageurs" (1). En fait, il s'agit là de codifier la solidité de l'information. On s'aperçoit donc qu'une des tâches de l'agence est d'établir des degrés de solidité d'une information. L'agence effectue ainsi, de la façon la plus codée (donc la plus sûre) possible, une régulation de notre savoir sur le monde, par ce que Greimas appelle des "modalités épistémiques" : il s'agit de modaliser une certaine forme du "croire" qui va surdéterminer un énoncé d'état (du type "cela est" ou "il y a ceci ou cela") ; les modalités épistémiques comportent des degrés multiples le long de deux axes qui, à leur terme extrême, opposent d'une part la certitude (je crois que ceci est), à l'incertitude (je ne crois pas que cela soit), et d'autre part l'improbabilité (je crois que ceci n'est pas) à la probabilité (je ne crois pas que ceci ne soit pas). Comme l'agence doit disparaître derrière sa source, on ne lira pas dans la dépêche : "il est certain que..." mais : "d'après une source officielle ..." etc... Et il appartiendra au journaliste destinataire de la dépêche de traduire, en prenant ses propres risques : "M.X a dit que.." ou "Il est certain que...". Les utilisateurs ayant besoin d'apprécier le message pour fonder leur propre "croire", l'agence est conduite à indiquer rigoureusement les degrés de fiabilité des informations qu'elle transmet.

(1) Le même jour, on trouve ceci, par exemple : "Braniewo, 20 Août. AFP. La rumeur a commencé à courir parmi les ouvriers vers 11 heures, midi, au chantier naval "Lénine" à Gdansk : "les russes sont à Braniewo". Dès les premiers mots, on sait que l'information sera qu'il y a eu une "rumeur" (source impossible à identifier), et que son contenu sera démenti. Mais la rumeur indique une atmosphère, un état d'esprit...

b) Les syntagmes verbaux

En plus de cette forme lexicale quasiment rituelle, il y a trois autres moyens usuels d'affirmer le jugement épistémique (le croire vrai) de l'agence (1). Le premier est de modaliser le syntagme verbal de la proposition principale, ce qui permet de nuancer à souhait le contenu communiqué en fonction de trois positions essentielles de l'agence par rapport à la source : la distance, l'accord, ou la neutralité ; elles sont manifestées par le choix des verbes déclaratifs qui annoncent le propos transmis ; ainsi, la mise à distance s'effectue par l'emploi de "affirmer", "prétendre", "aller jusqu'à dire" etc... ; l'accord apparaît avec le choix de "souligner", "faire ressortir que", etc..., et l'absence de position par des verbes purement énonciatifs comme "dire" ou "déclarer", parfois accentués pour nuancer l'adhésion comme dans "se borner à dire que" ou "indiquer que". Deux exemples (fictifs) suffisent ici pour montrer cette opposition : "Le ministre des Affaires Etrangères a affirmé qu'il n'avait aucune preuve des assassinats d'enfants dans l'empire de Centre-Afrique" manifeste une distance qui serait annulée dans "Le ministre a fait ressortir qu'il n'y avait aucune preuve ...".

Un second moyen usuel est de multiplier la citation des sources. On lit, par exemple, dans une dépêche de Beyrouth sur deux raids de l'aviation israélienne : "au cours de cette attaque (...) plus de 2000 obus ont été échangés (...), selon le bureau de la FINUL (Force Intérimaire des Nations Unies au Liban) à Beyrouth. La Finul fait état mercredi d'une "importante" présence militaire israélienne (...). Ces forces (...) sont équipées, toujours selon la Finul, de nombreuses pièces.."

(1) Voir M. Paillet, o.c., p.95 sq.

Par ce moyen, qui est souvent redoublé par l'usage du style indirect, le destinataire adresse comme un avertissement au lecteur qui ne porte pas sur la solidité de la source (elle est répétée à souhait), mais seulement sur le crédit qu'on peut lui accorder. En somme, c'est une forme particulière de la relation fiduciaire qui est proposée là : la dépêche inscrit l'énonciateur officiel et son énoncé à l'intérieur d'une énonciation seconde si bien que se trouvent disjoints, à l'intention du destinataire, le plan de l'être et le plan du paraître : le discours énoncé par l'énonciateur officiel est annoncé sur le plan de l'être (la Finul a fait état de diverses informations), mais le contenu de l'énoncé est livré à l'interprétation du lecteur : il n'est peut-être qu'une apparence. (1)

Le troisième moyen usuel est l'usage du conditionnel. En voici un exemple, daté de Gdansk : "selon les informations communiquées par le MKS (comité intergrèves), la commission gouvernementale (...) a eu une première série de discussions (...). Elle aurait offert des augmentations de salaire (...). L'ancien vice-premier ministre (...) aurait rencontré (...), il aurait tenu des propos qualifiés de durs". Ce moyen est distinct du précédent en ceci que le doute ne porte pas sur le crédit qu'on peut faire à la source, mais sur le fait lui-même. Dans notre précédent exemple, la Finul fait vraiment telle et telle estimation, alors qu'ici, le contenu des débats de la commission est annoncé sous toute réserve.

(1) L'enchassement des divers énoncés et les débrayages qui s'ensuivent est un trait habituel de l'écriture de presse, voir infra.

c) Les liaisons syntaxiques

Les liaisons syntaxiques enfin sont assez remarquables parce qu'elles sont extrêmement limitées. On peut constater une élimination quasi systématique des relations causales, qui introduisent un jugement "de facto", et des relations finales qui introduiraient pour le moins une interprétation ou un jugement sur les intentions. En revanche les indications temporelles sont très fréquentes - elles sont autant de marques de la source -, et les liaisons causales ou consécutives inévitables sont souvent données sous la forme d'un constat ("étant donné que"). Voici un exemple de "gommage" de liaison dans une dépêche de Bruxelles : "une faible partie des 37 000 hommes et 13 500 chars soviétiques basés en Europe de l'Est est stationné en Pologne. Il est à noter que les troupes soviétiques présentes dans les pays d'Europe de l'Est sont maintenues en état opérationnel permanent". Le "il est à noter que" introduit bien une liaison entre les deux phrases, mais il appartient au lecteur de l'interpréter. Evidemment, la majeure partie des dépêches ne contient que des asyndètes.

3 - La Hiérarchisation des dépêches.

Outre ces caractéristiques, communes à tous les énoncés, les dépêches manifestent une triple hiérarchisation, en fonction de leur urgence, de leur taille, et de leur rédaction. Cette hiérarchisation n'a fait que s'accroître et se systématiser avec l'introduction de l'informatique (1) qui exige un codage strict de l'ordre et du calibrage des dépêches. Le premier élément de

(1) L'informatique a été introduite à partir de 1973 à l'AFP, en retard sur ce point par rapport à Reuter (1968) et UPI (1971).

hiérarchisation est évidemment l'ordre de priorité (1) qui ne se manifeste quasiment pas à la lecture des dépêches, mais conditionne leur production et leur succession. A l'AFP par exemple, "les nouvelles ordinaires" ou P4 se rangent à la fin de la file d'attente dans l'ordre où elles sont validées. Un "urgent" ou P3 vient se placer devant les P4. Un "bulletin" ou P2 devance la file d'attente des P3 et enfin le "flash" ou P1 non seulement passe avant toute autre dépêche, mais est diffusé instantanément, interrompant le texte en cours d'impression. Une fois le flash passé, l'ordinateur reprend dès le début le message interrompu(2). Evidemment, ce tri suppose que les journalistes (chef de "desk" ou "valideur") aient des critères précis ; ce sont les choix par lesquels nous avons commencé cette description. D'une certaine façon donc, on pourrait dire que l'informatisation a eu un effet démultiplicateur des choix commerciaux (et idéologiques) des agences.

La taille des dépêches, et leur urgence, permettent de les répartir en une douzaine de catégories fixes. Et, là encore, l'informatique a accentué les contraintes déjà très strictes sur la longueur maximale des feuillets transmis (3). Dans l'ordre d'importance

(1) La rapidité est essentielle au fonctionnement de l'agence. A l'AFP il ne s'écoule que quelques secondes entre l'arrivée de l'information à l'agence et sa communication au chef de desk (bureau). Les chefs de desk disposent d'imprimantes rapides (300 mots/minute) où apparaissent, en une fraction de seconde, les trois premières lignes d'une dépêche. Ils peuvent alors appeler le texte complet sur l'écran de leur console. Voir Lepigeon-Wolton, l'Information demain, o.c. p.38.

(2) Boyd-Barret et Palmer, p.515 o.c. Nos propres interlocuteurs au desk central de l'AFP ont insisté sur le fait que l'accroissement des informations dû à l'informatisation et la rapidité du système font qu'il est nécessaire d'introduire dans l'ordinateur des "mémoires-tampon" pour éviter l'engorgement.

(3) Les écrans utilisés à l'AFP comportent 24 lignes de 80 caractères, les feuillets sont donc limités à 200 mots environ - si on peut encore parler de "feuillets".

décroissante, on trouve d'abord le "flash", plutôt rare, car il est réservé aux faits d'une importance capitale ("Sadate est mort") : il comporte de deux à cinq mots et a de ce fait un style totalement lapidaire. Le "bulletin" ensuite est sensiblement plus long (30 à 35 mots) ; il est consacré aux nouvelles brèves de grande importance, totalement dépouillées. L' "urgent" est encore plus long (jusqu'à 100 mots) et permet de couvrir un événement important qui ne justifie cependant pas le recours au "bulletin". Les autres dépêches, plus complètes, peuvent comporter plusieurs feuillets (1). Elles ont cependant des caractères propres : le "running" par exemple suit un événement chronologiquement au fur et à mesure de son développement. Trois types de dépêche, ensuite, peuvent être comparés : le "complément" est annoncé à la fin du dernier bulletin et le suit assez rapidement ; il ne reprend pas ce qui a déjà été dit, mais est repérable comme "complément" par le "slug" (indicatif) qui en deux ou trois mots caractérise l'événement. Le "développement" est différent parce qu'il reprend en un seul "papier" tous les éléments diffusés précédemment, soit par un bulletin, soit par un running. La "synthèse" est un résumé plus court (400 mots) que le "développement". Le "round up" n'est pas diffusé au moment de l'événement important, il regroupe un ensemble d'informations déjà connues mais leur donne un nouvel aspect par des rappels de documents ou de faits historiques ; il est souvent le moyen de faire passer des informations qui, quoique importantes, ne pouvaient pas être diffusées au moment de leur réception ; il comporte 600 mots au maximum.

(1) L'agence les transmet feuillet par feuillet, chacun comportant son n° d'ordre et l'indication d'une suite ("suivra") ou de la fin ("dernier").

Le "feature" est un "papier" de style magazine, souvent destiné à être repris tel quel par les clients media. Dans une perspective similaire, le "background" fournit des informations explicatives (biographies, papiers historiques ou géographiques, économiques etc...). Cet éventail assez complexe manifeste dans les dépêches même, à la fois qualitativement et quantitativement, les choix opérés sur la nature de ce qui fait information.

La hiérarchie apparaît enfin dans le texte de la dépêche qu'on pourrait scinder en deux : le "lead" et le reste. Le "lead" (premier paragraphe qui équivaut actuellement aux trois premières lignes de l'écran de réception) a acquis une importance décisive avec l'informatisation ; mais cette importance technologique (c'est en général à partir de lui que s'effectue le tri) révèle simplement l'impératif issu à la fois de la quantité des informations reçues et des limites de temps dont disposent les journalistes. Il a pour fonction d'identifier le plus rapidement possible l'objet de la dépêche et se contente d'indiquer le fait, les acteurs, le lieu, la date et les circonstances principales. La suite ne fait en somme que reprendre le lead en le développant. Le lead est généralement rédigé après la dépêche ce qui permet de ne retenir que les traits dominants. Outre les présupposés évidents que montre cette organisation de "ce qui est important dans l'événement", on voit là se manifester une logique propre où, sous l'influence américaine en particulier, se trouve privilégié le fait apparemment brut, sans manifestation repérable d'une organisation logique.

De cette organisation, on peut tirer deux conclusions. La première est que, comme le soulignait Paillet, "l'information n'est pas une simple modification d'un discours établi", elle est une construction originale issue de l'aménagement de renseignements disparates,

souvent recueillis dans un relatif désordre. Le travail de rédaction de la dépêche peut donc se définir comme la construction d'une unité à partir d'un divers. Les deux éléments unificateurs étant la chronologie, qui assure une unité objective, et la logique propre de l'agence, qui procure une unité subjective et se manifeste dans les procédés langagiers propres à l'agence. Cette logique a un double aspect : elle reflète les choix idéologiques du locuteur (rôle des leaders politiques par exemple), elle manifeste ses propres contraintes, informatiques par exemple. Nous ne pouvons sur ce point que renvoyer à l'analyse pénétrante de S. Nora : "la télématique recourt à une langue en apparence véhiculaire, en fait d'une nature différente parce que modulaire" (1). La deuxième conclusion vient de l'usage qu'en fait la presse. Il se trouve que, pour des impératifs assez évidents, les agences obtiennent progressivement que leur texte ne soit pas déformé lorsqu'il est repris par un journal ; de cette façon, le discours de l'agence concourt à standardiser l'écriture de presse. Parallèlement, car ce n'est pas tout à fait la même chose, le "style agence" influe sur le "ton" et l'allure générale du reportage dans les autres média ; cela est sensible par exemple, dans le fait de débiter par un résumé ; de conduire le récit sous forme de pyramide inversée pour l'ordre et l'importance des renseignements, ce qui, au départ pour l'agence, est le moyen de "couper" plus facilement, etc... (2). Ainsi, le langage de l'agence constitue-t-il un des "modèles" de l'écriture de presse. Et cela non seulement parce que l'agence fournit quantité d'informations au journal - d'ailleurs, si les informations que fournit l'agence sont les plus

(1) S. Nora, L'informatisation de la Société, La documentation française.

(2) Sur l'effet du "style agence" dans la presse en général. Voir Edwin Emery, The Press and America, Prentice Hall, New Jersey. 1964.

"importantes", ce ne sont pas forcément celles qui sont retenues (1) - mais peut-être surtout parce que l'agence a constitué une forme de l'information qui s'impose dans les faits à toute la presse.

4 - Du téléscripateur au journal.

Une dernière question se pose : qu'advient-il au sens de la dépêche dans son passage du téléscripateur à la page du journal ? Cette question peut, dans les prochaines années, perdre une partie de son sens : il suffirait que les journaux soient reliés directement à l'ordinateur de l'agence, transformé en banque de données, pour supprimer le mode actuel d'utilisation du téléscripateur, et du même coup, modifier très sensiblement le rapport des journaux au texte des dépêches. Ce n'est pas encore le cas et ce n'est sans doute pas pour demain. Encore actuellement donc, le discours du journal et celui de l'agence relèvent de deux logiques distinctes (2) : le téléscripateur, ou une quelconque imprimante, produit une longue bande de papier où s'inscrivent, successivement, les unités d'information. Dans la page de journal, les unités existent simultanément, elles coexistent. En d'autres termes, la logique du télex est temporelle, la logique du journal est spatiale. De plus, le déroulement des dépêches est tel que les unités se suivent dans aucun souci de rapport entre leur contenu : chacune possède sa propre unité. Dans la page, au contraire, la coexistence des unités suffit pour les relier, ce qui entraîne une autre forme de production du sens. Enfin, le mouvement de production des dépêches

(1) Dans l'enquête de Scott M. Cutlip, o.c. on apprend qu'en 1954, 98% des informations reçues par l'agence est éliminée en cours de route. Même si l'échantillon de Cutlip est restreint (5 jours) on ne peut qu'être saisi par le "déchet" ahurissant qui sépare l'activité des agenciers du lecteur américain.

(2) Voir M. Mouillaud, o.c. p.180 sq.

est ininterrompu, il ne comporte ni début, ni fin, et, par suite, il n'a pas d'autre unité que celle de la dépêche, alors que le journal possède une unité évidente qui est celle de l'exemplaire quotidien. Le journal, chaque jour, forme un tout, alors que le flux des dépêches ne connaît aucun équivalent de ce tout. Ces différences majeures ont des effets assez nets : le plus immédiatement apparent est que la surface des unités, dans le journal, est beaucoup plus variable que la longueur des dépêches, calibrées ; là où le télex, d'une certaine façon, répète toujours la même forme, le journal introduit une diversité et produit une hiérarchie toute différente, fondée sur la distribution de l'espace. Le "flash" par exemple, qui est la plus courte des dépêches, pourra produire le plus gros des titres du lendemain ("la mort de Sadate"). Dans l'agence, c'est le code qui signale l'importance, dans le journal, ce sera la taille et/ ou l'emplacement ; la taille, dans le journal, produit un effet d'analogie : c'est d'autant plus gros que c'est plus important. C'est imprimé en gros caractères, donc c'est important. Dans le journal, ce sont en premier lieu les titres qui produisent un ordre, si bien qu'on pourra, comme le fait M. Mouillaud, parler de "relief" dans la page pourtant plane.

Il y a en somme, dans le journal, par rapport à la dépêche, un triple écart : le premier est l'écart des unités, variables dans un cas, calibrées dans l'autre. Le deuxième est le rapport des unités entre elles : le blanc qui sépare chaque dépêche et l'indicatif par laquelle chacune commence (3 lignes incomplètes) concourent à isoler ces unités alors que dans la page du journal elles sont en contact. Le troisième écart est que le journal regroupe les unités-dépêches pour construire de nouvelles unités. Et c'est en somme la différence fondamentale : le journal produit de nouvelles unités informatives qui ne sont pas les mêmes que les unités de l'agence. Et ces unités ne signifient pas

d'abord par elles-mêmes, comme sur le télescripteur, mais par rapport à celles qui les entourent (1) : c'est en somme la diversité des unités qui leur donne leur "valeur" informative. Cette diversité, cette valeur, apparaissent d'abord dans les titres qui les manifestent, et, dans cette mesure, en multiplient l'efficacité. Nous insistions plus haut sur l'importante modification introduite dans le journal par l'utilisation de l'espace à la fin du siècle dernier : dans le mouvement d'un texte qui suivait sagement l'ordre des colonnes, le temps de la lecture, seul, produisait l'ordre de l'information. Actuellement, l'ordre, les oppositions, les similitudes et de façon générale tout ce qui produit une organisation hiérarchique de l'information est donné par le rapport spatial des unités entre elles. Dans la mesure où, actuellement, ce sont les titres par quoi d'abord le lecteur perçoit ces unités, ce sont eux qu'il faut maintenant examiner.

(1) cf. supra, I° partie, 2° chapitre.

DEUXIEME CHAPITRE

Les Titres

1 - Le Titre : fragment ou totalité.

Alors que l'agence, les correspondants, les journalistes présents sur le lieu de l'événement produisent la première mise en forme du discours de presse, les titres en sont l'étape ultime, l'achèvement et le résumé tout à la fois. Ils sont toujours ce que le lecteur lit en premier lieu, et ce que le journaliste écrit en dernier lieu. Ce sont généralement les titres qui incitent le lecteur à entamer la lecture d'un article, et ils sont souvent la seule chose que le lecteur retienne ou parcoure. Leur fonction est donc essentielle dans le dispositif discursif du journal et la difficulté à en saisir avec justesse le fonctionnement provient pour l'essentiel de leur bivalence fondamentale : d'une part, le titre n'est que le condensé des informations qui sont censées suivre, et, dans cette mesure, on pourrait dire qu'à la limite, le titre est une sorte de "citation" de l'article, à quoi, logiquement, il n'ajoute rien ; et, d'autre part, alors même qu'il est comme le produit de l'article, c'est pourtant lui qui le fonde, lui qui le justifie, lui qui, d'une certaine façon, l' "autorise". C'est le titre, d'abord, qui supporte la valeur illocutoire du discours de la presse : la "valeur" d'une information ne vient pas seulement de l'originalité de son contenu, elle réside d'abord dans le fait que le journal la retient comme information. C'est le titre qui manifeste cette valeur. Lorsqu'il impose un titre, le journal indique dans le même temps deux choses : il informe sur un contenu et il montre qu'il informe, il montre qu'il parle, il montre qu'il est fondé à retenir ceci ou cela, il montre son pouvoir d'informer. Dans le titre, séparé de l'article, typographiquement, spatialement, graphiquement, il brandit sa capacité à pouvoir dire. C'est en cherchant comment le titre "dit" l'information que nous espérons comprendre la "valeur" de cette prise de parole.

Qu'est-ce qu'un titre ? Poursuivant la démarche que nous avons suivie jusqu'ici, qui nous conduit à chercher le sens de ce discours à partir de la forme sous laquelle il apparaît, nous ne pouvons donner pour commencer qu'une définition strictement topologique du titre. La variété des formes stylistiques et syntaxiques utilisées ne saurait permettre de donner une définition du titre, alors que sa "matérialité" est constante et repérable. Le titre comporte, sous ce point de vue, trois caractères spécifiques qui permettent de le différencier de toute autre partie du journal (1). Le titre, d'abord, est un énoncé situé au début du texte de l'article, en tête de celui-ci, et il est "justifié" sur le nombre total de colonnes que comporte l'article ; il est, par cela, ce qui impose l'article comme un tout qu'il condense et domine à la fois. Le deuxième trait tient à la nature des "caractères" employés : le titre est toujours distinct typographiquement de l'article par la dimension des caractères dans lesquels il est composé ; cela permet d'identifier le titre et de le percevoir indépendamment de l'article qui lui correspond. Le troisième caractère, moins souvent perçu tant il paraît naturel, est que le titre ne comporte pas le point (final) comme signe de ponctuation.

Ces caractères présentent tout de même des exceptions : historiquement, les premiers titres apparus sur la largeur totale de la page renvoyaient fréquemment à un article qui n'occupait qu'une partie limitée de la page, et pas forcément la partie située immédiatement en dessous. Le journal contemporain a conservé cette habitude dans deux cas au moins, toujours à la "une" : dans le "streamer" (titre situé au dessus du nom du journal), et, pour certains journaux, dans la

(1) Voir Jean Gouazé, "L'énonciation des titres" in Gouazé, Mouillaud, Serverin, Tétu, Stratégies de la presse et du droit, o.c.

composition même de la première page qui, à la limite, peut ne comporter que des titres et des illustrations, les articles correspondants étant renvoyés dans les pages intérieures. Ces deux exceptions, que confirme le développement, dans tous les journaux, d'annonces d'articles ou de sommaires à la une, manifestent une évolution assez nette du journal : la spécialisation croissante de la "région titre" par rapport à la "région article" (1).

Cette évolution, assez récente d'ailleurs puisque, en France du moins le développement considérable du titre ne date que du début de ce siècle, n'en est pas moins capitale : il existe deux formes de discours, le discours du titre et celui de l'article, qui se superposent généralement, mais qui, à la limite, dans les quotidiens "populaires" notamment, peuvent se disjoindre partiellement ou totalement. Ces discours, distincts, tendent à devenir des discours indépendants, ce qui se manifeste dans le fait qu'ils sont le plus souvent produits par des journalistes différents.

Les titres, donc, constituent un discours propre, ou, plus exactement, un niveau propre du discours de la presse, une strate, si l'on veut. Et cette strate elle-même n'est pas linéaire, unie, mais elle comporte également une stratification interne, la superposition de fragments. La forme la plus évidente en est la division du titre en sur-titre, titre, et sous-titre. Par exemple, deux jours après le coup de force du général Jaruzelsky, le "une" du Monde comporte le titre suivant :

"D'importants mouvements de grève sont signalés en Pologne"

suivi du sous-titre :

(1) terme emprunté à Maurice Mouillaud, "Rhétoriques et Stratégies" id.

"L'armée isolerait Varsovie"

Or le même jour, en page deux, les informations sur la Pologne, qui constituent la suite de la "Une" présentent un sur-titre :

"La Pologne sous le contrôle des militaires" suivi du titre :

"Des mouvements de grève sont signalés dans plusieurs entreprises"

Ce qui instaure un rapport inverse de celui de la "une".

L'énoncé titre lui-même est susceptible de comporter différentes strates ; ainsi :

"L'annexion du Golan par Israël suscite de vives protestations"

Cela nous conduit à faire deux remarques. L'activité du journal consiste toujours, nous le rappelions plus haut, à rassembler des informations multiples ou diverses pour produire une unité que le titre est censé manifester ; mais ce n'est une unité qu'en apparence puisqu'elle produit à l'intérieur d'elle-même des "niveaux" spatiaux, des "paliers" qui précisément sont à l'origine du sens, stratifié et hiérarchisé lui aussi. On trouvera donc dans le titre une sorte de cadre idéologique, de mise en perspective qui permet de lire l'information sur plusieurs niveaux, là où justement le journal l'organise.

Notre deuxième remarque part d'une observation beaucoup plus générale, et tient aux relations que les diverses strates de ce discours entretiennent entre elles. On peut, schématiquement, considérer que le discours de la presse met en jeu trois ensembles : un discours "primaire", d'abord, dans lequel s'exprime la "réalité" ; il est la matière première sur lequel le travail journalistique s'exerce, et ne peut apparaître directement à la surface du journal que sous forme de citation ; c'est ce qui donne au discours rapporté un

"effet de réel" ; c'est aussi, sous un autre point de vue, ce qui "légitime" le propos du journaliste. Un discours "secondaire" ensuite, est celui des articles publiés. Les titres constituent donc un discours "tertiaire" qui entretient avec le discours "secondaire" un rapport analogue à celui du discours "secondaire" avec le discours "primaire". D'un discours à l'autre, se construit et se légitime cette forme spécifique que M. Mouillaud caractérise sous l'épithète de "journalique". Mais à l'intérieur de ces deux discours "secondaire" et "tertiaire", il existe des degrés et des niveaux intermédiaires qui donnent le sentiment que le travail journalistique consiste à élaborer plusieurs images du même : le titre, le chapeau et l'article constituent par exemple comme un triple discours sur le même événement. On sait que la répétition du même crée toujours une dynamique, un rythme propre : le rythme du discours du journal est ainsi produit par le retour du "même" qui donne à l'information l'image d'ondes successives de plus en plus larges si on ne considère que le plan, ou d'épaisseurs successives si on retient l'effet de relief que procure la typographie. Pourtant, il ne s'agit pas vraiment, ou pas absolument du "même", parce que, précisément, cette succession de paliers a pour but de produire une orientation particulière : les titres constituent en quelque sorte les "vecteurs" de la lecture, ce sont eux qui, d'abord, imposent la forme du "réel".

C'est peut-être aussi pourquoi le titre rend sensible le caractère "fragmentaire" de l'information (1). Il n'existe en effet nul ensemble où le titre pourrait s'insérer comme la phrase dans un discours. Le titre

(1) M. Mouillaud, "Rhétoriques et Stratégies", o.c.

montre que l'information fonctionne comme un agrégat d'unités informationnelles, sans lien organique qui les relie. Cela apparaît à l'évidence lorsque, en particulier en première page, les titres et les débuts des articles correspondants sont isolés les uns des autres par des filets importants. Si, à l'origine, le filet qui sépare les colonnes (la "colombelle") avait pour fonction de permettre la lecture de ces colonnes comme autant de pages théoriques, la visualisation croissante de la page a fait croître dans le même temps les diverses façons d'isoler les surfaces qui dès lors font paraître la page comme l'assemblage de fragments hétérogènes. Chaque information, identifiée par son titre, n'est qu'un de ces fragments.

Le journal, en effet, est dominé par sa double organisation, organisation temporelle de sa publication, et organisation spatiale de chaque numéro. Les numéros se suivent quotidiennement, mais chacun d'eux n'est pas vraiment la suite du précédent. Si, par exemple, l'introduction du "feuilleton" est à peu près concomitante de la naissance de la presse "moderne", c'est bien parce que chaque livraison forme à ce point une totalité que rien n'assure la permanence des lecteurs ; et l'écriture du feuilleton a imposé au genre romanesque des modifications assez importantes pour que le texte publié chaque jour possède une unité sensible. De la même façon, les articles qui se succèdent sur deux ou trois jours pour former des séries (reportage par exemple) possèdent nécessairement une unité qui permet à n'importe quel lecteur d'en commencer la lecture à n'importe quel numéro.

Les analyses de M. Mouillaud (1) ont montré comment chaque article appartient à deux ensembles

(1) M. Mouillaud, Formes et Stratégies, o.c.

simultanés. Le premier est constitué par la série chronologique des numéros du même journal, qui impose des places et des formes qui sont comme l'image de marque de ce journal, et présupposent l'existence d'un modèle. Mais cette série est "ouverte", elle n'est jamais achevée. Le numéro 0 d'un journal, qui en est pourtant quelque chose comme le "proto-type", n'est pas plus ce modèle que le numéro par lequel le journal s'interrompt. Le modèle du journal n'est jamais représenté par un numéro archétypal, il est actualisé dans chaque numéro qui en constitue, chaque jour, une variante. Le rapport du modèle à la série, dans le journal, est, sous ce point de vue, très différent des objets dont parle Baudrillard (1). Il s'agit, d'une certaine façon, non pas d'une série, mais d'une collection, dans la mesure où chaque numéro n'est pas vraiment la suite du précédent et n'est pas non plus la reproduction d'un modèle. Et pourtant, ce n'est pas non plus une collection dans la mesure où le propre d'une collection est de pouvoir réunir une totalité alors que le journal peut toujours s'interrompre ou reprendre à n'importe quel moment, et que chaque exemplaire le contient en totalité. En somme, le propre du journal est que, d'une certaine façon, chaque numéro est un tout, et que, pour cette raison, il recommence chaque jour complètement. Mais d'autre part, il n'est jamais totalement nouveau parce que, s'il en était ainsi, le lecteur ne le reconnaîtrait pas. Il faut que le lecteur le "reconnaisse", ou, en d'autres termes, que le journal impose une "mémoire" qui se manifeste dans la forme de ce journal, et dans

(1) Baudrillard, Le système des objets, Gallimard, 1968 réédité Denoël Gonthier, 1975, pp. 103-129 et 161-165.

ses contenus (1).

D'autre part, le journal n'a d'identité propre que dans la mesure où il s'oppose aux journaux concurrents. C'est dire que, par exemple, l'originalité d'un titre n'est pas - ou de façon rarissime - une originalité par rapport au référent. Il ne vise l'originalité que par rapport aux discours construits à son propos ; il y a déjà longtemps que le scoop (l'exclusivité) n'est plus dans le contenu des informations rapportées : la concurrence des médias et la rapidité des transmissions semble désormais l'interdire, l'originalité - et l'exclusivité éventuelle - ne peuvent plus être que celles du discours.

2 - Le "savoir" dans le titre.

Le titre fournit le cadre à l'intérieur duquel l'article prend son sens ; il en indique l'orientation, le contenu et les limites. En d'autres termes, il montre ce que Ducrot appelle le "discours idéal" (2) : "le pouvoir qu'a l'acte de parole d'engendrer un monde idéal et de légiférer pour ce monde". On ne saurait trouver une explication plus vigoureuse de l'acte de titrer ; non seulement, il impose une information sans avoir préalablement à la justifier,

(1) Le fait que certains journaux, comme Le Monde contiennent de fréquents renvois à des numéros antérieurs ne contredit pas cela. Cette pratique, très caractéristique du journal en question, indique deux choses différentes :
- ce journal utilise un discours "didactique" dans la mesure où il explicite ses propres référents ; il n'est pas différent, sous ce point de vue, d'opérer un renvoi à un numéro précédent ou à un autre article du même numéro.
- ce journal se constitue lui-même comme référence, il est auto-référentiel.

(2) O. Ducrot, "Structuralisme, énonciation et sémantique", in: Poétique, n° 33, février 1978, Paris, Le Seuil, p.107sq.

mais il donne le sens de l'information dans la forme même que prend cette information : l'information se justifie elle-même par la forme sous laquelle elle apparaît.

a) Un contenu sémantique nouveau

Le titre, tout d'abord, prétend apporter une information, c'est sa première exigence. Il appelle l'attention sur un contenu sémantique nouveau ou l'espoir d'un contenu nouveau. En un temps où, généralement, d'autres médias ont averti le public des plus grands événements du moment, le journal doit tout de même, sous peine de paraître inutile, offrir la promesse d'une nouveauté, supplément d'information ou commentaires inédits. Et, dès qu'on sort de la première page, ou peu s'en faut, on entre dans un domaine que les autres médias n'ont pas exploité. Il arrive, lors d'événements exceptionnels et durables (séisme très important, guerre, élections de grande importance..) que le titre joue de la répétition ; c'est que la redondance même apporte alors une information. On le voit bien dans ce titre ironique par lequel Rouge annonçait la mort de Jean Paul 1er, qui suivait d'assez près la mort de son prédécesseur : "Le Pape est encore mort". Il faut insister, après Ducrot, sur le fait que toute énonciation se présente comme fondée ; le titre, sous ce point de vue ne fait que mettre cela en valeur, du fait probablement de la concurrence entre les journaux. Dans la mesure où la production de l'information, dans les démocraties occidentales du moins, répond à des impératifs commerciaux, le titre du journal ne peut que refléter la concurrence des

(1) O. Ducrot, Dire et ne pas dire, Paris, Hermann, 1972
id. Les mots du discours, Ed de Minuit, Paris, 1980.

produits ; le titre, de ce fait, est comme le faire-valoir du produit information, d'autant plus qu'il se présente lui-même comme la quintessence de cette information.

b) Informativité et cohérence

Pour produire cet effet sur le lecteur, le titre répond simultanément à deux règles du discours, mises en valeur par Ducrot (1). La première est une loi générale que Ducrot nomme "loi d'informativité" : "nous appelons loi d'informativité une condition à laquelle se soumet, par définition, toute énonciation ayant pour but de renseigner l'auditeur. On ne peut en effet arriver à ce résultat que si l'auditeur ne connaît pas déjà le fait qu'on lui signale"(2). En somme, pour informer, ou pour donner l'impression qu'on informe, il faut placer le lecteur dans une situation de non-savoir. "Tout énoncé A, s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore A, ou même, éventuellement, qu'on s'attendrait plutôt à non-A (ce qui augmente encore la valeur informative de l'acte accompli)"(3). Mais, ce que Ducrot appelle ici "sous-entendu" indique que cette loi "ne concerne pas la totalité du contenu sémantique de A, mais seulement ses éléments posés", et, comme Ducrot l'écrit un peu plus loin, "cela prouve que la loi d'informativité doit prendre appui sur une analyse préalable en posés et présupposés". Comme nous le verrons, c'est en effet par un travail rhétorique

(1) repris par J.Gouazé. "L'énonciation des titres", o.c.

(2) G.Ducrot, Dire et ne pas dire, o.c. p.133.

(3) id.

que le titre articule pour le lecteur la relation entre l'absence de savoir, supposée, et indispensable pour que le lecteur prenne quelque intérêt à l'énoncé, et le savoir nouveau qu'on lui apporte.

Tout discours, d'autre part, doit obéir à une "condition de cohérence" dont nous empruntons encore la définition à Ducrot (1) : "nous n'entendons pas seulement par là l'absence de contradiction logique, mais l'obligation, pour tous les énoncés, de se situer dans un ordre intellectuel relativement constant, faute duquel le discours se dissout en coq à l'âne. Il faut donc que certains contenus réapparaissent régulièrement au cours du discours, il faut, en d'autres termes, que le discours manifeste une sorte de redondance". Assurer la redondance nécessaire tout en évitant de rabâcher, voilà la question, auquel le discours répond par l'effet d'une autre loi, la "loi d'enchaînement"(2). Cette loi, est, par exemple, ce qui, dans la langue, permet d'assurer les coordinations, les subordinations de telle sorte que l'univers du discours reste stable, que l'environnement sémantique demeure fixe.

c) le "nouveau" et le "déjà connu"

Ces distinctions nous paraissent utiles pour comprendre que le titre joue sans cesse sur trois formes de savoir : un non-savoir dans lequel le titre place le lecteur (et qui stimule son attente) ; un savoir antérieur que le titre rappelle ou impose (et qui assure à la fois la cohérence du propos et l'univers

(1) Ducrot, Dire et ne pas dire, o.c. p.87.

(2) id. p.81.

sémantique voulu) ; un savoir nouveau, isotope du précédent, censé répondre à l'attente du lecteur. La relation entre ces différents savoirs est capitale pour comprendre le pouvoir de titrer : les présuppositions inscrites dans le titre imposent le champ du savoir dans lequel apparaît l'information. Et, en reprenant le concept linguistique d'illocutoire, i.e. ce qui inscrit l'énonciation dans l'énoncé et indique par là même la valeur de la prise de parole, nous pourrions dire que le titre de journal, tout comme un ordre ou une promesse, possède une valeur illocutoire parce qu'il crée un cadre sémantique qui a pour but de régler le rapport des lecteurs à ce qui est dit (1). Il faut présupposer un savoir, nécessaire pour comprendre l'information posée, en même temps qu'un non-savoir (opposé). Ainsi seulement, le titre peut définir un univers sémantique et le lecteur peut lire l'information comme ce qui maintient, renforce ou transforme sa propre position par rapport à ce qui est dit.

D'une façon peut-être plus schématique, on peut dire que, comme tout énoncé informatif, le titre instaure une relation entre ce qui est préalablement connu et ce qui est nouveau. Mais, c'est son originalité, le titre impose spatialement cette relation. Non seulement elle est repérable par les caractères de l'énonciation, mais elle est prise en charge par la disposition typographique du texte dans l'espace et aussi par l'utilisation d'indices extralinguistiques comme les tirets, le soulignage, la modification des caractères

(1) Voir l'Illocutoire. Linguistique et Sémiologie n°4 P.U.L.1977, en particulier : O. Ducrot, "Illocutoire et performatif". C.Kerbrat-Orecchioni, "Note sur les concepts d'illocutoire et de performatif". Et A.Berrendonner, "Le fantôme de la vérité", qui s'oppose fortement aux précédents et propose une théorie linguistique très différente : "la force illocutoire d'un acte d'assertion semble dépendre de la nature de la proposition assertée. La valeur de l'acte serait fonction de son contenu" (p.158).

etc... D'une façon peut-être analogue à la langue parlée où l'intonation et les gestes isolent des parties de l'énoncé (1), la disposition spatiale des titres marque la différence fonctionnelle entre les différentes parties de l'énoncé.

d) l'information et la différence

Un titre comme "Les armes volées à Foix ont été retrouvées" (6 janvier 32) renvoie à l'attaque d'un camp militaire, le 22 novembre précédent, par un commando à qui on avait prêté les pires intentions, jusqu'à celle d'assassiner le président de la République ; ou, le 8 janvier, "M. Ségué lance un avertissement aux contestataires cégétistes" renvoie aux divisions créées au sein de la classe ouvrière et de la classe politique française par le coup d'état militaire en Pologne. Un titre donc qui, en apparence, est purement informatif renvoie en fait à un référent qu'il désigne, et, la plupart du temps, qualifie. Le continuum de la réalité ne contient rien qui se voie particulièrement, c'est donc la rupture de ce continuum qui détermine le caractère proprement informatif de l'événement. Les journaux ne peuvent désigner que la différence : la découverte des armes interrompt deux mois de recherches infructueuses, une prise de position ferme du secrétaire de la CGT apporte un élément nouveau dans la division du syndicat etc... En somme ce qui est nouveau ne devient perceptible que parce qu'il est inhabituel : le journal apporte ce qui rompt avec le journalier. Ainsi peut-on s'étonner moins que le fait Baudrillard de ce que par exemple, la rubrique "société" du Monde,

(1) sous ce point de vue, le titre contemporain aurait conservé la marque du mode le plus ancien de diffusion des journaux, la crie.

contient surtout ce qui se situe "en marge" du social : le "résidu", comme dit Baudrillard, précisément parce qu'il n'est pas intégré au processus de socialisation (clochard, homosexuel ou drogué...) apporte une information sur la société alors que tout ce qui relève directement de l'ordre social quotidien ne le peut pas. On pourrait rêver qu'il en soit autrement, mais les journaux actuels montrent que seul l'inhabituel fait information. Cela ne peut vraiment surprendre, la théorie de l'information nous a appris depuis longtemps que l'information est d'autant plus grande qu'elle est plus improbable.

3 - L'organisation spatiale des titres.

a) la mise en rubrique

Cela n'est pas vraiment spécifique de la presse et caractérise toute information, mais revêt dans la presse des formes propres. En effet, dans une communication interpersonnelle, par exemple, le ton, le geste, les noms propres, les déictiques (pronoms démonstratifs, indicateurs temporels etc...) permettent d'identifier sans difficulté l'objet dont on parle. Dans la presse en revanche, l'objet en question (armes volées dans un camp militaire ou opposition à la direction d'un syndicat) est généralement, sinon toujours, absent de la situation immédiate du lecteur. Il est donc indispensable de construire un dispositif qui désigne sans ambiguïté l'objet dont il est question. A cet effet, la presse utilise deux procédés majeurs (1).

(1) Voir J.Gouazé, l'"Enonciation des titres", o.c.

Le premier est particulièrement développé dans la "presse d'élite" (1) ; il consiste à construire des rubriques développées et hiérarchisées à l'intérieur desquelles les contenus sont systématiquement distribués. Ce faisant, le journal définit ou utilise un ordre qui correspond à un certain consensus, ou, plus exactement sans doute, il élimine la contingence de l'événement pour le rapporter à une généralité ou à une classe d'événements similaires reconnues socialement. Ce mode de classement apparaît comme la production d'un ordre qui domine le désordre événementiel. La production de l'ordre apparaît nettement dans tous les cas où la rubrique paraît être construite presque ad hoc. Ainsi, par exemple, a-t-on vu paraître en 1968 dans les colonnes du Monde la sous-rubrique "Agitation" qui regroupait, sous cette dénomination, les multiples mouvements imprévus de la société du moment ; ou bien, après le 10 mai 1981, et l'espoir que le changement de gouvernement pourrait résoudre les difficultés des entreprises, dans une sorte d' "état de grâce" comme on disait alors, la sous-rubrique "crises et conflits" vint temporairement coiffer les grèves et ce qui s'y rattachait. La mise en rubrique est parfois plus curieuse encore. Au cours d'une semaine relativement banale, prise comme échantillon (2), la rubrique "société" recouvre à peu près tous les jours les mêmes "classes" : religion, éducation,

(1) Ce concept est emprunté aux études anglo-saxonnes où il est assez répandu ("the elite press"). La construction des "classes" d'événements a été particulièrement mise en évidence par E.Véron dans ses travaux sur la presse bourgeoise et la presse populaire en Argentine, notamment dans "Remarques sur l'idéologie comme production de sens" in: Sociologie et Sociétés, 5 (2), 1973 pp.45-70 ; "Idéologie et communications de masse : sur la constitution du discours bourgeois dans la presse hebdomadaire" in: Idéologies, Littérature et Société en Amérique latine, Éditions de l'université Libre de Bruxelles, 1975 pp.187-326 ; "Le Hibou", in: Communications, n°28 Paris, le Seuil, 1978, p.69 sq.

(2) 20 au 28 sept.81. Voir notre participation à l'enquête collective "la presse d'influence dominante et la production du réel". Research Committee on Communication, Knowledge and Culture. o.c.

médecine, justice, etc... qui reviennent avec une périodicité importante ; mais on y trouve aussi deux "hapax" avec "Unicef", le dimanche-lundi et "Unesco", le jeudi, qui sont tout à fait étranges en ce lieu : sous le nom "Unicef", en effet, on trouve la mention d'un don effectué par des pays pétroliers arabes à l'organisation internationale, ce qui pourrait justifier son insertion à la rubrique "étranger", et sous le nom "Unesco", on trouve deux informations qui renvoient la première aux hésitations des USA sur leur contribution financière, la seconde à l'association internationale des critiques d'art, ce qui justifierait leur insertion dans les pages "culture". On peut en tirer deux conclusions : la première est l'instabilité des rubriques elles-mêmes, ou plus exactement, l'absence de frontière nette entre elles. La deuxième, qui nous retient plus directement ici, est qu'il s'agit, dans cette mise en rubrique, de constituer un référent à l'intérieur duquel l'information paraîtra intelligible. La mise en rubrique, en somme, constitue un cadre de perception de l'information, et, en même temps, constitue le référent essentiel de l'information.

b) Titre et sur-titre

Le deuxième moyen d'assurer l'intelligibilité de la référence est la disposition spatiale du sur-titre et du titre, ou, de façon plus générale, l'introduction d'une discontinuité spatiale dans la continuité de l'énoncé-titre. La disposition du titre dans l'espace introduit en effet une répartition entre le savoir préalable, dont nous parlions plus haut, et le savoir nouveau qui constitue à proprement parler l'information. Par exemple, dans Le Monde (24.9.81)

L'application de la loi d'amnistie

Les auteurs du hold-up de Condé sur l'Escaut restent détenus

ou

La tentative d'assassinat de M. de Varga
Aimé Blanc, ancien chef de l'O.C.R.B
a été entendu par le juge d'instruction.

Cette disposition permet à la fois de distinguer et d'articuler, d'une part les savoirs antérieurs qui apparaissent comme une série mémorielle, et le contenu nouveau ou momentané de l'information, qui apparaît de ce fait comme contingent. Parce que, précisément, cette distinction fait apparaître les contenus nouveaux comme l'élément variable d'une série dont l'invariant a été préalablement posé. "L'une des structures les plus répandues dans la presse française, du quotidien à tirage limité au quotidien à fort tirage, consiste à distinguer le fait nouveau du fait connu, le momentané de la durée, la différence de la répétition, ou du retour du même. L'ordination typographique impose en priorité la lecture de l'apport de l'élément nouveau et momentané dans le titre, au sens restreint du terme, et attribue, en second lieu, le rappel de discours antérieurs à l'avant-titre" (1). Typographiquement, bien sûr, c'est l'élément nouveau qui est mis en valeur, mais cette emphase joue précisément sur la répartition stable du connu et du nouveau. En somme, le titre articule une série et une information qui en est comme une variante et "cette articulation est homologue à sa disposition spatiale"(2).

Cette disposition n'est apparue que tardivement, car elle suppose que l'information utilise des éléments proprement visuels dans l'organisation de la page.

(1) R.Tilby, "Notes sur l'emploi du discours discontinu dans les titres de Presse" in Iberica I. Publication du Conseil Scientifique de l'UER d'Etudes Ibériques et Latino-américaines.

(2) J.Gouazé, "L'énonciation des titres", o.c.

Nous ne connaissons pas de travaux d'histoire de la presse qui aient examiné précisément ce phénomène, et nous ne pouvons dater son apparition, mais elle nous semble tout à fait sensible au début de ce siècle, où on voit de façon assez constante, dans tous les types de journaux, et non pas seulement dans ceux qui, comme Le Matin, ont une formule "avantgardiste", des titres disposés en avant-titre et titre, analogues à ceux que nous connaissons, à côté des titres de forme ancienne, issus de la formule latine "de aliquare". Par exemple, dans Le Siècle (20.12.1913), à côté des titres usuels, qui continuent à être majoritaires, comme :

Les fortifications
ou La crise des Postes
ou Les rapports roumano-serbes
on trouve, toujours justifié sur une seule colonne :
La souscription pour l'aviation
Comment ont été affectés
les fonds
de la souscription nationale

Sur une colonne encore, dans La Gazette de France (20.9.1913), à côté de

La paix turco-bulgare
ou Les aviateurs et l'Allemagne
ou Les Etats Unis et le Japon
ou Le séjour du roi de Grèce à Paris
on trouve

Après les manoeuvres
L'opinion du Général Joffre.

Dans Le Radical, qui ne limite pas ses titres à la colonne, mais compose ses articles sur plusieurs colonnes, on lit, par exemple (3.10.1913, sur 4 colonnes) :

Avant le congrès de Pau
Interview de M. Emile Combes
ou, le lendemain, dans La Lanterne
Comment M. Sembat juge
La situation du parti radical

Après la guerre, cette disposition est la même, mais elle semble plus systématique, surtout à la "une". Par exemple, dans deux journaux extrêmement différents, Le Matin et le vénérable Journal des Débats, les 10 et 11 Octobre 1923, à propos du même événement, le premier sur trois colonnes et le second sur une seule colonne:

Le coup d'Etat de Munich

Ludendorff a échoué piteusement

dans Le Matin, et dans le Journal des Débats, l'avant-titre et le titre comportent le même rapport sémantique :

Les événements d'Allemagne

Echec du coup d'Etat en Bavière

Ludendorff arrêté

La division de l'information en élément connu et élément nouveau, et sa distribution en avant-titre et titre nous paraît donc avoir été le fruit inévitable de l'utilisation du sens de la vue dans le journal. Cette répartition, beaucoup plus diluée dans les énoncés de l'article, est comme un extrait du texte, brandi comme insigne.

4 - Rhétorique du titre

a) structures logiques et structures syntaxiques

Le titre étant ce qui, dans une large mesure, "condense" l'information, il serait utile de disposer d'un modèle qui permette à coup sûr de décrire la structure sémantique d'un énoncé. Cela contribuerait, en effet, à mettre en évidence l'originalité du discours de la presse. Malheureusement, nul linguiste ou sémioticien ne peut actuellement se vanter de maîtriser une telle analyse. On devra donc s'en tenir

aux distinctions qui paraissent les plus opérantes (1).

Il est généralement reconnu que tous les énoncés assertifs (affirmation ou négation) peuvent être décrits comme l'attribution d'une propriété à un objet. Ainsi peut-on distinguer dans les énoncés un sujet, qui désigne l'objet dont on parle, et le prédicat, qui désigne la propriété qu'on lui attribue.

Il se trouve que, dans la langue française comme dans beaucoup d'autres langues, cette distinction proprement logique entre sujet et prédicat trouve un correspondant dans la forme grammaticale des énoncés : le sujet grammatical correspond au sujet de l'affirmation. Il y a donc une correspondance entre la structure logique et la structure syntaxique des énoncés.

Dans la mesure où l'assertion est la forme première d'un énoncé informatif, il n'est pas surprenant qu'une part importante des titres puisse être analysée selon cette distinction. Par exemple, (vendredi 15 janvier 82, dans Le Monde) : "La France n'entend pas laisser s'enliser les négociations de Bruxelles" ou "Les Etats Unis veulent obtenir des concessions commerciales des grands pays industrialisés". Nous prenons pour exemple une phrase affirmative et une phrase négative parce que l'objet d'un énoncé (La France ou les Etats Unis) demeure l'objet dont on affirme quelque chose lorsqu'on nie cet énoncé : la France resterait objet

(1) Voir O. Ducrot et T. Todorov, Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage, Paris, Le Seuil, 1972 : l'organisation sémantique de l'énoncé pp. 344-48. Sur les procédés d'emphase dans les titres, voir AM. Loffler, "L'emphase dans la presse argentine" Etude linguistique sur les titres et les textes de La Razon, Thèse doctorat 3e cycle, Université de Paris III, Sorbonne nouvelle, Juin 1971 ; AM. Loffler, "L'emphase dans les titres de journaux" in : Cahiers de lexicologie, 21, 1972, pp. 87-124 ; AM. Loffler Laurian, "Lexique et fonctions dans les titres de presse" in : Cahiers de lexicologie, 26, 1975, pp. 110-124.

du premier énoncé dans le titre "la France entend laisser s'enliser les négociations de Bruxelles" et les États Unis, dans le titre "Les États Unis ne veulent pas ...". Mais il se trouve que, le même jour, il y a, en première page, 7 autres titres dont la forme est complètement différente :

"Pékin et l'armement de Taiwan"
"Nationalisation et emploi"
"Un entretien avec M'Zali, premier ministre tunisien"
"Ecrivains d'Argentine"
etc... Ce seul modèle ne saurait donc suffire, même s'il correspond à la forme la plus simple de l'information.

Il apporte cependant un élément de réflexion important : le fait que, dans notre langue, le sujet logique et le sujet grammatical d'un énoncé soient rapprochés fait comprendre que la transformation passive modifie le sens de l'énoncé. Ainsi par exemple, "Moscou soutient ouvertement le régime du général Jaruzelski" et "Le régime du général Jaruzelski est ouvertement soutenu par Moscou". Ces deux énoncés n'ont ni le même sens, ni les mêmes conditions de vérité : le sujet grammatical désigne l'objet auquel on attribue une propriété ; en conséquence, il est différent de dire que Moscou a telle propriété et que le régime du général Jaruzelski a telle autre propriété (1).

b) La transformation passive

On comprendra donc aisément l'importance toute particulière que revêt dans le journal l'utilisation régulière de l'inversion passive puisqu'elle

(1) Sur tout cela, voir N.Chomsky, Structures syntaxiques, Paris, 1969.

a pour effet de modifier le sujet logique de l'énoncé. La phrase passive est une assertion tout autant que la phrase active, mais la phrase passive n'a pas le même sujet que la phrase active qui lui correspond. Or la tournure passive est tellement répandue dans les titres qu'il faut bien s'y arrêter un peu, d'autant plus qu'elle comporte un certain nombre de "degrés".

La première forme qu'on rencontre est celle qui résulte purement et simplement de la transformation. Ainsi, "la création d'un "front national" est proposée en Pologne par un dirigeant du parti" (Le Monde, 24.9.81) correspond au début du "chapeau" : "alors que M. Olzowski, membre influent du bureau politique polonais proposait, mardi soir 22 Septembre, à Varsovie, dans une allocution télévisée, la création d'un front national regroupant...". Le sujet de l'action est maintenu, sa nomination seule étant modifiée. On pourrait considérer, par exemple, que c'est l'acte qui importe ici, plus que son auteur, malgré sa relative notoriété. Et on pourrait imaginer que c'est, selon les cas, la notoriété du sujet ou l'importance de l'action qui provoquera le maintien de la phrase active ou la transformation passive. Dans ce cas-ci, la création d'un "front national" "domine" la personne qui fait la proposition. Cela est probable, mais n'explique pas tout, car on peut trouver l'inverse (Le Monde, 15.1.82) : "Des inconnus massacrent une famille de douze personnes", titre d'un article où on lit que "les douze membres de la même famille âgés de six à soixante cinq ans, ont été tués par un groupe d'hommes fortement armés dans le village de ...". Cela au milieu d'autres informations sur les actes de violence au Guatemala. Le fait qu'ici, agresseurs et victimes soient anonymes ne permet pas davantage d'expliquer l'inversion passive dans l'article que l'usage de l'actif dans le titre ;

faut-il alors expliquer le choix de l'actif ou du passif par le sémantisme de l'action ? Cela nous semble bien compliqué, et, si c'était le fait de massacrer qui primait, le titre le plus adéquat serait quelque chose comme "Massacre au Guatemala. Une famille de douze personnes est tuée par des inconnus" ; mais ce titre est peu probable dans Le Monde... Alors ?

Il faut encore examiner quelques titres passifs car la forme de très loin la plus fréquente élimine purement et simplement le sujet de l'action. Ainsi ;

"Le contrôle des changes sera renforcé
Les taux d'intérêt seront relevés" (Monde, 20.9.81)
ou "Trois basques espagnols seront assignés à résidence à l'île d'Yeu", ou encore "Des conseils d'ateliers devraient rapidement être mis en place" etc...

Cette forme de titre, extrêmement fréquente, se distingue de la précédente par la disparition du sujet de l'action. Ce gommage a un effet idéologique majeur, celui de placer le lecteur en face de faits bruts, d'événements sans cause. Les titres de ce type manifestent la forme la plus simple de l'émergence d'un donné factuel. Dans une étude sur les titres relatifs à l'incendie du C.E.S "Pailleron", AM.Loffler remarque que les titres évoluent entre le premier et le deuxième jour après l'incendie : "seulement le deuxième jour apparaît la fonction causale, et avec elle un vocabulaire plus ample et moins subjectif sans ses intentions. Le 7 (7 février 1973) est le jour des affirmations brutales et émouvantes, le 8 est le jour des comptes et des interrogations" (1). Nous avons remarqué pour notre part que cette disparition du sujet

(1) AM.Loffler-Laurian, in: Cahiers de lexicologie 26, o.c. p.124.

de l'action est presque une norme pour les informations relatives au fonctionnement usuel des institutions, (décisions judiciaires, nominations à des postes importants, par exemple) : "M. Henri Bourges est nommé directeur de Radio-France internationale" ; "M. Philippe Audebert est écroué et son frère libéré" (Monde 26.9.81) ; il arrive simplement que dans ce cas, le sujet de l'action apparaisse comme une circonstance : "au Conseil des Ministres", "Aux Assises de X." etc... Ce déplacement n'est pas sans importance comme on verra.

Sans doute, cela n'apprendrait rien à personne d'écrire que c'est Madame Cotta qui a nommé Henri Bourges ou que c'est le gouvernement qui va renforcer le contrôle des changes, mais cette élimination du sujet suscite deux interprétations différentes. On peut considérer que l'institution qui nomme ou qui décide, n'a pas, elle, à être nommée : en ce cas, la disparition des acteurs institutionnels (gouvernement, ministres, etc...) conduirait à une réactivation incessante du processus institutionnel dans l'esprit du lecteur, contraint de reconstruire l'énoncé de base. Cela nous semble peu probable parce que, précisément, d'autres titres maintiennent bien ces institutions comme sujet de l'action. Il faut donc probablement interpréter l'absence du sujet institutionnel comme une occultation de ce sujet : l'individu nommé prime sur l'institution "nommante" qui, elle, est renvoyée à une sorte d'inconscient du lecteur ; les effets de l'institution sont nommés comme des faits, et non précisément comme effets de l'institution.

On peut aussi rendre compte de cela grâce à la distinction opérée par certains linguistes entre le thème et le propos. Ces deux notions en effet, portent, non sur l'énoncé comme la distinction entre sujet et prédicat, mais sur l'énonciation. Le thème d'un acte

d'énonciation, c'est ce dont parle le locuteur, ou l'objet du discours, le propos étant l'information qu'il apporte relativement à ce thème. Soit l'exemple "Le général Jaruzelski a pris le pouvoir à Varsovie". On voit instantanément que, tout en étant sujet sémantique et grammatical, "le général Jaruzelski" peut fort bien ne pas représenter le thème de l'article. Ce qui permet de déterminer le thème est la question à laquelle l'énoncé répond ou est censé répondre : il y a, dans ce cas, au moins trois questions possibles : qu'a fait le général Jaruzelski ? qui a pris le pouvoir ? qu'est-ce qui s'est passé ? En général, ce sont les procédés d'emphase qui permettent de repérer le thème et le propos dans les énoncés eux-mêmes, et on sait que la disposition typographique du titre fonctionne généralement comme procédé d'emphase.

Or l'inversion passive a pour effet de transformer le propos en thème. Le porte parole du gouvernement, annonçant à l'issue du Conseil des Ministres le renforcement du contrôle des changes prend pour thème l'action de ce gouvernement et propose différentes décisions. Le journal, annonçant que "le contrôle des changes sera renforcé", prend pour thème le contrôle des changes. Ce n'est pas qu'un déplacement d'accent comme on pourrait penser. Si on considère l'article comme une expansion du propos, il n'est pas indifférent du tout de modifier le propos, parce que c'est le propos qui contient l'information. On pourrait dire, en schématisant un peu, que le propos du porte parole devient le thème de l'article, indiqué dans le titre (1).

(1) J. Dubois (Grammaire structurale du Français, t.2 Le verbe, Paris, Larousse) propose un certain nombre de règles de la transformation passive, en considérant que cette transformation est nécessaire lorsqu'il faut rétablir ce qu'il considère comme "l'ordre canonique"...

c) La présupposition

Pour préciser les effets de ce déplacement, il est nécessaire de faire appel à la notion linguistique de présupposition. Soit le titre (Monde, 17 Janvier 82)

... de la phrase. Trois critères définissent les cas où cette transformation est nécessaire :

- la référence contextuelle : lorsqu'il y a une dépendance syntaxique immédiate, le passif permet de lever toute ambiguïté. Un certain nombre de titres semblent obéir à cette règle, par exemple :

"Son congrès s'est ouvert hier à Avignon
La FEN divisée par la Pologne"

- la nature des syntagmes nominaux : la transformation passive permet de rétablir l'ordre : sujet animé - complément inanimé :

"Deux anciens condamnés à mort sont rejugés
par les Assises de la Somme"

- le nombre des syntagmes nominaux : le passif permet de rétablir l'ordre : sujet singulier - complément pluriel. Cet ordre est dicté, selon Dubois, par la loi d'économie car le sujet pluriel entraîne une marque redondante sur le syntagme verbal. On en verra l'exemple dans le sous-titre suivant :

"Une octogénaire jetée à terre par un voleur
Le malfaiteur est arrêté par les gardiens
de la Paix".

Ces règles sont séduisantes, mais nous semblent totalement insuffisantes pour rendre compte de l'usage particulier que la presse fait du passif. Le titre suivant du Monde, par exemple, "Les crédits destinés à l'archéologie sont très fortement augmentés par le ministère de la Culture" contredit toutes les "règles" de Dubois. Les infractions à ces règles ont une telle fréquence dans les titres qu'on ne peut les considérer comme des "exceptions". Le titre du Monde que nous proposons comme contre-exemple est en revanche parfaitement justifié si on considère que c'est l'opposition du thème et du propos qui articule le titre de presse : les "crédits" sont le "thème". La même opposition thème-propos permet de rendre compte de tous les titres qui respectent les "règles" proposées par Dubois.

"L'armée française commence à recevoir son nouveau char de combat". Cet énoncé (E) signifie :

a) l'armée française n'avait pas, dans le passé, ce type de char.

b) l'armée française en a maintenant les premiers exemplaires.

Ces éléments a) et b) ont des propriétés distinctes : l'élément a) est encore affirmé lorsque l'énoncé (E) est nié (il est faux que l'armée française commence...) ou lorsqu'il est l'objet d'une interrogation (est-il vrai que l'armée française ... ?) ; l'élément b), en revanche est modifié par ces deux opérations.

D'autre part, l'élément a) est présenté comme déjà connu et impossible à mettre en doute alors que b) est présenté comme l'élément nouveau, discutable.

On appelle l'élément a) le "présupposé", et l'élément b) le "posé" (1). La présupposition est très claire avec l'emploi d'un certain nombre de termes dont la signification comporte elle-même une présupposition, comme "le début", "la fin" ou "la suite", ainsi que pour les verbes correspondants : "commencer, poursuivre, terminer" etc... Mais, de façon beaucoup plus générale, le double "test" de l'interrogation et de la négation fait apparaître dans tout énoncé des éléments variables et des invariants qui, eux, ne sont pas affectés par l'interrogation ou la négation. Dans l'exemple précédent, le "contrôle des changes" est présupposé.

La présupposition est souvent beaucoup plus complexe, comme on voit dans ce titre plus vaste sur la vente des avions Awacs à l'Arabie Saoudite :

(1) Sur la présupposition en général, voir O. Ducrot, en particulier dans Dire et ne pas dire, o.c. qui explique longuement l'usage de tels "tests".

"Le Sénat américain semble rejoindre la Chambre des représentants dans son opposition au contrat" : ici, la présupposition recouvre aussi l'opposition des "représentants" à la vente des avions.

La présupposition a au moins deux rôles : d'un point de vue logique, si le présupposé est faux, l'énoncé ne peut être dit ni vrai, ni faux. En ce qui concerne les conditions d'emploi ensuite, le présupposé doit être vrai, ou être cru vrai, pour que l'emploi de l'énoncé soit normal et acceptable. On comprend alors que le présupposé, ou plutôt l'insertion, comme présupposé, de divers éléments de l'information dans l'énoncé titre soit très exactement ce qui assure la continuité de l'information, le rapport entre le déjà connu et le nouveau. N'importe quel lecteur, ignorant les tractations entre les USA et l'Arabie Saoudite sur ce type d'avion, est placé dans une situation où on lui indique ce qu'il devrait déjà savoir, s'il ne le sait, et ce qu'on lui annonce comme nouveau. On peut donc apporter une première conclusion : c'est en présupposant un savoir antérieur que le titre articule le savoir ancien et l'information nouvelle, ce qui rend indiscutable le mouvement de l'information.

Sous un autre point de vue, celui des conditions d'emploi, on s'aperçoit que le présupposé impose, plus fortement que toute autre chose, le cadre dans lequel apparaît l'information. On comprend aussi que le rapport polémique puisse aisément s'introduire par l'opposition, non des éléments posés, mais des éléments présupposés. Par exemple, l'interprétation qu'on a pu donner des propos du général Jaruzelski, le 13 Décembre 81 : "ceci n'est pas un coup d'état militaire" oppose radicalement, à partir du lendemain,

l'information sur la Pologne produite par L'Humanité et la presse communiste d'une part, et le reste de la presse d'autre part, puisque tout aussitôt, le "savoir antérieur" apparaissait dans la presse non-communiste sous la forme de "dictature militaire" (sous des formes évidemment diverses), et dans la presse communiste sous celle d'une reprise en main des intérêts nationaux polonais, voire d'un redressement de la démocratie (1).

Si nous reprenons maintenant la distinction du thème et du propos, nous nous apercevons, comme il est normal, que le thème est généralement présupposé, et que c'est le propos qui contient l'information nouvelle et, éventuellement, discutable. C'est là, évidemment, que l'inversion passive prend tout son sens : dans la mesure où le passif opère une conversion du propos en thème, l'inversion passive aboutit au fait que l'information nouvelle (le propos) devient son propre thème, et donc, est indiscutable. Plus exactement, elle est le cadre dans lequel elle se donne comme information, ce qui assure sa valeur de vérité. Tout se passe en somme de la façon suivante dans le rapport du titre et de l'article : l'article, généralement, reprend l'action "le ministre de l'économie et des finances devait mettre au point, dans la journée de samedi, des nouvelles mesures de la défense du franc.."; du discours de l'article est extrait le fragment le plus significatif, ou le condensé des informations, pour en faire un titre. Mais si, dans cette extraction, on opère une transformation passive,

(1) L'efficacité polémique des présupposés n'est plus à démontrer. Elle est constante dans le discours politique comme le montre l'utilisation de l'adjectif "bon" par Valéry Giscard d'Estaing dans la "bonne politique pour la France" et du même adjectif par le PCF dans le "bon programme commun" qui l'oppose un certain temps au parti Socialiste.

on inverse le sens de l'information ; le propos devient le thème, et l'article, d'où est extrait le titre, est fondé sur lui. En quelque sorte, titre et article deviennent l'alibi l'un de l'autre, et l'information se clôt sur elle-même. (1)

Lorsque le titre est divisé en avant-titre et titre, généralement, cela ne pose pas de question : l'avant-titre indique le thème et le titre indique le propos. Cette distinction recouvre donc en ce cas la répartition examinée plus haut entre la série mémorielle et la variable. Il arrive cependant que les avant-titres posent quelques problèmes. Nous en indiquerons un (2). Le Monde a l'habitude, dans sa rubrique "étranger", de répartir géographiquement les informations, une première articulation distribuant les continents, la seconde les Etats. Le nom d'un Etat fonctionne alors comme thème général des informations souvent variées qu'on y trouve. Mais cette construction, qui paraît être comme un réflexe dans le Monde comporte des effets étranges. Le 26 Septembre 81, par exemple, on lit en dernière page trois titres apparemment fort proches :

En Iran

**L'hodjatoleslam Ali Khamenei
est présenté comme le futur chef de l'État**

En Irak

**DEUX INGÉNIEURS FRANÇAIS
ENLEVÉS PAR DES COMMUNISTES**

En Belgique

**M. CLAES (socialiste)
A ACCEPTÉ SANS ILLUSIONS
UNE MISSION D'INFORMATION**

(1) D'autres formes rhétoriques conduisent au même effet, en particulier tous les procédés d'anaphore, cf. infra.

(2) Nous prenons ici nos exemples dans Le Monde qui présente une sorte de modèle achevé de l'organisation de tels titres. Il va de soi que cette tendance générale ne se...

Dans les trois cas, la précision géographique, quoique isolée typographiquement, fait partie de la phrase titre : elle se donne à lire comme un avant-titre, et donc, selon nos précédentes remarques, comme thème. La détermination spatiale est présumée, ce qui renforce l'analyse précédente : à partir du moment où la détermination spatio-temporelle est présumée, le cadre du discours est fixé sans conteste. Mais ce qui nous retient ici est la fonction très différentes de ces localisations. "En Iran" apporte une précision restrictive sur le destin politique de Khamenei, "En Irak" est une localisation indispensable pour que l'énoncé apporte une information ; si on remplace ces deux localisations par deux autres (fictives), les énoncés sont faux. En revanche, si on remplace "en Belgique" par une autre localisation, l'énoncé est absurde. Cela indique donc que ce type d'avant-titre a une double fonction : il se donne comme le cadre géographique (ou le thème) d'une information particulière, et, en même temps, il est nécessaire à l'intelligibilité ou à la vérité de l'énoncé ; il est donc, d'une certaine façon, un pur artifice qui concourt à l'effet de référence des énoncés considérés. Le cadre de cette information n'est qu'un faux cadre puisqu'il est un élément du contenu de ce cadre, ce qui ne l'empêche pas de fonctionner comme cadre. La répétition du même procédé (trois titres similaires, le même jour, sur la même page) l'indique nettement.

Avec un des titres précédents ("deux ingénieurs français enlevés par des communistes") nous trouvons une autre forme syntaxique fréquente. Faut-il lire cet

... retrouve pas partout de la même façon. Les avant-titres de Libération par exemple, fonctionnent assez différemment, et reposent sur l'effet de surprise.

énoncé comme une phrase au passé composé passif dont l'élément verbal aurait été supprimé ou un énoncé nominal comportant une attribution ? Il nous semble illusoire de devoir recourir à une série de transformations pour justifier de tels énoncés ; il est certain, bien sûr, que cette forme attribuée aux sujets grammaticaux (les ingénieurs) une "passion" et non une action. Mais il nous semble plus important de souligner qu'elle met le lecteur devant un fait accompli, un état, le résultat d'une action, non l'action elle-même. Or, pour affirmer un état, il faut reconnaître la vérité ou la validité de l'action antérieure. Ce titre fonde donc par une sanction préalable le récit de l'action elle-même. On pourrait dire de la même façon que le résultat de l'action sert de cadre au récit qui en sera fait. Et on retrouve cette sorte d'autojustification de l'information qui est probablement une constante des énoncés informatifs, la forme des titres n'étant probablement qu'une expression particulière, et propre au journal, de cette constante.

Trois mois plus tard, ces deux ingénieurs étaient libérés. Dans l'intervalle, les informations qui les concernent se présentaient sous une forme quasiment canonique : "l'enlèvement de". Cela appelle deux remarques. La première est liée au fonctionnement anaphorique usuel des titres, nous y reviendrons, disons seulement ici que l'article défini, à lui seul, suffit à rappeler une information connue ; dès que cette information a quelque importance ou quelque longévité, elle tend à devenir une "affaire", ce qui se produit dès que l'appareil judiciaire est sollicité. Ainsi, dans la même semaine que nous prenons comme échantillon, on trouve, par exemple :

L'affaire de Radio-riposte
M. Mitterand amnistié
ou L'affaire du Havre Libre
M. Hersant détourne la loi

L' "affaire" n'est, d'une certaine façon, que l'expansion de l'anaphore contenue dans le seul article défini.

d) Nominalisations et énoncés nominaux

Notre deuxième remarque tient à la place de la nominalisation dont on sait la fortune dans les titres de presse. La nominalisation combine les effets que nous venons de voir, avec une concision susceptible de produire d'autres effets rhétoriques comme dans l'énoncé suivant :

"La chute du dollar et la hausse du mark"
Les travaux de lexicologie indiquent que la nominalisation et les énoncés nominaux ne recouvrent pas forcément les mêmes champs sémantiques que les énoncés verbaux. Dans l'analyse des titres relatifs au CES Pailleron, A.Loffler-Laurian remarque : "il semble nettement que certains termes ne s'accomodent que de l'énoncé nominal (ex: "morts", "enfants") et d'autres au contraire ne se trouvent qu'en énoncé verbal complet (ex: "les sapeurs pompiers", "les parents d'élèves"). L'emphase est double dans les premiers : termes marqués de subjectivité, faisant effet choc entre eux, et le phénomène de compensation se produit essentiellement dans le cas des seconds"(1).

Ce qui nous semble le plus remarquable dans la nominalisation est qu'il semble ne pas y avoir de présupposé, du moins lorsqu'il n'y a pas d'article défini : tout est posé, donc tout est, théoriquement,

(1) A.Loffler-Laurian, Cahiers de lexicologie, 26, o.c.p.123.

susceptible d'être mis en doute. Mais en fait, c'est le contraire qui se passe, parce que le titre entier fonctionne alors comme thème de l'article, et l'article comme le propos ; le titre est le "sujet" de l'article. C'est encore la même articulation : le titre est forcément en même temps un condensé de l'article et l'article une expansion du titre. La nominalisation, sous ce point de vue, représenterait le point culminant du fonctionnement en alibi réciproque du titre et de l'article.

L'inventaire que nous avons fait des énoncés nominaux dans la semaine du 20 au 26 septembre 1981 fait cependant apparaître que leur fréquence est liée à la mise en oeuvre du rapport entre le titre et l'avant-titre, tel que nous l'avons décrit ; ainsi, par exemple : "A TF1 / Remous autour de l'organigramme". Mais, si on examine les titres suivants : "Le Maroc face aux échéances / Reprise du procès des cinq dirigeants socialistes", ou "Rencontre francophone à Cotonou / Un meilleur équilibre des échanges culturels" ou encore "Est-Ouest, Nord-Sud / Les vents contraires", etc..., on s'aperçoit que d'autres éléments entrent en jeu : le rapport entre le titre et l'avant-titre n'est pas seulement celui de la variable et de la série, mais il est à peu près du même type que celui qu'on rencontre dans les titres articulés de part et d'autre des deux points.

Il faut encore signaler deux cas très particuliers ; le titre des éditoriaux sont généralement l'expression d'un jugement de valeur ; "Aider le Tchad à exister" par exemple signifie que

- 1) le Tchad n'existe pas vraiment (jugement présupposé)
- 2) Il faut contribuer à son organisation (jugement posé).

L'éditorial peut ainsi se contenter de propos très elliptiques puisqu'il conduit à une prise de position, au moins théoriquement. "Des "sages" embarrassants", "Une philosophie humaniste", ou "l'engrenage", ne se différencient sur ce point que par la précision plus ou moins grande de l'anaphore qui permet, ou non, de percevoir clairement le référent. A son point limite ("l'engrenage" par exemple), l'ellipse du titre devient énigme, ce qui est la forme la plus usuelle du "billet", deuxième cas particulier. "Oubli", "T.S.M", "changement", "Leçons", "Vite", "Royaume" : aucun de ces titres, au fil d'une semaine, qui ne soit à peu près totalement énigmatique. Mais c'est justement le propre du billet que de faire surgir par surprise l'humour ou la morale de l'actualité.

e) L'anaphore (1)

Pour des raisons examinées plus haut, il semble impossible de trouver un seul titre qui ne

(1) De nombreux travaux sur la nature et les fonctions de l'anaphore ont été publiés au cours des dernières années. Nous nous en tenons, pour notre part, à la définition qu'en donnent O. Ducrot et T. Todorov : "Un segment de discours est dit anaphorique lorsque il est nécessaire pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours" (Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage. Paris. Le Seuil. 1972, p. 358). Voir aussi A. J. Greimas et J. Courtès. Sémiotique. Hachette. 1979 p. 14 : "L'anaphore sera dite grammaticale lorsqu'elle utilise pour l'identification les catégories sémantiques qui font partie de l'armature grammaticale d'une langue naturelle quelconque (exemple : les pronoms, le verbe faire etc...). Il y a anaphore sémantique quand un terme condensé (ou dénomination) reprend une expansion syntagmatique antérieure". Sous ce point de vue, la plupart des nominalisations sont des anaphores. Dans les titres qui comportent des nominalisations clairement anaphoriques ("la chute du dollar", par exemple) il vaudrait mieux employer le mot de "cataphore" puisque l'expansion syntagmatique ("hier, sur toutes les grandes places internationales, le dollar a perdu...") se...

comporte une anaphore puisque le rappel d'un savoir préalable est indispensable à la perception d'une information. Il faut tout de même souligner que l'anaphore est parfois très lointaine. Par exemple, le 22 janvier 1982, on lit en dernière page du Monde :

Le sauvetage de la filiale de Michelin
L'activité de l'usine des Hauts de Seine
de Kleber Colombes sera maintenue

L'avant-titre comporte deux anaphores manifestes avec "le sauvetage" et plus encore "la filiale". Le titre indique au lecteur qui ne le saurait pas que la filiale en question est la société Kleber Colombes ; mais pour trouver trace des difficultés financières de ladite filiale dans ce journal, il faut remonter au... 30 juillet 1981, soit environ 6 mois plus tôt.

Evidemment, aucun lecteur n'a une mémoire à ce point étendue, ce pourquoi d'ailleurs le titre est plus explicite. Mais l'anaphore montre que le journal indique ainsi, non seulement ce que le lecteur sait déjà, mais aussi ce qu'il doit savoir pour comprendre l'information. En somme, l'anaphore a moins pour fonction de rappeler à la mémoire ce qui précède que d'instaurer comme cadre mémoriel des éléments nécessaires à la compréhension du contenu nouveau : c'est donc davantage une mémoire fictive qu'une mémoire réelle et l'anaphore est davantage un procédé indispensable à la stratégie informative qu'un simple phénomène d'économie langagière. Remarquons qu'en outre, l'anaphore et la présupposition qui lui est jointe ("la filiale était menacée") suscite

... trouve dans l'article qui suit, donc après le terme condensé. On retrouve là encore, par le jeu de l'anaphore "en avant" - ou "cataphore" - la justification réciproque du titre et de l'article.

la curiosité du lecteur et sert ainsi de faire valoir à l'information.

f) L'implicite

Les phénomènes de présupposition, toutefois, ne doivent pas masquer l'existence de faits implicites, souvent indispensables également pour la compréhension des énoncés, mais plus masqués. Par exemple, au cours des 16 et 17 Janvier 1982, deux événements marquaient la vie politique française : le 16, le Conseil Constitutionnel rejetait la loi sur les nationalisations et contraignait le gouvernement à élaborer en hâte un nouveau projet ; le 17, au cours d'une élection partielle, les quatre candidats de l'opposition étaient élus au premier tour. Dans le Monde daté du mardi (19 janvier) les informations de politique intérieure sont coiffées en première page par le titre suivant : "Après la décision du Conseil Constitutionnel et les succès électoraux de l'opposition".

Ce titre comporte un ensemble de présupposés assez considérable (il existe un Conseil Constitutionnel, il a rendu une décision dans tel sens ; il existe une opposition, il y avait des élections, elle a conquis tous les sièges...), mais il existe aussi un implicite encore plus important, repérable par la coordination "et" ; les deux membres du titre ne peuvent en effet être reliés de cette façon que s'ils se situent sur le même niveau ; ce niveau est implicite, c'est le fait que, dans les deux cas, le gouvernement était désavoué. Or rien de tel n'est dit dans le titre, le mot même de gouvernement n'apparaît pas, mais on voit bien que, sans ce savoir implicite, ou sous-entendu (rien ne signale son existence dans l'énoncé), le sens ferait défaut.

L'implicite est beaucoup plus difficile à manier que le présupposé parce qu'il suppose, et impose, une plus grande complicité avec le lecteur : il faut supposer que le lecteur possède les éléments qui lui permettront de comprendre ce qu'on lui propose. C'est aussi une invite à voir les choses précisément sous l'aspect du non-dit qu'instaure l'implication. Ce même jour par exemple, Libération titrait : "Un impôt catastrophe pour les nationalisations". Les présupposés concernant les nationalisations existent, mais l'implicite domine : dans "les nationalisations", on doit entendre tout ce que radio et télévision avaient déjà appris au public ; mais dans "impôt catastrophe", on ne peut rien comprendre sans faire appel au moins à deux sous-entendus : l'état ne pourra pas indemniser les actionnaires selon les recommandations du Conseil Constitutionnel sans recourir à un impôt supplémentaire ; "l'impôt catastrophe" renvoie, allusivement, à l' "impôt sécheresse" qui avait surgi quelques années plus tôt, d'une éprouvante canicule ; et cela ne suffit pas à rendre compte du choix de "catastrophe" qui, tout à la fois, signifie pour le lecteur que 1) il va falloir ajouter "en catastrophe", un additif à la loi de finances, 2) la décision des "sages" est une "catastrophe" pour le gouvernement, 3) l'impôt est une "catastrophe" pour le contribuable. C'est l'agglomérat de tout cela, qui fait que le lecteur de Libération peut se sentir complice de son journal ; le journal lui demande en effet d'établir toutes ces relations et, par là, montre qu'il se fie à la culture et au "savoir lire entre les lignes" de ses lecteurs. Evidemment, nous ne pouvons nous étendre davantage sur les titres de Libération, particulièrement fertiles en surprises, qui supposeraient une étude particulière. L'implicite impose le cadre de la lecture d'une façon à la fois plus efficace et plus incertaine que le présupposé, parce que rien ne prouve que le non-dit sera compris. Il est donc nécessaire, en fait, que cet implicite soit plus ou moins explicité par l'article qui suit.

g) Articles définis et indéfinis

Ces procédés proprement sémantiques sont fréquemment liés à la nature des "articles" (définis ou indéfinis) employés. L'article, en effet, définit l'extension du mot auquel il se rapporte : "l'article est le signe sous lequel s'opère la transition du nom en puissance, capable de toute extension, au nom en effet, assujéti à une extension que le discours détermine".(1) Dans le discours, l'extension des mots est soumise à un mouvement incessant de l'universel au particulier, ou à un mouvement inverse ; l'article marque un des termes de ce mouvement. De façon générale, on peut considérer que l'article indéfini marque le mouvement de l'universel au particulier alors que l'article défini marque le mouvement du particulier au général. On peut ainsi rendre compte du fait que l'article défini est très fréquent dans les avant-titres puisqu'il prend en charge une série d'informations, alors que l'information nouvelle caractérise ses limites dans l'usage de l'article indéfini. Mais cette tendance générale est contredite par de nombreux cas où ces deux types d'articles paraissent avoir des fonctions très proches, ce qui fait dire à J.Gouazé que "les deux articles un et le peuvent avoir des effets de sens très voisins suivant qu'ils sont pris au début du mouvement de particularisation ou à la fin du mouvement de généralisation"(2). Ainsi ce n'est pas tant la valeur de l'article, en soi, qui confère un sens à l'énoncé, que le mouvement

(1)G.Guillaume,Particularisation et généralisation dans le système des articles français, in:Le français moderne Avril-Juin 1944.

(2) J.Gouazé, "L'énonciation des titres", o.c. p.140.

du discours, qui arrête le sens de l'article à un moment précoce ou tardif du mouvement général.

h) Interrogations

Nous avons plus haut défini l'énoncé informatif comme un énoncé d'assertion, affirmative ou négative. Il arrive cependant, assez rarement toutefois, que le titre comporte une interrogation. Les titres interrogatifs sont, fondamentalement, de trois types : le premier est une interrogation "vraie", sur le modèle suivant : "I.N.C. P.Fauchon limogé ? " (Le Quotidien) Ce titre repose sur une information partielle, dans l'attente d'une information complète ; il mérite tout de même de retenir l'attention car il est toujours lié à un propos dont l'interprétation est ambiguë. Un second type, plus marqué polémiquement, correspond souvent à des enquêtes ou des points de vue, sur le modèle : "réalisme ouest-allemand ?" (Le Monde, 22.1.82) ou "A quand la gratuité scolaire ?" (id., 25.9.81), ou "Qui sont les terroristes ?" (Libération, 15.12.81). Ici, l'énonciateur est une sorte d'archi-lecteur qui pose la question à laquelle l'article est censé répondre. Le plus souvent, l'article montre précisément qu'il n'y a pas de réponse à cette question et que là est le problème, ou la question ; Libération, par exemple, demande "Le contrôle judiciaire peut-il être éducatif ?" avant un important colloque de la magistrature. Le troisième type d'interrogation pose une question à laquelle il y aura bien une réponse, à l'occasion d'un vote au parlement, d'élections, de procès, etc... Ces questions ont la particularité d'être posées, apparemment, à une instance qui a le pouvoir de décider (vote ou jugement, par exemple) ; ainsi le journal entame une sorte de dialogue fictif où l'attitude du Parlement, des électeurs ou des juges pourra être interprétée comme une réponse à la question posée. Dans ces

circonstances, le journal ne connaît pas la réponse (qui sera le prochain Pape ? La majorité changera-t-elle ? ...) et surtout, il n'a aucun pouvoir de répondre à la place de l'instance concernée ; en revanche, cette instance détient un pouvoir, et sa parole, le plus souvent, est un acte illocutoire (décision d'un magistrat, ou bulletin de vote) puisque c'est cette parole qui transforme le suspect en inculpé, le prévenu en coupable, le candidat en élu ou le projet en loi, sans que rien puisse s'introduire entre son énonciation et son effet. Le journal ne peut échapper à cette valeur illocutoire, mais il peut faire comme si la décision de l'instance concernée était une réponse à la question qu'il pose : dans l'enquête sur le procès de Bobigny à laquelle nous avons collaboré, un titre comme "enceinte à 15 ans et demi, Marie-Claire sera-t-elle condamnée pour avortement ?" impose une relation entre "enceinte" et "condamnée" qui n'est pas, tant s'en faut, la question à laquelle les juges répondent (1). C'est dans le glissement entre l'acte illocutoire et la question posée à l'instance décisionnelle que se situe l'intérêt de l'interrogation du journal, car, en fait, elle change les termes de la question à laquelle on va répondre. Cet artifice nous semble caractéristique de la liaison entre la presse et "l'opinion". En effet, "ce n'est que dans le discours ouvert par le journal que la parole de (la justice, les électeurs, le parlement...) pourra être prise pour une réponse à sa question. Devançant une parole qui sera énoncée dans une autre instance de discours, le journal transforme cette parole en réponse"(2). Par la suite, si le journal veut donner une réponse à la question qu'il a lui-même posée, il sera conduit à

(1) Voir J.Gouazé, "L'énonciation des titres", pp.115-159 et M.Mouillaud. "Rhétoriques et Stratégies", o.c. p.188 sq.

(2) J.Gouazé, id.p.158.

produire un énoncé nouveau, substitué à la parole "réelle" de l'instance considérée. En somme le journal construit en quelque sorte une scène sur laquelle se déploient d'autres rôles que ceux qui se jouent "dans la réalité". Il produit un discours qui, à l'occasion, déplace l'enjeu des questions et des réponses, de sorte que le fait législatif ou judiciaire, par exemple, prendra un sens nouveau, dont nous pensons qu'il est constitutif de l'opinion.

i) Titres à deux points

Une autre forme de titre s'est considérablement développée au cours des dernières décennies : la disposition de deux phrases ou deux membres de phrase de part et d'autre du signe :. Très fréquemment, le rapport entre les deux parties de l'énoncé correspond à l'articulation relevée plus haut entre titre et avant-titre. Par exemple, dans Le Matin (15.12.81) nous relevons :

"Manifestations en France : PC et CGT absents"

"CGT : l'opposition intérieure se réveille"

"Tunnel sous la Manche : des projets qui font grincer les dents"

Dans tous ces titres, la première partie de l'énoncé comporte l'élément sériel, et la seconde partie l'information particulière. On peut établir une typologie des rapports entre ces deux parties(1), qui sont, schématiquement de quatre sortes : le plus clair et le seul qui justifie absolument les deux points est celui qui oppose une citation et la source du propos ; par exemple :

"Edmond Maire : la Pologne marque un réveil historique du syndicalisme" (Libération 15.12.81). Ce type se complique lorsque la citation est tronquée ou vivement accentuée : "La déclaration de Cheysson : Nous n'allons

(1) Voir Jean Verrier, in: Le français aujourd'hui, n°46.

rien faire" (Libération, id.). Un second type oppose le lieu de l'information et l'information elle-même, c'est le rapport le plus courant : "De Broglie : Barre entendu aujourd'hui" (Le Quotidien, 15.12.81) ; ce type de rapport repose le plus souvent sur la localisation géographique ("Israël : la Knesseth entérine l'annexion du Golan") (Libération, id.), ou sur la localisation temporelle ("Août 1980 : naissance de "Solidarité" à Gdansk (id.)). Un peu différentes sont les formes qui opposent le fait et son interprétation ou son commentaire (au sujet de la Pologne, dans Le Quotidien, "L'armée : des ambiguïtés" ; "Solidarité : très bien organisé") ou l'effet et la cause comme dans "La crise polonaise : hausse de l'or et du dollar" (id.).

Assez fréquemment, cependant, le rapport entre les deux membres de phrase est assez complexe, mêlant ces types de relation ou introduisant des relations peu définies, comme si cette forme de phrase était susceptible de provoquer un effet de choc ou de surprise dans le rapprochement des deux parties de l'énoncé ; ainsi, dans le même numéro de Libération au sujet du coup d'état de Varsovie :

"Economie : produisez ou je tire"

"Les banquiers occidentaux : ma cassette !"

ou, à propos de la politique française de la santé :

"Jack Ralite : main basse sur l'hôpital"

On voit ici, de façon plus sensible parce qu'il s'agit de citations plus ou moins transformées, que l'intérêt des deux points tient avant tout à ce qu'ils introduisent toujours une relation entre une énonciation et un énoncé. Au lieu de prendre l'énoncé à son compte, le journal produit un énonciateur (personnage, institution ou lieu) qui semble de ce fait s'énoncer lui-même. Les deux points instaurent dans la conscience du lecteur un discours direct, même s'il manque des guillemets : l'événement s'énonce lui-même, se déclare lui-même, et le journal feint de l'enregistrer, et de le reproduire.

5 - L'énonciation du titre

Qui parle dans le titre ? L'examen des phrases à deux points et leur développement récent montre que toute la question de la production du titre est celle de la production d'une énonciation. De façon quasiment systématique, la présence du journaliste n'est pas marquée comme telle dans le titre. Et pourtant il n'y a rien qui désigne aussi sûrement le producteur du titre que ces multiples façons par lesquelles sont construits les effets de référence. Si nous les avons rencontrés, sans cesse, c'est parce qu'ils sont sans doute le point central du discours de presse. Ce discours fait fonction de réel dans nos sociétés parce que c'est lui qui organise pour ces sociétés la représentation des événements qui les affectent. Que la presse déploie à cette fin de multiples procédures, des présuppositions explicites aux énonciations fictives, montre seulement la variété de ses modes d'expression et des instruments rhétoriques qu'elle utilise. Au bout du compte, le plus important est que ces titres manifestent à un degré exemplaire le "discours idéal" dont parle Ducrot : la presse légifère pour le monde qu'elle même construit, et qui, pour les lecteurs, devient le "réel".

Nous parlons de lecteurs parce que notre perspective écarte la réalité sociologique et économique des publics. Dans l'enquête sur les procédés d'emphase dans les titres, A. Lauffler écrit que "les titres qui frappent sont ceux dont les référents coïncident avec ceux du lecteur (...) les quotidiens ont des systèmes référentiels correspondant aux systèmes des groupes socio-culturels de leurs lecteurs" (1) Nous ne saurions souscrire à ce propos qui nous paraît commettre une double erreur : le lecteur ne peut être confondu avec un quelconque groupe social

(1) A. Lauffler in: Cahiers de lexicologie, n°21, pp.88-89.

parce qu'il est inscrit dans le discours comme le spectateur d'un tableau est défini par la perspective imposée par le peintre ; le texte produit un ordre symbolique, et c'est par rapport à lui qu'on doit chercher le lecteur, non par rapport à une réalité sociale, ce qui relève d'une autre démarche. Notre deuxième réserve a la même origine : c'est le journal qui construit ses propres références ; il serait donc vain de tenter d'établir une adéquation entre les références du journal et les références des lecteurs : il n'y a de référence que construite par un discours et les références des lecteurs sont sur ce point les productions des moyens d'information. Cela nous conduit évidemment à rejoindre les réflexions de nos prédécesseurs sur la nature de l'opinion. La description que nous avons faite de la construction de l'information permet de considérer que l' "opinion" est d'abord l'organisation d'une mémoire à l'intérieur de laquelle les faits nouveaux trouvent des correspondances, des références, du sens. "Le problème du titrage, écrit J.Gouazé, est de trouver des points d'ancrage sur des séries mémorielles pour des variantes éphémères. L'opinion participe à cette structuration du titre, non pas parce que le contenu sémantique du titre répondrait à une demande extérieure, mais parce que le titre de presse pose l'opinion dans l'univers que circonscrit son énonciation. C'est à l'intérieur du discours que produit la presse que l'opinion possède un sens. Les lecteurs ne sont interlocuteurs de la presse que parce qu'ils sont définis en lecteurs par le fonctionnement même du journal (...) Nous considérons donc l'opinion comme la fonctionnalité de la presse ; la presse pose l'opinion comme une entité extérieure à laquelle elle s'adresse mais, en même temps, l'opinion n'est fondée que sur le discours qui s'adresse à elle"(1).

(1) J.Gouazé, o.c. p.137.

Naturellement, nous ne cherchons pas ainsi à dénier aux structures économiques et sociales le rôle qui leur revient, mais seulement à situer le lieu exact du pouvoir de la presse. Lorsqu'au matin du 13 Décembre 81, le général Jaruzelski explique au peuple polonais qu'il ne s'agit pas d'un coup d'état militaire, il n'est pas inconscient du pouvoir des mots. Est-ce par l'effet d'une réalité extra-discursive ou par celui de ce discours même que l'Humanité, le lendemain, s'en tient au "Conseil militaire" et évite absolument de parler de coup de force ou de coup d'état, il ne nous appartient pas d'y répondre, mais la différence même entre ce journal et tous les autres à cette occasion prouve à qui pourrait en douter que le pouvoir d'informer est celui d'organiser un ordre symbolique, que le "quatrième pouvoir" est bien celui des mots. Et ce pouvoir n'est pas vain puisque, ce jour là comme chaque jour, pour la transformation brutale de la vie polonaise comme pour le hold-up d'une banque voisine, ou un carambolage dû au brouillard, ces mots tendent à produire, pour le lecteur que nous sommes, l'évidence du réel.

TROISIEME CHAPITRE

Marques et Traces du Journaliste

1 - Question préalable

Pour répondre à la question : qui parle ?, nous avons choisi un corpus où la place du locuteur devait être a priori importante : le conclave d'octobre 1979, du samedi 14, jour où les cardinaux entrent à la chapelle Sixtine, jusqu'au lundi 16 où, en fin d'après-midi, la fumée blanche annonce l'élection du nouveau pape. Le choix de ce corpus (1) est assez simple dans notre perspective : à partir du moment où les portes se referment sur eux, les principaux acteurs de l'événement, les cardinaux, sont inaccessibles ; ils n'émettent aucune information autre qu'un signal simple, la fumée blanche ou noire par laquelle le monde apprend qu'un pape est élu ou non. La source de l'information principale étant ainsi à la fois unique et très limitée, il est, a priori, plus facile de déceler la place et le rôle du locuteur dans le traitement de cette information, et dans toutes les excroissances dont il choisira de l'entourer. D'une autre part, l'événement est à soi même assez considérable par sa fréquence assez lente, et par le nombre de chrétiens qu'il concerne directement ; il se trouve enfin fortuitement dramatisé par le fait, peu fréquent, que le pape précédent n'avait régné que très peu de jours et qu'un nombre considérable d'informations sur la nature et le déroulement d'un conclave avaient été donnés moins de deux mois plus tôt ; ainsi, par exemple, le règlement du conclave, et la disposition des lieux, abondamment décrits et commentés à l'occasion de l'élection de Jean Paul 1er ne se trouvent qu'exceptionnellement repris à l'occasion de ce conclave-ci. En revanche, la proximité du conclave précédent invite à de

(1) Nous avons retenu les journaux nationaux suivants : L'Aurore, La Croix, France-Soir, Le Figaro, L'Humanité, Libération, Le Matin, Le Monde. Dans la mesure où les différentes éditions des journaux du soir étaient susceptibles de contenir des informations différentes en raison de l'heure du 1er vote quotidien, nous avons retenu la 1e et la 2e édition de La Croix, et la 2e édition des autres journaux.

multiples rapprochements, et la soudaineté de la disparition de Jean-Paul 1er, ainsi que la briéveté de son règne, qui avaient, apparemment, vivement frappé les esprits, font de l'âge et de la santé du futur pape un élément constant et important dans le débat.(1)

a) La signature

La première chose qui frappe à la lecture des articles qui composent ce corpus est, outre l'importance spatiale des informations, et leur présence systématique à la "une" (sauf dans Libération), la présence non moins systématique des signatures. Tous les articles, sauf un, sont signés. Et, pour comprendre le rôle et le sens de la signature, il convient de remonter un peu dans l'histoire.

La signature par laquelle l'auteur d'un écrit indique son identité et assume la responsabilité de cet écrit ne peut avoir, dans la presse, la même signification qu'ailleurs, parce que l'article d'un journaliste ou d'un collaborateur, occasionnel ou régulier, n'est qu'une partie de l'ensemble de la publication : c'est l'ensemble de la publication qui donne sens à la signature, même si cette publication tire un bénéfice particulier de signatures prestigieuses ; l'apparition ou la disparition de signatures peut affecter l'image de marque d'un journal pendant un assez court moment, mais le journal garde l'identité que lui confère son titre, et non la signature de tel ou tel : Le Monde de Beuve-Méry a continué sans Sirius, L'Express sans le bloc notes de François Mauriac etc... La signification de la signature ne peut être décelée que par rapport aux autres signatures, à leur forme, et à leur place dans l'ensemble du journal.

(1)cf. le titre du Canard Enchaîné : "On demande un sain père".

La législation, sur ce point, présente une continuité manifeste : ce sont les propriétaires et les gérants de la publication qui sont responsables de tout ce qui y est imprimé, et le législateur ne s'intéresse à l'auteur de l'article que lorsque cet article est susceptible de faire l'objet de poursuites (diffamation, injures, apologie de crimes, etc...) La loi du 18 Juillet 1828, par exemple, disposait que "les poursuites judiciaires pourront être dirigées, tant sur les signataires des feuilles et livraisons, que contre l'auteur ou les auteurs des passages incriminés, si ces auteurs peuvent être connus et mis en cause" (art.8), ce qui suppose que, pour le législateur, le véritable signataire est le responsable de la publication (propriétaire ou gérant) et que l'auteur n'est pas forcément connu. La seule exception à cette règle constante est fournie par la loi du 16 Juillet 1850 qui fait pratiquement obligation à tout auteur d'un article de le signer ; cette mesure n'était d'ailleurs pas l'émanation du futur empereur aussi peu enclin au libéralisme à l'égard de la presse que son "grand" prédécesseur, puisqu'elle avait été proposée dès juillet 1848 pour contribuer à moraliser la presse. Elle fut, pour d'autres raisons, maintenue pendant tout le second Empire ; elle rendait la signature obligatoire pour "tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse", et pour tout article qui fournissait une discussion sur "les actes ou opinions des citoyens et les intérêts individuels ou collectifs" (art. 3 et 4), sous peine d'amende et d'emprisonnement. Dès la chute de l'Empire, l'anonymat revint en force, et, par exemple, dans La République Française que Gambetta fondait le 7 Novembre 1871, tous les articles "politiques" étaient anonymes, ce qui était censé donner plus de force au journal. Après la loi du 29 Juillet 1881, qui régit encore la presse pour l'essentiel, cette pratique reste fréquente : dans le Temps, à l'époque d'Adrien Hébrard au moins, l'anonymat était systématique pour les articles d'information ou de caractère politique.

Actuellement, comme au siècle dernier, la législation ne se soucie de l'auteur des articles que lorsqu'il s'agit de les poursuivre, et, dans la même tradition, la loi du 25 Mars 1952 définit les "auteurs principaux des peines qui constituent la répression des crimes et délits commis par la presse" dans l'ordre suivant :

1. les directeurs de publications ou éditeurs...
2. à leur défaut, les auteurs.
3. à défaut des auteurs les imprimeurs" etc...

Il faut tout de même signaler que les ordonnances prises après la Libération introduisaient, là aussi, une moralisation, et, par exemple, l'article 10 de l'ordonnance du 24 Août 1944 précise que "les auteurs qui utilisent un pseudonyme sont tenus d'indiquer, par écrit, avant insertion de leurs articles, leur véritable nom au directeur de la publication".

Si donc la législation se donne les moyens de pouvoir réprimer l'auteur d'un article délictueux, ce n'est pas forcément par la signature qu'il peut l'identifier, parce que la signature n'a rien d'obligatoire, tant s'en faut. Cela se comprend aisément par la nature même de l'objet journal : aucun journaliste ne peut exiger que son article soit signé, et aucun directeur ne peut contraindre l'auteur à signer, dès qu'on a modifié son texte ; on sait assez que les contraintes de la fabrication conduisent à des coupures fréquentes. La boutade usuelle du journaliste mécontent : "Si vous devez supprimer une ligne, commencez par celle de la signature ", l'indique bien.

La signature, dans la presse, ne correspond donc pas à des normes juridiques, ni à un respect de la propriété ou de l'intégrité de l'article, qui sont souvent malmenées. Pourtant, tout journaliste, habituellement, veut signer. Si en effet, la signature lui apporte la reconnaissance légitime du public à quoi il peut aspirer, elle indique aussi sa propre position dans le journal, ce que le lecteur

ignore souvent. La signature, ou plutôt la hiérarchie des signatures, à la "une" et en pages intérieures, en tête ou en pied, indique, dans le journal, simultanément l'importance de l'événement et du journaliste qui en parle. Elle symbolise à la fois la valeur de l'événement et celle du journaliste, dans la hiérarchie propre au journal.

La signature de l'article, en effet, et sa place éventuelle dans un des espaces institutionnellement réservés du journal, manifeste la force de l'engagement du journal et la place du journaliste, avec une assez grande complexité toutefois, et de grandes différences d'un journal à l'autre. On sait que la "libre opinion", ou la correspondance, engage d'autant moins le journal que son auteur est dûment identifié comme étranger à la rédaction. On sait aussi que nombre d'éditoriaux, où de toute évidence le journal s'engage, ne sont pas signés. On aurait tort d'en conclure simplement que l'engagement du journal est inversement proportionnel à l'engagement de l'auteur de l'article, repéré par sa signature.

Aux débuts de la IIIe République, il est vrai, une pratique fréquente voulait que les articles qui engagent le journal se caractérisent par l'absence de signature : cette pratique a largement disparu. L'usage d'un pseudonyme collectif, qui avait également eu son heure de gloire - qu'on pense au Thomas Grimm du Petit Journal, par exemple - a, de la même façon, disparu : on n'en trouve plus que de très rares exemples, comme celui d'André Leloup dans les Nouvelles Littéraires. Nous avons vu, dans le contrat qui liait un journaliste à un grand quotidien régional, une clause selon laquelle ce journaliste était autorisé à signer dans les seuls cas où sa contribution était "originale". Cette clause, dont il serait bien difficile de fixer les limites, indique pourtant une ligne de partage, essentielle, entre ce qui

n'est qu'information, c'est à dire le plus souvent l'assemblage d'indications fournies ailleurs, et d'autre part le commentaire (ou l'exclusivité) qui est plus valorisé. Or la règle, ou l'habitude, veut que le journaliste "de la base" fournisse l'information, et le sommet de la hiérarchie les commentaires. Ainsi, la signature "à la une" ou "en tête", ne signifie pas d'abord que son auteur est plus compétent, mais qu'il occupe une position hiérarchiquement plus élevée que celui qui ne signe qu' "en pied", en page intérieure, par ses seules initiales, ou qui ne signe pas du tout : le premier peut commenter, le second ne fait qu'informer.

Cette distinction, bien entendu, n'est pas absolument systématique dans la mesure où la cloison entre information et commentaire n'est pas absolument étanche, même dans Le Monde, et dans la mesure aussi où l'actualité conduit à donner la parole à des journalistes que leur spécialité confine généralement en des lieux peu valorisés du journal ; mais, de façon générale, on peut considérer, comme Ph.Simonnot l'a remarquablement montré pour Le Monde (1), que la place et la forme de la signature manifestent d'abord le pouvoir du journaliste dans l'entreprise qui l'emploie.

Pendant la durée du conclave que nous examinons, Libération fait exception dans le concert des signatures et l'importance spatiale que les autres journaux accordent à cet événement. En effet, dans ses numéros du 14 et du 16 octobre, Libération ne lui consacre qu'une brève, baptisée "brèfle" dans ce journal, comme on sait. Quelques jours plus tôt, Libération s'était distingué, en annonçant la mort du pape, par deux titres vigoureux :

(1) Ph.Simonnot, Le Monde et le Pouvoir, Les presses d'aujourd'hui, Paris, 1977.

"Le pape rencontrera bientôt Aldo Moro"; "Dieu lâche ses papes". Pour l'ouverture du conclave, donc, il n'y a qu'une brève, et le surlendemain, quelques lignes encore, au milieu d'autres informations sous le titre de la rubrique "En vitesse". Ce titre de rubrique, comme le nom "brèves", indique une position spécifique de l'énonciateur : à l'indication du manque de place, endémique dans les rédactions, il ajoute une désinvolture explicite à l'égard des sujets obligés de l'actualité. En accentuant délibérément le rôle des "brèves" par une altération linguistique ("brèfle"), Libération souligne un point capital de la stratégie énonciative du journal : d'une certaine façon, le journal indique lui-même à ses lecteurs la valeur illocutionnaire de ses articles. La brièveté des quelques lignes qui suivent l'indication "dernière heure" par exemple, se présentent avec une double excuse : le journal est déjà composé, et ne peut en dire plus, faute de place ; on ne sait pas non plus quelle importance ultérieure cette information connaîtra. Le journal se justifie ainsi de n'en pas dire davantage, et présente toujours plus ou moins ce type d'information comme "à suivre". La concision de la "brève", en revanche, ne laisse pas attendre un plus long développement le lendemain : ce n'est pas une information capitale. La brève montre que le journal ne veut pas laisser passer cette information sans rien dire, mais qu'il ne veut pas non plus s'y attarder. Ainsi s'explique la forme rhétorique de la brève : les premiers mots de la première phrase y tiennent lieu de titre ; l'absence de titre, et donc l'absence d'appel marqué au lecteur indique aussi que le locuteur ne s'y implique que fort peu : ce sera la rapide contraction d'une dépêche, ou sa reproduction, et rien de plus.

Pour Libération, donc, le conclave ne mérite qu'une brève. Cette attitude tire son sens de la différence inévitable avec les autres journaux et les media en général puisque le conclave faisait tout aussi bien l'objet

de l'information radiophonique et télévisuelle. Libération se situe ainsi délibérément en marge, à part de l'information. Comme pour accentuer sa propre distance, Libération commence cette brève par les mots "Apocalypse en vue" et insère dans la colonne suivante une autre brève ("Pape à 15 ans") où on lit que "à la veille de l'ouverture du conclave, Libération a mis son nez dans l'histoire très peu édifiante de la papauté et a découvert, avec joie, qu'en 1032 le nouveau pape n'avait que 15 ans". Fort curieusement, c'est dans cette autre brève que le locuteur s'énonce lui-même ("Libération a mis son nez... a découvert") et accuse sa-présence ("avec joie"), alors que dans la brève consacrée au conclave, il n'y a aucune marque formelle de l'énonciation. La distanciation qu'affiche ainsi Libération s'en trouve plus explicite, et la complicité avec le lecteur plus marquée.

Une autre exception à l'ensemble des signatures est fourni par Le Matin qui juxtapose à un article de son envoyé spécial et une interview de Mgr Marty un encadré dont le titre ne paraît déceler qu'une information en marge du conclave :

"Trois cardinaux sont morts depuis le décès de Paul VI". Cet encadré annonce la mort, l'avant veille, du Cardinal Filipiak et rappelle le décès de deux prélats le 16 août et le 11 septembre. L'absence de signature s'explique ici par le caractère parfaitement anecdotique des informations qui s'y trouvent. Le locuteur n'est pas totalement absent de son énoncé, pourtant ; on en trouve des marques qui seront examinées plus loin dans le paragraphe final : "on souhaite une issue moins dramatique à l'accident cardiaque dont a été victime un autre prélat" où l'impersonnel usuel accompagne ce type de vœu.

Si on excepte ces deux cas particuliers, tous les articles sont signés, ce qui est un cas relativement rare. Mais ces signatures n'ont pas, tant s'en faut, la même forme ni la même fonction.

On trouve d'abord trois éditoriaux, celui de La Croix, qui porte la signature de l'éditorialiste en marge, selon son habitude. L'utilisation de la marge pour une signature, que La Croix utilise seul actuellement, fréquemment assortie de petits encadrés qui annoncent les principaux thèmes de l'article, est comme une trace des plus anciennes habitudes de l'imprimerie, nous l'avons remarqué à propos de La Gazette. La marge où le nom du locuteur s'isole fait apparaître le flux continu de l'article comme une expansion visible de ce nom. Rien ne distingue, par ailleurs, cet article des suivants, ni cette signature des autres signatures, sinon l'habitude du lecteur de trouver l'éditorial à cette place et la connaissance qu'il a du nom du journaliste.

L'éditorial de l'Aurore, lui, se repère d'abord à la nature de sa typographie, ce qui est un trait habituel de l'éditorial. La signature qui le clôt (Georges Merchier) ne se distingue pas des autres signatures : il n'y a pas, à ce niveau, de marque particulière dans la nature de l'énonciation.

L'éditorial du Figaro se repère également par sa place (première colonne de la "une"), mais d'autres traits le distinguent. D'abord la lettre F traversée d'une plume, sigle du journal, en tête de l'article, invite à le lire comme une parole reconnue et authentifiée par le journal lui-même. La plupart des éditoriaux aujourd'hui présentent une forme similaire. Ils ne portent pas la signature de tel ou tel, mais le nom même du journal ; c'est le cas le plus fréquent dans la presse régionale. Mais en plus, et c'est l'usage habituel du Figaro, l'éditorial est signé deux fois ; une première fois, en bas de la "une", par les initiales J.O. que le seul lecteur habituel peut reconnaître, chiffre explicité à la fin de l'éditorial, en page deux par la signature complète : "Jean d'Ormesson", suivie de la mention "de l'Académie Française". L'identification du locuteur se fait donc à trois niveaux hiérarchisés : le journal

lui-même pose son sceau en tête, puis le porte parole apparaît une première fois sous son chiffre, ces initiales qui sont comme son sceau propre ; enfin la qualité vient redoubler l'identité, l'Académie Française, en la personne d'un de ses membres, parle sous le sigle du Figaro.

C'était une habitude, en même temps qu'un argument publicitaire, pour les journaux du siècle dernier, d'associer à leur publication une personnalité éminente du monde des lettres ou de la politique, dont les articles, en tête du journal, étaient censés lui apporter à la fois son originalité et sa qualité. Bien sûr, on voit souvent, à la "une" du Monde, tel ministre en exercice ou tel membre influent du Parlement apporter aux lecteurs une information ou une réflexion dont leur qualité indique l'importance. Mais la valeur énonciative de ces articles est bien différente. Lorsque le nom d'un ministre, d'un leader de l'opposition, le dirigeant du patronat ou d'un syndicat important apparaissent à la "une" du Monde, il est à la limite peu différent que ce soit sous la forme d'un article dont cette personnalité est l'auteur ou d'une interview : ces deux formes, pourtant bien différentes, ont en l'occurrence à peu près la même valeur : Le Monde est alors une sorte d' "espace public", pour reprendre le mot d'Habermas, et ce peut être un événement qu'une parole, habituellement publique, se déplace dans le journal. Ce n'est en aucune façon un événement ou une contribution marquante au débat public que J. d'Ormesson ou Th. Maulnier écrivent dans Le Figaro. Le Figaro compte parmi ses collaborateurs tel ou tel académicien, c'est tout.

Cela nous conduit à examiner plus précisément la valeur de l'intervention d'une personnalité publique dans une page de journal. Les autres médias (radio et télévision)

manquent rarement de relever le fait que M.X ou M.Y a déclaré, au Monde ou au Figaro, essentiellement, qu'il pensait ou prévoyait ceci ou cela. Le contenu de ces interviews ou de ces articles est rarement vraiment nouveau. L'important, et c'est bien pourquoi les autres médias le rapportent, est que la valeur énonciative, l'illocutoire, est particulière. Ces hommes, membres d'un gouvernement, chefs de file des groupes dont l'influence est la plus importante dans le pays, parfois même chefs d'Etat (qu'on pense à l'interview du président de la République Grecque au Monde avant l'admission de son pays au sein de la Communauté Européenne) sont avant tout des hommes publics, et ce qu'ils disent habituellement tire son sens de ce qu'ils parlent pour tous, ce qui, évidemment, impose un certain type de parole. Lorsqu'en revanche, ils s'adressent, en apparence, aux lecteurs de tel journal, sachant pourtant que ces paroles seront reprises par les autres journaux et les autres médias, le ton peut être différent ; moins d'assertions, plus de distance, généralement, un peu comme si leur propos était plutôt une explication, le dévoilement des intentions. Ce sont, d'une certaine façon, des confidences qui en appellent à la confiance du lecteur.

Lorsqu'il écrit dans un journal, l'homme politique paraît sortir du "jeu" politique ; il change - légèrement - de place. Ce ne peut plus être d'abord une parole d'autorité, mais un appel à une forme de reconnaissance qui détermine la relation fiduciaire du lecteur au journal. L'homme public n'est plus seulement défini par son "rôle", et ce déplacement confère son importance à la déclaration. La preuve en est que cette prise de parole dans un journal est d'autant plus importante qu'elle est plus rare ou plus inattendue. Il n'y a jamais eu d'article ou d'interview du général de Gaulle dans un journal lorsqu'il était président ; ç'aurait été un événement considérable. L'image qu'il avait constituée de son rôle

de chef d'Etat excluait à priori toute "confiance".

On doit tout de même remarquer qu'il n'est qu'un journal en France, Le Monde, à donner la parole aux personnalités de tous bords, et cela appelle plusieurs remarques. Il ne s'agit pas pour Le Monde de signaler au lecteur qu'il s'est assuré de la contribution d'un personnage important, mais de montrer qu'il est un lieu d'expression et de confrontation d'idées : là justement est l'originalité du Monde. Comme l'a excellemment montré Ph. Simonnot sur l'exemple limité du "plan Barre" de l'automne 1976 (1), Le Figaro donne la parole aux représentants des familles politiques en lesquelles il se reconnaît, alors que Le Monde accueille les signatures les plus diverses, et les plus opposées. Ce phénomène, tout à fait unique en France, est relativement récent puisqu'il n'a pas d'exemple avant Le Monde, justement. Il indique la place et le rôle de ce journal. Avec un schématisme peut-être excessif, on peut considérer que, dans la presse du XIXe siècle et du début du nôtre, la multiplicité des journaux permettait à chaque tendance politique d'avoir son organe d'information, quand un journal n'était pas créé pour cela : à l'Homme Enchaîné pouvait s'opposer La Libre Parole. A l'affrontement auquel se livraient, dans l'enceinte du Parlement, les groupes politiques ou les leaders les plus marquants, correspondait l'éventail des titres dans les kiosques. Aujourd'hui, Le Monde, lui seul et à lui seul, présente cet affrontement. Tout se passe comme si une bonne part de la spécificité de ce journal tenait, non pas au fait qu'il ait une "ligne" politique propre, mais au fait que le débat national s'y exprime directement. Le Monde, en effet, ne se contente pas de rapporter les différents parlementaires ou économiques, il publie, sous leur signature, les prises de position des leaders de la majorité et de l'opposition, du patronat et des syndicats etc...

(1) Philippe Simonnot, o.c. p.175 sq.

Il est, en quelque sorte, un second Parlement, un autre conseil des Prudhommes, bref quelque chose comme l' "espace public" habermassien. A côté des lieux institutionnels de débat (1), il y a Le Monde où s'expriment les opinions les plus diverses, et souvent antagonistes. Si bien que le lecteur du Monde se trouve en quelque sorte en position d'arbitre, ce qui le conforte dans l'idée que ce journal est le seul journal de "référence", puisqu'aussi bien on y trouve tous les avis. On peut aussi légitimement se demander, avec Philippe Simonnot, mais dans des termes un peu différents, si ce journal n'est pas ainsi le représentant parfait de l'idéologie "libérale" : à lire ces prises de position souvent contradictoires, il semble que Le Monde n'ait pas de position propre, de lieu assuré, mais qu'il se constitue précisément de la réunion, dans ses colonnes, de tout ce qui prête à débat dans la société.

Ce phénomène révèle d'abord qu'une information, nous le verrons plus en détail bientôt, est d'abord une parole. Notre seconde remarque est que le journal continue à tirer une valeur particulière de ce qu'il est seul à dire, et, en un temps où la rapidité de la transmission des informations, et le fonctionnement des agences, rendent beaucoup plus difficile la publication exclusive d'un événement important, la parole devient un des lieux de l'exclusivité. Ainsi, Le Monde a l'exclusivité d'une interview de Tsatsos à l'heure où tout le public le voit sur les écrans, l'Equipe a l'exclusivité des propos du champion de la veille, alors que tous les téléspectateurs ont pu suivre son exploit.

(1) Le titre du Journal des Débats indique leur différence : le Journal des Débats était le lieu du "rapport" des Débats, alors que Le Monde est pour ces débats quelque chose comme une surface de projection.

Le même phénomène se reproduit à la radio, mais il a tendance à s'y dévaluer de lui-même : plus la radio multiplie les débats et les interviews, plus la prise de parole cesse d'y être importante, contrairement à ce que paraissent croire les dirigeants de l'opposition d'aujourd'hui ou d'hier. La télévision joue d'une autre corde : elle recherche aussi l'exclusivité mais elle n'est plus possible sur tout sujet depuis que les "causeries au coin du feu" sont devenues une autre forme, annexe, de la conférence de presse. Il y faut toujours un déplacement, et celui qui paraît le plus opérant actuellement, est le déplacement de l'objet du discours, de la politique vers l'art, par exemple. Ainsi a-t-on pu voir au cours d'une émission littéraire, fort prisée par les romanciers et essayistes de tous types, le premier secrétaire d'un grand parti, puis le Président de la République. Incontestablement, ces "prestations" étaient des "exclusivités".

Le "scoop" reste le maître mot du journalisme conquérant. Et lorsqu'il est impossible d'avoir l'exclusivité de la connaissance d'un fait, on peut avoir l'exclusivité d'un discours sur ce fait. D'une certaine façon, c'est beaucoup plus sûr, parce qu'il y a des lieux innombrables d'une parole exclusive. S'assurer une exclusivité permanente était ce que cherchaient les journaux lorsqu'ils tentaient de joindre à leur rédacteurs la signature quotidienne d'un "grand homme". Actuellement, cette exclusivité "permanente" s'est diversifiée et répartie entre les billets, les chroniques, les feuilletons, et les libres opinions. Il reste alors à mettre en valeur l'originalité de la parole publiée. C'est précisément ce que fait le Figaro lorsqu'il néglige la place que J. d'Ormesson occupe au Conseil d'Administration et joint à son nom la mention qualifiante "de l'Académie Française".

b) Correspondants et envoyés spéciaux

Si l'éditorial est la forme où le journal s'engage le plus explicitement, il en est une autre où il signale à ses lecteurs l'importance de l'événement : l'envoi du journaliste sur place. L'éditorial en effet marque une énonciation distanciée de l'événement, même au coeur de l'agitation événementielle ; ce n'est pas un hasard si Beuve Mery avait choisi de marquer cette distance par un pseudonyme qui indiquait le regard planétaire, "Sirius". L'envoyé spécial, le reporter, lui, est au plus près de l'événement : ce n'est pas la profondeur de sa réflexion qui donne du prix à sa parole, mais la proximité du "réfèrent", le "vu", l' "entendu", sur place. Et l'envoi d'un journaliste, ou de plusieurs, marque la stratégie du journal. Le jargon journalistique appelle cela une "couverture", ce qui est singulier et désigne bien l'enjeu énonciatif : on envoie quelqu'un au coeur de l'événement pour le "couvrir", pour être, à la fois, en plein dedans, et pour le dominer, pour livrer à son sujet un savoir plus ou moins "total" que nous envisagerons plus loin. Mais ce "sur place" recouvre des positions différentes qu'indiquent les dénominations employées par les journaux. Car si tous, dans ce conclave, à l'exception de Libération, encore une fois, ont quelqu'un "sur place", il y a une différence essentielle entre la valeur illocutionnaire du correspondant et de l'envoyé spécial.

L'envoyé spécial montre d'abord au lecteur la volonté du journal de couvrir cet événement-ci. Alors que le nom de l'éditorialiste figure à l'emplacement rituel de la signature, la mention "de notre envoyé spécial" suit le titre et précède l'article. De cette façon, le titre se trouve authentifié par la proximité du "réel". Dans notre corpus, La Croix, L'Aurore, et France-Soir font suivre immédiatement la mention "de notre envoyé spécial" du nom du journaliste : Georges Merchier pour

L'Aurore, et Claude Massot pour France-Soir ; la Croix accentue l'effet de cette mention puisqu'il y a deux envoyés spéciaux dont les noms sont joints : Jean Potin et Robert Ackermann. Le Matin présente un autre mode d'accentuation : la mention "de notre envoyé spécial à Rome" n'apporte pas d'information supplémentaire, mais, comme toute redondance, elle indique l'insistance du locuteur. Cependant, Le Matin, comme Le Monde, ne font figurer qu'à l'emplacement de la signature le nom du journaliste : Alain Woodrow pour Le Monde, V.L. pour Le Matin. On retrouve là, comme très souvent dans l'ensemble du journal, un jeu assez subtil dans le choix de la nomination des journalistes. Dans Le Matin du 14, par exemple, Vincent Lalu signe V.L. l'article portant la mention "de notre envoyé spécial à Rome", mais l'interview qui a pour titre "Mgr Marty au Matin" est suivi de la mention "propos recueillis par Vincent Lalu". Dans Le Monde du 14, l'article de la "une", "de notre envoyé spécial", est signé Alain Woodrow, mais, le lendemain, le compte rendu de la messe d'ouverture, "de notre envoyé spécial" est signé A.W, ainsi qu'un encadré titré "l'ordinateur de Chicago". L'Aurore du 14 contient à la "une" l'article de Georges Merchier dont nous avons parlé, mais le 16, ce nom est précédé de la mention "de notre envoyé spécial" en page 3, etc... Que penser de cette variété ? Il ne semble pas, à l'examen, que les journaux aient un partage solidement établi des formes de nomination. Ce qui apparaît, en cette occurrence, est l'importance prioritaire de la mention "de notre envoyé spécial". Le partage des formes de nomination reste flou : l'auteur de l'article est désigné avec une souplesse qui permet de repérer des pôles plus que places strictes. De façon générale, le journal définit d'abord des rôles : le nom de l'envoyé spécial, lorsqu'il figure en tête de l'article est à la fois un rappel de son rôle dans le journal (spécialiste) et de sa fonction pour cet événement (la "couverture") ; par la suite, ou pour des remarques en marge, ses initiales peuvent suffire : ce n'est pas l'équivalent des

initiales du rédacteur "de la base", mais un appel à la mémoire du nom, le chiffre qui suffit à la notoriété, l'image de marque, en somme.

On trouve aussi l'appellation curieuse "envoyé spécial permanent", à mi chemin entre l'envoyé spécial (journaliste du siège dont le séjour sur le lieu de l'événement est exceptionnel) et le "correspondant" dont c'est précisément le rôle de se trouver là. Cette appellation, à laquelle recourent Le Figaro pour Baudouin Bollaert, et l'Humanité pour Alain Wasmès ne recouvre pas d'autre réalité que celle de "correspondant" mais elle y ajoute deux choses : l'indication que ce rédacteur est un membre permanent, et non occasionnel du journal ; celle aussi que l'événement valait la peine qu'on lui donne ce nom plutôt que celui, plus pâle, de "correspondant".

Le "correspondant" apparaît enfin, dans l'Aurore par exemple, pour désigner Romain Cortel. Le "correspondant" est bien, lui aussi, au cœur de l'événement, mais il n'apparaît dans ce corpus qu'au bas de l'échelle, puisque, dans tous les journaux, il est, pour le moins, redoublé par l'envoyé spécial.

c) Tribunes libres

Tout à fait différente est la position énonciative qu'on trouve dans les "tribunes libres", "libres opinions", "idées" etc... On sait que le contenu de tels articles n'engagent que leurs auteurs, même si le journal est libre de les refuser, et s'il est au regard du droit, responsable de l'éventuel délit qu'ils présentent. Il ne saurait donc être indifférent qu'un journal publie tel article plutôt que tel autre. Mais comme le lecteur n'a aucune connaissance des tribunes libres refusées, il ne peut guère tirer de conclusion sur le choix de ces articles. On peut cependant se demander pourquoi le journal juge

utile d'ouvrir régulièrement ses colonnes à des non-journalistes (1). Indiscutablement, la parole du lecteur fait écho au propos du journal, et pas seulement dans ces occurrences où on use du "droit de réponse".

Le courrier des lecteurs, peut-être plus encore que les "tribunes libres", dont le texte est souvent beaucoup plus long, montrent que l'information journalistique veut être quelque chose comme une polyphonie. On aurait sans doute tort de ne voir dans l'insertion des paroles étrangères à la rédaction que le souci de s'assurer la complicité des lecteurs ; solliciter les échos appartient davantage, en tant que tel, au genre radiophonique, du moins de nos jours. Il nous semble que, dans la presse écrite, il s'agit bien davantage de produire quelque chose comme une vision "kaléidoscopique" du réel, où l'information importante se mesure à la multiplicité des facettes sous lesquelles on le montre, à la multiplicité des "points de vue". Dans cette mesure, l'intervention de locuteurs non journalistes est aussi ce qui désigne l'importance de l'objet de l'information.

L'ouverture du conclave est l'occasion de plusieurs interventions de ce type. Dans Le Monde du 14, deux articles occupent la page "idées" ; l'un, de H. Fesquet, journaliste du Monde, l'autre d'André Piettre. Le nom des auteurs apparaît en tête, et non à l'emplacement de la signature, comme pour signaler la propriété privée des "idées" qui vont suivre. Le nom d'Henri Fesquet, dont la place ici est un peu étrange (faut-il imaginer qu'il s'exprime davantage ici comme un individu "particulier" indépendant de sa fonction au Monde ?) ne porte aucune autre indication, alors que le nom d'André Piettre est accompagné d'un astérisque qui renvoie à la mention, en bas de page, "de l'Institut". Très différente de la

(1) Pour répondre vraiment à cette question, il faudrait se demander pourquoi les lecteurs écrivent aux journaux et ce qu'ils écrivent.

référence à l'Académie Française rencontrée plus haut, cette mention ne se veut qu'identificatrice. Telle est l'habitude du Monde de faire suivre d'une sorte de parenthèse identificatrice l'article de quiconque n'est pas journaliste de ce journal, sauf lorsque sa célébrité en dispense. Il reste que le choix de cette qualification n'est pas neutre. Elle a généralement pour fonction de donner des repères à partir de catégories sociologiques définies : membre de tel parti, professeur de tel rang, etc... C'est la parole d'un homme ou d'une femme qui ne vaut ici que par la place qu'il occupe dans une institution. La hiérarchie des membres du journal, qui contribue à faire de celui-ci une institution stable et à lui donner un discours ordonné, s'accompagne de la reconnaissance des membres d'institutions sociales importantes, ou "représentatives", à qui on donne la parole en tant que tels.

La dernière position énonciative essentielle que nous rencontrons ici est l'interview. Le Matin, par exemple, en présente une du Cardinal Marty. L'interview est une autre forme de l'exclusivité dont nous parlions plus haut. Mais elle possède deux autres caractéristiques majeures : c'est d'abord la "définition" de la personnalité interviewée qui présente toujours l'angle sous lequel cette personnalité apparaîtra exemplaire, par le discours qu'elle est susceptible de tenir, du débat encours. Ainsi, ce pourra être un acteur important de l'événement, ou un observateur compétent (1). Ensuite, l'interview repose sur les questions posées par le journal, ou par un journaliste nommément désigné qui est à la fois un faire-valoir de l'interviewé et un porte parole du lecteur puisqu'il est censé poser les questions auxquelles le lecteur peut souhaiter que l'interlocuteur réponde.

(1) Ces interventions extérieures renvoient à trois catégories de personnes : les acteurs, les témoins, les experts ; et chacune de ces catégories manifeste une forme particulière d'effet de réel.

C'est à la fois la forme la plus libre des positions énonciatives rencontrées, et celle qui, d'autant plus qu'elle met plus vigoureusement en scène la personne de l'interviewé, c'est à dire un "je" clairement énoncé, est susceptible de manifester l'image de l'énonciataire.

Au terme de ce parcours des positions énonciatives, telles que les signatures les indiquent et les définissent, deux remarques s'imposent.

L'éventail de ces positions, de la brève à l'éditorial, en passant par le compte rendu, la tribune libre ou l'interview, est tel qu'il permet à un journal de choisir avec précision l'angle sous lequel il présentera son propre rapport à l'événement, ainsi que la distance avec laquelle il le considèrera. Toutefois, il existe un modèle qui lui impose des contraintes. A moins de se situer délibérément en marge, comme fait ici Libération, il doit, dans la circonstance que nous avons choisie, avoir un journaliste sur place et accorder une place privilégiée à cet événement. La conjonction des insertions à la une et du recours systématique aux envoyés spéciaux indique, outre l'ampleur de l'événement, une stratégie énonciative généralement commune aux divers journaux.

Cette stratégie est repérable par la forme et la place du nom des locuteurs. Qu'il apparaisse en tête ou à la fin de l'article, précédé d'une mention qui indique la place du rédacteur dans le journal ou suivi d'une qualification qui marque la place de l'auteur dans la société, le nom confère à l'article la marque d'une propriété privée et, en même temps, il ordonne les propos des uns par rapport aux autres. Le discours du journal apparaît donc ainsi comme un discours d'ordre, même lorsqu'il présente la trace d'un certain flou, manifeste dans la distinction entre les initiales et le nom complet, important également dans la foule des journalistes que rien ne distingue les uns des autres, sinon la place dans

la page et l'habitude des lecteurs. Le locuteur étant ainsi identifié, il reste à voir comment il manifeste sa présence dans ses énoncés (1).

2 - L'identification de la séquence rapportée

L'identification de l'auteur des articles ne faisant pas de doute pour notre corpus, nous n'examinerons pas ici les questions relatives au rewriting, qui relève d'une analyse distincte, et à la rédaction des titres, dont nous venons de parler, et nous considérerons les brèves comme l'émanation de l'entité journal.

Dans la plupart des cas, l'article présente la relation de propos recueillis par le journaliste, et on ne peut, à l'évidence, lui attribuer tout ce que l'article contient. Il faut donc distinguer d'une part, les séquences prises en charge par le locuteur-scripteur (nous l'appellerons Lo), et, d'autre part, les séquences présentées comme ayant été énoncées par un autre locuteur (que nous appellerons LI). Ces deux types de séquences ont des propriétés énonciatives très différentes. On constate par exemple (2) que les termes axiologiques sont extrêmement

(1) A l'exception de La Croix, Le Monde, et Libération, les journaux publient ces jours-là des illustrations, photographies essentiellement. Un dessin, dans Le Figaro, porte la signature de Piem, mais les photographies, elles, **ne portent**, sauf deux clichés Associated Press dans Le Matin du 14, aucune indication de provenance. L'absence d'indication sur la source conduit à percevoir l'objet photographié comme le produit d'une auto-énonciation. La légende n'est alors que la reconnaissance d'une énonciation spontanée, ou, mieux encore, la parole même de l'objet photographié.

(2) Voir C. Kerbrat Orecchioni, L'énonciation de la subjectivité dans le langage, A. Colin, 1980, pp.121-131.

fréquents dans les énoncés rapportés, et plutôt rares dans les séquences prises en charge par Lo. Ainsi, il semblerait, de *prima* abord, que la meilleure façon pour un journaliste d'être "subjectif" est de citer les énoncés subjectifs d'une tierce personne. Il faut donc envisager d'abord les modalités sous lesquelles apparaissent les pensées ou les propos rapportés.

Par principe, il convient de rapporter à Lo toute séquence qui ne contient pas des indications explicites d'un discours rapporté ("X a déclaré que", "selon Y", "Z estime que"). Ainsi, à l'ouverture du conclave, deux types d'informations sont systématiquement référés à LI : l'état d'esprit des cardinaux, à l'exemple de cette phrase du cardinal Suenens : "Nous sommes arrivés à Rome, très marqués par la soudaine disparition de Jean Paul 1er" (Le monde, le 14) ; et d'autre part, les précisions sur le déroulement du conclave ("sa surprise sera peut-être qu'il n'y aura pas de surprise" dit le cardinal Renard dans Le Figaro du 14) et le choix du futur pape ("le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, reconnaît que la Conclave sera difficile et ne cache pas sa préférence pour un pape étranger"). Dans la mesure où toute la question du Conclave porte sur l'identité du futur pape, on comprend que Lo hésite à avancer lui-même des noms. Il le fait donc par discours de LI interposé, ce qui lui permet de parcourir toute sorte de possibilités.

Il serait sans doute souhaitable de distinguer la "citation" de "l'allégation" (1), car il y a une différence fondamentale entre ces deux attitudes : la citation renvoie à quelque chose où se trouve exprimée la même idée, alors que l'allégation est un moyen d'avancer quelque chose ou quelqu'un pour s'effacer derrière. Or, si on

(1) Voir A. Compagnon, La Double main, Paris, Le Seuil, 1976.

conserve la distinction entre ces deux attitudes d'un locuteur rapportant un propos, on constate qu'il n'y a pour ainsi dire pas de véritable citation dans les journaux que nous examinons, qu'il n'y a que des allégations. Tout discours rapporté est, pour le journaliste, un moyen de dire et de s'effacer. Du moins cela est-il la tendance générale, celle qui s'accommode le mieux d'une citation sans commentaire. Cela dit, on aurait tort de chercher une différence significative de la part de Lo entre les propos clairement cités (avec guillemets), et les séquences simplement attribuées à LI. Il ne semble pas qu'on puisse déceler, par l'usage de telle ou telle forme de citation, la position de Lo. Ainsi, lorsque L'Aurore veut marquer, apparemment, une position proche de la sienne, il cite Mgr Lefebvre : "Je souhaite que le nouveau pape soit un successeur de Saint Pie X". Mais Libération use du même procédé pour avancer une allégation dont il est visible qu'il se sépare absolument : "un grand châtement s'abattra sur le genre humain dans la seconde moitié du XXe siècle. Satan réussira à séduire les grands savants qui inventeront des armes capables de détruire une grande partie de l'humanité en quelques minutes". Bien entendu, cette citation de Mgr Balducci, dans L'Osservatore Romano, est précédée d'un commentaire ironique de Lo qui ne laisse aucun doute sur la distance qui l'en sépare ("un cataclysme, peut-être la 3e guerre mondiale, bref l'apocalypse pourrait marquer le prochain pontificat. C'est à cette conclusion qu'est arrivé Mgr Balducci" etc...). Le même procédé sert ici à étayer sa propre thèse, et là à discréditer ou à ridiculiser une position. Et encore, n'avons nous pas ici de preuve flagrante de l'usage anarchique des guillemets (1). Que penser enfin de l'usage de la citation dans l'interview où il apparaît nettement que c'est le questionnaire qui ordonne

(1) Voir C.Crecchinni, o.c.

la réponse. Ainsi, les propos de Mgr Marty, dans Le Matin, sont avant tout des réponses aux présupposés des questions qui lui sont posées.

On sait, en particulier depuis les travaux d'E.Véron (1) qu'il y a une opposition sensible dans la forme des énoncés rapportés entre la presse "populaire" et ce que Véron, à l'exemple de la presse argentine, appelle la presse "bourgeoise" : "le discours bourgeois utilise régulièrement le discours indirect (...). L'hebdomadaire populaire rapporte les paroles sous forme de citations". A l'occasion de ce conclave, il est facile de vérifier l'usage exclusif du discours direct dans les hebdomadaires populaires; en revanche, la presse quotidienne que nous examinons, du Matin au Figaro multiplie les citations ; sans doute l'incertitude importante qui pesait sur l'issue du conclave lui a-t-elle fait recourir à de telles citations avec une fréquence plus importante que d'habitude.

Les propos rapportés simplement, sans guillemets, paraissent correspondre à l'expression de points de vue assez éloignés du locuteur. Ainsi, Le Figaro rapportant les pronostics des "adeptes des prophéties de Malachie", ou Le Monde lorsqu'il signale "ce que suggèrent les cardinaux les plus conservateurs de la Curie". C'est encore plus net lorsque le même Monde fait une sorte de synthèse de la pensée du cardinal Siri, "le candidat conservateur" : "il a dit non à Jean XXIII, au concile, au divorce, et même à la messe du soir, arguant que celle-ci diviserait les familles et empêcherait les parents de contrôler la pratique religieuse de leurs enfants" ; on doit cependant remarquer que cette séquence est comme l'illustration d'un autre énoncé où Le Monde paraît citer d'autres locuteurs : le Cardinal Siri, lit-on, est "connu à Gênes comme "le cardinal du non", et ce qui discrédite le plus ce

(1) E.Véron, "Le Hibou", in Communications n°28, pp.111-112.

cardinal aux yeux des lecteurs du Monde est moins l'opposition à ces innovations acceptées par l'Eglise que l'avalanche des "non", et l'amalgame, fait autour du "non", de problèmes très différents. D'un autre côté, le même recours à des propos simplement rapportés paraît parfois être un moyen rapide de présenter une opinion favorable. Ainsi, le même Monde rapporte que "dès à présent plusieurs cardinaux ont déclaré que le temps est venu d'élire un non italien", et le même Figaro rapporte de la même façon les pronostics d'un "très sérieux centre de recherches de Chicago".

Il ne semble pas qu'il soit possible d'établir que l'usage des guillemets ou leur absence trahit une position déterminée du journaliste à l'égard des propos rapportés. Ce qui semble certain est que la citation explicite produit un effet de réel plus important que l'usuel "selon X", et que son usage est d'autant plus important qu'on est plus proche idéologiquement des acteurs de l'événement. En revanche, la nature des qualifications dont le nom de la personnalité citée est entouré, tout comme les commentaires dont la citation est parfois accompagnée, permettent de situer la position de Lo. Ainsi, dans ce corpus, aux personnalités simplement qualifiées par leur place dans l'Eglise catholique ("le cardinal Koenig, archevêque de Vienne", par exemple), s'opposent tous ceux dont le nom s'accompagne d'évaluations précises ("les cardinaux les plus conservateurs" par exemple), jusqu'au commentaire explicite, comme le montre cette phrase de l'Aurore : "il ne faut pas sécuriser les gens, déclare avec ironie un certain clergé qui peut-être après tout ne croit plus tellement à ce qu'il dit ni à ce qu'il fait."

Deux observations s'imposent cependant. La déontologie de la citation dans les énoncés de presse paraît plutôt laxiste, c'est la première observation générale ; la seconde est qu'il y a une très grande incertitude quant au rayon d'action de l'opérateur du discours rapporté.

En voici un exemple : le 16 Octobre, Le Matin décrit longuement la sortie du Cardinal Benelli de la "dernière des messes concélébrées pour le repos de l'âme de Jean-Paul 1er" puis ajoute : "pendant les derniers jours qui ont précédé le conclave, Giovanni Benelli a été au centre de bien des manoeuvres. La plus connue est celle du groupe conservateur qui lui a demandé de faire voter pour son candidat, Mgr Giuseppe Siri (soixante douze ans), archevêque de Gênes, en lui proposant en échange de lui confier la secrétairerie d'Etat. Mgr Benelli a refusé. Pour deux raisons ; la première est qu'il avait déjà décidé de "faire la course" pour lui-même. La deuxième est qu'il n'accordait guère de chances à Mgr Siri, trop vieux, trop conservateur, trop italien... et trop maladroit. L'archevêque de Gênes n'a-t-il pas, dans un journal de Turin, la Gazetta del Popolo, déclaré samedi matin qu'il ne comprenait pas très bien ce que voulait dire le développement de la collégialité". Ce long passage fait intervenir trois locuteurs "externes" : 1. Benelli ; 2. le "groupe conservateur" ; 3. Mgr Siri. Comment savoir à qui attribuer, par exemple, les deux raisons du refus de Mgr Benelli et les qualifications de Mgr Siri ? C'est toujours possible, bien sûr, mais la démarche du lecteur ne tente probablement pas de le faire : elle rattache à Lo un contenu ("Siri... trop vieux, trop conservateur..." par exemple), par ailleurs présenté comme émanant de LI (Mgr Benelli). La citation de Mgr Siri dans le journal turinois du 14 - qui fera couler beaucoup d'encre les jours suivants - vient apparemment étayer le refus de Mgr Benelli alors qu'elle est nettement postérieure, etc... Seul reste certain le fait qu'il y a une tendance centrifuge des groupes enchâssés et qu'il est souvent vain de vouloir délimiter avec précision l'aire du discours rapporté.

On doit donc largement s'en remettre au commentateur pour percevoir la position du journaliste, mais ce n'est pas toujours non plus d'une très grande évidence.

Il arrive d'abord qu'il n'y ait aucun commentaire, phénomène fréquent dans Le Monde. On aurait tort d'y voir en toute occasion une attitude favorable du journaliste. Il faut plutôt y lire la volonté du journal de fournir à ses lecteurs le "discours objectif" qu'on analysera plus loin. Lorsqu'ils existent, les commentaires des citations peuvent être extrêmement variés. Il faut seulement signaler à cet égard que les guillemets, lorsqu'ils encadrent un simple mot ("candidat", par exemple) signalent généralement une attitude de distance ironique.

La citation a donc un statut très ambigu car elle relève à la fois du discours objectif (Lo effacé derrière LI) et du discours subjectif. Même lorsque Lo n'accompagne pas la citation, ou le propos rapporté, d'indices contextuels d'adhésion ou de rejet, il intervient dans la sélection même de la personne et de la séquence citée. Il est intéressant par exemple de remarquer que les deux journaux les plus riches en propos émanant des cardinaux conservateurs ou concernant la candidature Siri sont Le Monde et l'Humanité.

Outre les citations, avec ou sans guillemets, le journaliste dispose d'autres procédés pour énoncer des jugements sans avoir l'air de les prendre à son compte. Le moyen le plus simple est de les rattacher à une collectivité plus ou moins anonyme qui prend les formes suivantes. La plus fréquente, de très loin, est l'anonymat du "on", qui parfois se conjugue avec la 1ère personne, comme dans cette phrase de l'Aurore : "on a vu la plus dangereuse confusion régner par le seul fait - espérons le du moins - de l'ignorance des clercs". Mais généralement, l'impersonnel est utilisé seul, comme dans ces énoncés du Monde : "on pense généralement que, dans un premier temps, le collège des cardinaux cherchera un italien" ; "on assiste à une campagne orchestrée par la presse en faveur du candidat de la Curie" ; "le cardinal Benelli, archevêque de Florence et artisan, dit-on, de l'élection de Luciani".

Ces trois manifestations de l'impersonnel "on" (on pense, on voit, on dit) se retrouvent plus ou moins dans tous les articles ; en voici trois exemples, dans l'Humanité : "Si l'on en croit l'insistance avec laquelle est avancé le nom de Giuseppe Siri" ; dans Le Matin : "on s'attend généralement que ce conclave dure un peu plus longtemps que le précédent" ; dans l'Aurore : "du pape, on attend donc sur ce point une totale clarté".

D'autres expressions dénotent un certain consensus où figure Lo. Ainsi, dans l'Humanité : "l'opinion prévaut que l'élection sera plus difficile". Mais, dès que Lo paraît s'en distinguer, il utilise une expression qui marque l'absence de consensus : ainsi dans l'Aurore : "de bons esprits demandent qu'il soit institué un véritable Parlement de l'Eglise", ou dans Le Monde : "ceux qui pensent toutefois que l'ancien substitut de la Secrétairerie d'Etat a encore trop d'ennemis disent que..." ou bien, d'une façon très proche : "la candidature de Basil Hume peut "faire rêver ceux pour qui la papauté doit changer radicalement de style."

Dans La Croix, l'Eglise catholique" ou "toute la catholicité" sont le sujet de nombreux prédicats où de toute évidence, Lo est impliqué. Ces locutions sont les seules qui soient absolument spécifiques de cet événement-ci. On peut en rapprocher une locution curieuse qu'utilise l'Aurore : "Les masses humaines n'espèrent pas seulement une réponse (...) elles veulent aussi trouver de la part de l'Eglise...". Evidemment, la revendication des "masses humaines" est aussi celle du journal.

Il existe enfin une voie détournée, mais extrêmement fréquente, que peut utiliser Lo pour formuler, sans en avoir l'air, des jugements évaluatifs. Ainsi, dans Le Monde, le cardinal Benelli "voit grandir ses chances d'être élu" : c'est le cardinal, tel que l'imagine Lo, qui "voit", donc Lo s'identifiant au cardinal.

Tous ces procédés impliquent ou présupposent un "je" comme source des assertions, mais il n'en est aucun qui explicite le rattachement à Lo. Le "je" n'apparaît pas dans ce corpus. Une conclusion s'impose alors : l'énonciation du journaliste se caractérise par un camouflage de l'énonciateur qui ne porte de jugement que par le biais d'une séquence citée.

3 - Les modes d'intervention du journaliste

a) la sélection des informations

La première marque de la présence du journaliste dans le texte est évidemment la sélection qu'il opère entre les diverses informations qu'il retient ou qu'il écarte. Sous ce point de vue, on peut évidemment dire que tout porte la trace de l'énonciation puisqu'il n'y a rien qui n'ait été sélectionné. La sélection des informations ne paraît donc pas pouvoir être retenue comme marque d'une énonciation que dans les écarts entre les informations auxquelles tous les journalistes ont accès. Il s'agit ainsi davantage d'une stratégie du journal que de la présence du journaliste sans doute, mais cela mérite d'autant plus d'être retenu en cette occurrence que l'information propre au déroulement de l'élection du pape est quasi nulle, et que seul l'environnement du conclave peut donner matière à une information. Que sait-on en effet de ce qui se passe dans la chapelle Sixtine ? Rien, absolument rien, en dehors des règlements qui régissent l'élection et la vie des cardinaux, et en dehors des deux émissions quotidiennes de fumée. Pourtant, le lecteur attend, et il faut bien répondre à son attente. Que font donc les journaux ?

D'abord ils disent que les fumées sont noires, avec plus ou moins de détail sur l'heure de l'émission, la foule qui attend, et l'atmosphère de l'attente, tous, même Libération qui, le 16, relate dans une brève le premier jour de conclave : "Après quatre tours de scrutin,

les catholiques sont toujours en manque de pape. Comme à l'accoutumée, les fumées vaticanes qui le leur ont appris ont foiré. Deux cent mille spectateurs massés sur la place Saint Pierre ont spontanément applaudi un pape qui n'existe pas."

A l'exception de ce raccourci saisissant, les journaux manifestent leur choix avec des solutions diverses, qui, d'une certaine façon, ont d'abord une fonction de remplissage. On en trouve trois cas exemplaires. L'Aurore déploie sur trois colonnes un article d' "ambiance": "par un beau temps légèrement brumeux depuis le milieu de la matinée, (...) un peu avant midi, un ballon rouge s'envole devant la basilique Saint Pierre, etc..." Le Figaro donne aussi des indications météorologiques - mais le ciel y est plus clément - "soleil quasiment estival" - avant de s'étendre fort longuement sur l'entrée au conclave et la vie des cardinaux, tandis que France-Soir cite quelques points du règlement du conclave en reproduisant leur détail obsessionnel : "Pour conserver le plus sûrement des bulletins de vote, le dernier scrutateur doit perforer chaque bulletin avec une aiguille munie d'un fil à l'endroit où se trouve le mot "eligo" (j'élis) et enfiler ensuite tous les bulletins..."

Il n'y a rien de très remarquable là dedans, sinon le fait que cela montre la nature des faits susceptibles d'être sélectionnés. Il paraît impossible en effet pour la presse de ne pas signaler les six premiers votes négatifs, qui sont, en quelque sorte, le seul élément informatif issu du conclave. En revanche, l'environnement du conclave comporte une foule de choses où précisément, le journaliste sélectionne. On peut ainsi distinguer de grandes catégories de "faits". L'environnement le plus proche est constitué par le rite d'entrée et les modalités de l'élection, à peu près partout présents, bien qu'ils aient déjà figuré longuement dans les journaux, l'été précédent ; on s'explique aisément cette répétition par

les facilités narratives qu'elle procure, puisque le rite comporte des phases qui permettent de décrire simultanément le rite et les acteurs, ce qui est un bon moyen de rendre sensible, tout à la fois, le lieu de l'action, les rôles, et les personnages principaux. Cette entrée en file indienne, scandée par le "Veni Creator", et achevée par l' "Extra Omnes" présente en outre un côté spectaculaire et presque mythique que le journal ne peut éviter : ce ne sont là que des signes du travail de l' "Esprit Saint" comme disent L'Aurore, Le Figaro, et La Croix, de façon assez diverse comme on pense. Car de ce sanctuaire où un cardinal devient pape, on ne perçoit évidemment que des signes, et tous ces signes, dans leur simplicité même, (l'enfermement, le secret, la fumée) sont éminemment spectaculaires. Et il n'y a rien dans le conclave qui ne soit signe ; que La Croix insiste sur la prière et France Soir sur les formules ne saurait surprendre ; mais ces deux journaux ne font que développer à leur manière, les mêmes signes.

Une seconde catégorie d'informations tient aux pronostics : nul journal, sauf Libération, ne s'en dispense. Cependant, si dans tous les journaux, on trouve une liste de "papabili", avec la caution de l' "ordinateur de Chicago" d'ailleurs, cette liste n'est généralement que le moyen de développer les "qualités" attendues du futur pape. Le principe est le même pour tous les journaux ; la rhétorique et le contenu, en revanche, varient fortement. Pour Jean Dutourd, par exemple, dans France-Soir, "le meilleur pape serait celui qui commencerait par remettre en ordre les finances du Vatican". C'est l'avis le plus tranché, qu'aucun nom d'ailleurs ne vient illustrer. Pour les autres journaux, il est assez clair que cette élection ne peut échapper à l'opposition de la "droite" et de la "gauche", où se résume généralement le débat électoral des démocraties occidentales ; mais il est tout aussi clair que l'Eglise échappe largement à cette opposition et que,

de ce fait, tout pronostic est à peu près impossible parce que le pape doit réunir des qualités souvent incompatibles (1). Le résultat attendu doit donc être une "surprise".

L'incertitude du pronostic permet cependant de développer les commentaires, sur le rôle du pape et sur le déroulement de l'élection qui constituent une troisième catégorie d'informations. Il se trouve en particulier que, le matin du samedi 14, soit immédiatement avant le début du conclave, la Gazetta del Popolo de Turin avait publié une interview fracassante du cardinal Siri, qui ne devait paraître que plus tard : le conservatisme très vif de cette interview et sa publication anticipée, en paraissant réduire brutalement les "chances" de ce cardinal, alimente la vieille querelle conciliaire et autorise la multiplication des citations de personnalités ecclésiastiques qui viennent appuyer telle ou telle hypothèse. On remarque seulement que La Croix, dont on a signé plus haut l'originalité dans les illustrations, échappe à peu près totalement à ce schéma : La Croix accorde en effet une grande importance à l' "affaire Siri", mais, relevant que la durée du conclave indique l'absence d'unité chez les électeurs, elle tente de définir les difficultés éventuelles des cardinaux en termes théologiques et pastoraux plus qu'électoraux, en s'appuyant en particulier sur une longue interview des cardinaux Marty et Gouyon. Dans la même catégorie d'informations, une place assez importante est faite à une déclaration de Mgr Lefebvre qui ne s'explique ici que par des remous qu'avait provoquée en France la "fronde" du prélat intégriste.

(1) Il faudrait qu'il soit "pasteur" et "politique", "progressiste" et "conservateur", "jeune" et "âgé", et, à la limite, "noir" et "blanc". Voir R.Pucheu, "Quand le pape fait la "une", in Presse actualité, n° 132, décembre 1978.

La dernière catégorie est constituée par les multiples notations d'atmosphère où on tente de lire métaphoriquement le déroulement de l'élection. Ce type d'information a pour principal effet de "rapprocher" l'événement, dont la sacralisation ou la distance paraît excessive, du "vécu" des lecteurs. Citer les propos de l' "homme de la rue", à côté de développements au sujet de personnalités quasiment inconnues du public, c'est, indiscutablement, amoindrir la distance, réduire l'effet d'étrangeté, ou, du moins rendre cette étrangeté plus assimilable. Les évaluations, d'ailleurs variables, du nombre des "spectateurs" en attente, sont ainsi, par exemple, un moyen de rendre "vraisemblable" l'attente de l'Eglise dont parlent les journaux, et l'importance de l'élection. Car cette élection présente un côté parfaitement atypique dans la mesure où elle échappe au "duel" qui caractérise les élections des chefs d'état en Occident : l'enjeu, même si nul n'ignore les conflits plus ou moins manifestes entre des tendances diverses, est au fond la vie de l'Eglise et la foi des chrétiens. Du moins, c'est ce que disent les journaux, sauf Libération ; c'est aussi cette perspective qu'adopte l'Humanité. Rien dans ce journal ne rappelle l' "opium du peuple", tant s'en faut. Si l'Humanité, en effet, s'en tient, pour l'essentiel, aux explications des diverses tendances, elle relève aussi la "singulière situation" qui oppose les "700 millions de chrétiens" qui regardent le Vatican et les cardinaux "invisibles même de ce monde qui attend leur décision (... et qui) votent quatre fois par jour sous le geste impérieux du Dieu grandiose de Michel Ange pour désigner lequel d'entre eux sera pape..." A.Wasmes achève ce paragraphe par des points de suspension, dont on ne sait trop s'ils portent sur l'incertitude de l'élu ou le geste du Dieu grandiose. Et c'est bien là l'enjeu journalistique de cet événement : l'information ne peut échapper au rite, sinon par une dérision que même Libération abandonne largement le jour de l'élection.

La sélection des informations et leur hiérarchisation sont sans doute le premier mode de présence du journaliste, le plus radical et le plus constant. L'examen permet évidemment de déceler entre les journaux des différences sensibles et nous conduit à deux conclusions assez nettes : la première est que l'ordre des informations, jour après jour, et à l'intérieur de chaque numéro du journal, suit l'ordre chronologique et rituel de l'élection. En d'autres termes, l'information est d'abord narrative et l'ordre de la narration n'est que rarement produit par le journaliste narrateur (il n'y a dans ce corpus que deux exceptions limitées, dans l'éditorial de Jean d'Ormesson le soir de l'élection et dans France-Soir le lundi) : c'est le rite, et non la position du journaliste, qui fournit les articulations narratives et la position des acteurs. De cette façon, on pourrait dire que l'information paraît "objective" puisqu'elle semble se contenter d'enregistrer les états successifs, au fil des heures. Notre seconde conclusion est que la stratégie du journal repose sur la combinaison des quatre catégories de "faits" que nous avons relevées. La partie proprement informative sur le déroulement du conclave est fort limitée et à peu près partout identique, mais l'environnement du conclave permet à chaque journal, d'articuler trois types d'articles ; l'information immédiate, donnée sous forme de compte rendu de l'envoyé spécial, y trouve un triple écho : dans les éditoriaux (L'Aurore, Le Figaro, La Croix) et les chroniques (France-Soir) ; dans les tribunes libres et le courrier des lecteurs (Le Monde, La Croix) ; dans les informations "parallèles" (l'ordinateur de Chicago, les propos de Mgr Lefebvre mais aussi l'élection de Benoît XV dans Libération par exemple). C'est l'organisation de ces échos qui donne la couleur propre à chaque journal. En somme, ce qui fonde la spécificité énonciative dans le choix et l'organisation des informations, c'est le "relief" qu'on leur donne. Ce relief est d'abord fait de la place accordée (taille et emplacement), mais aussi, et peut-être

surtout, du rapport entre tous les éléments informationnels qui visent le même événement : l'événement apparaît alors, non comme un fait, mais comme le centre d'un réseau, et ce sont les éléments constitutifs du réseau qui paraissent les plus importants, car c'est par leur biais que se mesure l'importance de l'événement : la distribution des informations est une mise en scène du retentissement. Après cette élection, par exemple, Le Monde rapporte dans un encadré qu'un ministre polonais a offert le champagne à ses hôtes. L'organisation de l'information est ainsi quelque chose comme le repérage des ondes de choc de l'événement considéré. Cela explique qu'il ne soit pas nécessaire pour le journaliste d'intervenir d'abord en son propre nom : il lui suffit de rapporter d'autres paroles, d'autres attitudes, qui authentifient son propre propos.

b) les interventions "affectives"

Il arrive cependant que le journaliste indique sa propre position dans les énoncés qu'il produit ; il le fait de trois façons, par des interventions de type affectif, analytique, et évaluatif.

La première intervention directe correspond à ce que Jacobson appelle la fonction "expressive" : elle "vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle" (1). On connaît sa fréquence dans le commentaire en direct des rencontres sportives, où elle paraît être un mode obligé de l'activité du commentateur. Dans le cas de cette élection, elle est relativement peu fréquente, mais elle est pourtant sensible, comme

(1) R. Jacobson, Essais de Linguistique générale, éd. de Minuit, coll. Points, Paris, 1970, p.214.

on voit sous la plume de Jean d'Ormesson, le 15 : "Mais pour les croyants ... Ah ! pour les croyants, impossible de réduire l'élection du Saint Père à une élection politique". De manière assez nette, le recueillement des cardinaux à l'entrée au conclave (à l'exception du cardinal Benelli, qui saluait longuement ses "supporters") avait contaminé les journalistes qui marquaient surtout la gravité de l'attente par une absence marquée d'émotion. Au soir de cette élection, en revanche, l'émotion pouvait s'exprimer sans ambages : "Habemus papam ! Et quel pape !" s'exclame l'Aurore qui achève un paragraphe sur ce jugement singulièrement plus expressif qu'argumentatif : "L'oeuvre du cardinal Luciani sera poursuivie, ô combien!" France-Soir commence son article à la une par l'exclamation: "Fantastique!". Jean d'Ormesson se sent "saisi d'une réelle émotion (...) Je regardais un Noir acclamer un Polonais qui s'adressait en italien au peuple de Rome!". Et La Croix ne s'en prive pas : "Quel hommage rendu à la Pologne catholique qui a su garder la foi malgré la propagande athée et la persécution!".

Si nous nous en tenons au seul temps du conclave, nous devons remarquer la relative discrétion du journaliste sur les sentiments que le conclave éveille chez lui. En revanche, là encore, il lui est assez fréquent, et sans doute plus facile, de s'en tenir aux affects des protagonistes : les actants de l'énoncé, eux, ont des émotions. On s'aperçoit seulement que les deux journaux qui manifestent le plus de réserve et de gravité, Le Monde et La Croix ne portent de trace d'émotion que sous cette forme indirecte : "Perplexité, inquiétude, découragement, écrit Le Monde : tels sont les sentiments prédominants à la veille du conclave lors des rencontres de cardinaux "(1)

(1) On voit ici un glissement très net de la fonction "expressive" à la fonction "référentielle" : les "sentiments" des cardinaux ne sont qu'une référence.

Et, pour La Croix, "L'église catholique va accueillir (le pape) dans une joie plus grave, en raison de la disparition rapide de Jean Paul 1er."

Cette élection, en effet, ne ressemble guère à celle qui l'avait précédée : Jean Paul 1er avait été élu avec une rapidité surprenante, et, après l'euphorie liée à son apparition souriante, son règne très court paraissait avoir un peu déçu tout le monde. Si bien que -mais nul ne le dit explicitement - il ne faut pas recommencer : sous les affirmations selon lesquelles le prochain pape devra être en bonne santé et bien-connaître les dossiers (interview de Mgr Marty au Matin, par exemple), on devine sans mal la déception qu'avaient entraînée les "cent jours" du précédent pontificat.

C'est pourquoi, sans doute, les interventions analytiques et évaluatives l'emportent de beaucoup sur les marques de l'émotion, alors qu'après l'élection du Cardinal Wojtyla, pape non-italien, venu de l'Est de surcroît, on laissait d'abord s'exprimer la surprise.

c) Les interventions analytiques

Le premier réflexe des journalistes, devant le conclave, consiste à la comparer avec celui ou ceux qui l'avaient précédés. Dans le journal, l'analyse repose sur le rapprochement de ce qu'on considère comme des "faits", sur l'établissement de parallélismes ou d'oppositions qui définissent l'événement en rapportant ses caractéristiques à celles d'autres événements de la même "classe" (1).

(1) Dans son ouvrage sur l'énonciation de la subjectivité dans le langage C.Kerbrat-Orecchioni indique que la subjectivité analytique ou "interprétative" se marque également par la dénomination lexicale ou périphrasique : les évaluatifs non axiologiques ; les dénominations généralisantes ou particularisantes ; les dénominations partiales et les dénominations euphémistiques ou imagées. A l'occasion de ce conclave, cette forme de subjectivité apparaît évidemment dans les ...

Par exemple, il y avait eu cette fois-ci de nombreuses rencontres préparatoires entre les cardinaux, et de nombreuses déclarations. Ce "fait" apparaît dans Le Monde d'une manière qu'on pourrait dire "neutre" : Le Monde se contente de parler de "rencontres de cardinaux qui, contrairement à la dernière fois, se multiplient". L'Humanité, en revanche, y voit nettement le signe que le conclave est d'abord une élection : "Interview, déclarations, confidences, les prélats auront, cette fois, été prolixes en commentaires qui donnent à penser que l'élection d'un pape ne dédaigne pas les moyens les plus profanes. Et que la presse est un de ceux-ci pour faire ou défaire les candidatures". La Croix sensible au même phénomène, refuse cette "politisation" : "après les journées de réflexion personnelle, de concertations, de discussions, le moment est venu où chacun des cardinaux doit désigner ...". La présentation des cardinaux, qui tient une place importante dans l'ensemble des informations, se fait systématiquement par rapport à deux axes : celui des conclaves précédents ; celui de l'opposition entre le conservatisme et l'innovation, qui intègre une bonne part des autres pôles d'articulation : les oppositions ou les convergences entre cardinaux de nationalités différentes, la politique de la Curie et des églises nationales, par exemple. Ainsi, le cardinal Siri, partout désigné comme "conservateur", apparaît dans Le Monde "comme déjà candidat en 1958 (...) puis en 1963 (...) Il est présenté comme le candidat des conservateurs". Le lien avec la Curie est, de la même façon, systématique ; pour le Monde, le nom de Siri est "avancé par la Curie au premier tour comme au dernier conclave (où il avait eu 25 voix, soit

... locutions qui désignent "les éléments novateurs" ou les cardinaux "conservateurs", ou encore dans les multiples noms du pape. Mais elle demeure relativement limitée, au profit de l'établissement des relations parallèles ou des relations d'opposition, et des reconstructions "logiques" de la démarche des cardinaux.

2 de plus que Luciani)" (1) ; quelques heures plus tard, on lit dans l'Humanité qu'en "août dernier, il avait obtenu plus de voix que Jean Paul 1er" ; mais L'Humanité y voit le moyen de poursuivre son analyse "électorale" : "c'est pour lui faire obstacle que les éléments novateurs avaient voté pour le cardinal Luciani qui serait ainsi devenu candidat d'un compromis idéal entre les différentes tendances qui traversent l'Eglise, compromis difficile à réitérer aujourd'hui". Et, pour achever cette présentation, on admet partout que le choix sera difficile, "plus âpre" dit l'Humanité qu'au mois d'août précédent.

Dans cet ensemble, la position de La Croix, encore une fois, tranche assez nettement, parce que son propos est constamment didactique : si La Croix, par exemple, présente le cardinal Siri d'une façon très proche des autres journaux, elle donne en revanche une "explication" de chaque étape du conclave : ce commentaire commence avec le compte rendu de l'entrée à la chapelle Sixtine aux accents du "Veni Creator" ("La prière à l'Esprit Saint reprend la supplication de toute la catholicité qui s'apprête à recevoir de Dieu...") et s'achève avec la proclamation du nom du pape ("la proclamation du nom (...) est sans doute le moment où la spécificité du catholicisme romain s'explique le mieux (...). Il y a, comme pour une naissance, la joie (...), puis la foi (...), enfin la conviction (...)"). Tout le discours de La Croix repose sur un seul actant sujet (L'Eglise) et un seul destinataire (Dieu, ou l'Esprit Saint, ou l'Evangile), comme on voit dans l'annonce de la fin du conclave : "C'est une nouvelle étape qui va commencer, qui sera faite d'épreuves, de conflits (...) mais aussi d'avancées dans l'annonce de l'Evangile".

(1) La source de cette précision n'est pas indiquée. Elle apparaît d'abord dans Le Monde et l'Humanité la lui emprunte sans doute. Elle ne peut provenir que d'une indiscretion d'un cardinal, indiscretion tout à fait opposée au règlement du conclave.

Les interventions analytiques, ou interprétatives, reposent bien sûr sur la dénomination des objets du discours, et de leurs prédicats : il ne s'agit plus ici de sélectionner les faits à retenir, mais de choisir les unités lexicales qui peuvent les définir. Ce choix des dénominations ("le pape", "le saint père", "le successeur de Pierre", l' "évêque de Rome") implique généralement une interprétation subjective du référent : on met ainsi en valeur certains aspects plutôt que d'autres, et, surtout on en construit ainsi une représentation avantageuse ou désavantageuse : Le Monde, par exemple, produisait un portrait largement dysphorique du cardinal Siri en écrivant le premier jour que "ce conservateur de 72 ans est connu à Gênes comme le cardinal du non".

Une autre intervention assez caractéristique des habitudes du journal consiste à "objectiver" la "subjectivité" d'un des acteurs de l'énoncé. L'Aurore, par exemple, écrit que "visiblement le supérieur d'Ecône attendait que la foi reprenne le pas sur la tactique" et Le Matin que "bon nombre de cardinaux pensent secrètement que le prochain pape sera le premier à prendre sa retraite". Ces adverbes "objectivants" justifient le journaliste de produire l'affirmation d'une pensée ou d'une volonté dont le lecteur pourrait penser que ce n'est qu'une fable. L'exemple tiré du Matin contient en outre une dénomination généralisante ("bon nombre de cardinaux") extrêmement fréquente ; en voici une autre, dans l'Aurore : "Les grands électeurs (...) encore plus conscients de la gravité de leur tâche qu'en Août dernier".

Plus subtile, mais aussi forte, est l'intervention qui vise à établir des relations logiques entre différents faits. Cette relation logique paraît n'avoir en définitive qu'une seule forme fondamentale, celle de l'implication, qui se manifeste par des procédés variés : une subordination finale ou causale est le cas le plus aisément repérable, mais le moins fréquent; le plus

souvent cette relation est réalisée par le choix lexical : par exemple, La Croix explique que "la succession des derniers événements témoigne de la vitalité de l'Eglise." Le procédé le plus fréquent dans La Croix consiste d'ailleurs à établir des oppositions : "alors qu'on aurait pu croire l'Eglise (...) elle arrive à surmonter l'épreuve de la mort rapprochée de deux papes". Le système argumentatif de La Croix repose généralement sur cette figure simple : "on pourrait objecter que cela montre seulement que la machine administrative qui gouverne l'Eglise fonctionne admirablement. On peut dire avec plus de vérité que le collège des cardinaux a été porté pendant ces deux mois par la foi de l'ensemble des chrétiens du monde entier" : l'abondance des modalisations ("on peut", "plus de vérité") ne fait que renforcer la présence du locuteur.

d) Les évaluations

Le troisième et dernier type d'intervention est constitué par les évaluations. Le locuteur apparaît dans le choix de ce qui fait l'objet d'une évaluation, dans le choix de l'auteur de cette évaluation, et dans les termes de cette évaluation. Au fond, c'est toujours selon cet axe triple qu'on peut repérer le travail du journaliste :

- 1) Le choix des faits à retenir, à analyser, à évaluer.
- 2) les choix des auteurs de l'analyse, de l'interprétation ou de l'évaluation (le journaliste lui-même, un acteur de l'événement ou une tierce personne - expert ou témoin, qui cautionne le choix).
- 3) enfin les termes mêmes de l'analyse, de l'interprétation ou de l'évaluation dont le choix se manifeste dans le lexique, dans les modalisations (qui placent le lecteur le long des axes vrai ou faux, certain ou impossible), et dans les axiologiques (qui distribuent les contenus en bons et mauvais).

Dans ce conclave, l'évaluation porte en priorité sur trois objets : les qualités du futur pape et les chances des candidats, le comportement des cardinaux électeurs, l'avenir de l'Eglise. Naturellement, ce sont les "chances" des divers "papabili" qui font l'objet des évaluations les plus fréquentes, d'autant plus que le règne précédent rendait prudent. Pour Le Monde "le portrait robot (...) diffère sensiblement de l'image d'Epinal du bon "papa Luciani", et, pour Le Figaro, "rien ne dit en effet que les cardinaux chercheront à élire le "double" d'A.Luciani", tandis que pour l'Humanité, "la notion même d'un "pape pasteur" qui avait été celle du conclave d'août dernier semble avoir évolué". Un anti-Jean-Paul 1er, comme le cardinal Siri, aurait-il donc des chances ? "Il est peu probable qu'un homme aussi différent du pape précédent rallie la majorité des voix", écrit Le Monde, qui fournit le modèle des modalisations prudentes dans l'établissement des pronostics "La campagne de presse (sur Siri) a peut-être pour but de déjouer la "manoeuvre" ou "l'hypothèse la plus vraisemblable (...) est que le nom de Siri cacherait le vrai candidat des conservateurs".

Les modalisations tiennent en effet une place considérable dans le discours de la presse comme si l'information n'était le plus souvent qu'une hypothèse : on peut en distinguer deux grandes catégories : il y a d'abord celles qui caractérisent le mode d'assertion : le constat, l'hypothèse, le souhait, l'obligation (il n'existe évidemment aucun candidat qui soit tout ce que le futur pape devrait être, par exemple) ; il y a aussi toutes les modalisations, très différentes, qui explicitent la nature de l'adhésion du sujet de l'énonciation au contenu asserté. Ces modalisations couvrent un éventail beaucoup plus vaste que celui que nous avons repéré dans le vocabulaire de l'agence.

Les modalités de l'élection fourmillent d'hypothèses ; en voici deux qui sont particulièrement explicites : dans Le Figaro "si un évêque diocésain italien ne parvenait pas à s'imposer, les cardinaux tourneraient leur regard du côté de la Curie (...) L'hypothèse d'un évêque étranger quoique possible ne sera retenue qu'en troisième ressort", et, dans Le Monde : "Si l'impasse se fait sur un italien, on cherchera, dans un second temps, un candidat "étranger". Bien sûr, ces deux hypothèses ne sont proposées que pour présenter quelques candidats sur qui les deux journaux donnent des appréciations dûment "sourcées". L'hypothèse ailleurs présentée par le seul usage du conditionnel s'accommode fort bien de l'imprévisibilité de l'élection et de la discrétion nécessaire à l'égard des sources.

Une autre modalité extrêmement fréquente est celle de l'obligation dont on use et abuse au sujet du profil idéal du pape. Ainsi, pour Le Matin, "le futur pape devra être un pasteur. Tout le monde est d'accord là dessus. Mais il lui faudra aussi (...), il ne sera ni trop âgé ni trop jeune (...) il devra aussi avoir le goût de (...) mais faire preuve de (...). Il lui faudra sourire (...) et enfin posséder une santé de fer". La multiplicité des "il faut" rend évidemment le pape idéal introuvable, ce qui explique au lecteur que l'attente puisse durer. On remarquera seulement que ce type de modalisation correspond en fait à un axiologique : "il faut être ceci" signifie aussi que "ceci est bien". La modalisation impérative semble donc rejoindre les présupposés dont nous avons parlé à propos des titres.

La plupart du temps, les modalisations sont mêlées ; en voici un exemple, très caractéristique, dans l'Humanité : "Les hommes de la Curie romaine (...) qui gouvernent en fait l'Eglise auraient, en effet, pris l'élection en main" : à une modalisation marquée qui indique la vérité, pour l'Humanité, du rôle politique de la Curie ("en fait"), correspond une modalisation

hypothétique ("auraient") sur son rôle à l'intérieur du conclave. Cela, à n'en pas douter, est une façon d'indiquer que cette élection correspond aussi aux effets du pouvoir d'un groupe, sinon d'une classe, de cardinaux.

On aurait quelque peine, à la limite, à trouver des assertions qui ne soient pas modalisées, et cela tient sans doute au fait que tout ce qui fait événement repose sur un non-savoir, comme on verra plus loin. On peut seulement constater que la fréquence de tel ou tel modalisateur n'est pas identique d'un journal à l'autre. L'Aurore, par exemple, déploie un certain nombre de certitudes assez massives : "l'unité de l'Eglise devra donc être le souci majeur du pape" ; "l'unité, ce n'est pas seulement (...), c'est..." ; "on ne peut, évidemment, savoir ce qui se serait passé, mais il est vraisemblable que..." ; "au pape de nous délivrer de cette religion politisée ..." ; "ce n'est certainement pas ce que voulait Jean XXIII..." ; "au prochain pape de remettre à sa place chaque chose et chacun . C'est en effet seulement s'il se manifeste comme docteur de la Foi et "patron" de l'Eglise que..." ; "il est évident que le pape aujourd'hui peut facilement" ; "il est profondément souhaitable que..." etc...

On remarque ici le glissement incessant des modalisations aux évaluations axiologiques, ce dont l'Aurore ne se prive pas : "Paul VI, qui aura eu le mérite de ne pas céder aux tentations..." ; "Bien plus périlleuse est la mutation de la foi en idéologie" ; "la menace la plus grave" ; "les services considérables" etc... sont autant d'expressions profondément axiologiques. L'investissement axiologique ne va d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes, car la connaissance de l'univers du discours est généralement indispensable pour saisir l'évaluation positive ou négative : ainsi, la "religion politisée" est à l'évidence fortement péjorative

pour l'Aurore, ce qu'elle ne serait pas forcément partout. Il est extrêmement difficile de comparer les journaux sur ce point parce que l'éventail des "genres" journalistiques utilisés (de l'éditorial à la chronique) n'autorise pas de telles comparaisons. On peut tout de même tenter de voir si les termes à forte valeur axiologiques sont rattachés au journaliste locuteur ou à un locuteur étranger au journal, dont le journaliste rapporte le propos. Sous ce point de vue, l'Aurore paraît être le journal qui recourt le plus systématiquement aux termes axiologiques alors que les autres journaux, et particulièrement l'Humanité marquent plutôt la place du journaliste par des modalisateurs qui manifestent leur distance à l'égard du contenu des énoncés, à l'exemple de cette phrase dont la banalité pourrait servir de modèle à la plus grande partie de ce corpus : "il est difficile de dégager le nom d'un "papabile" certain".

La proclamation du nom de Jean Paul II, ses premiers discours, ses premiers gestes et les premiers commentaires des journaux, au cours des deux jours suivants se prêteraient sans doute plus volontiers à une analyse des contenus, par la masse importante qu'ils constituent, et l'accès assez facile aux discours "primaires". Mais cela a déjà été fait assez souvent (1). Notre propos ne consiste pas à faire une analyse systématique de ces contenus, mais à repérer les lieux privilégiés d'intervention du journaliste, une fois admis que le locuteur est impliqué par chacun de ses choix lexicaux, syntaxiques, et rhétoriques. Et cela, évidemment, fait apparaître une série de différences entre les journaux. Pour ne prendre ici qu'un exemple, les journalistes français, dans leur ensemble (sauf Libération, toujours) ont rappelé la position

(1) Un exemple tout à fait notable en est fourni par l'analyse faite par A. Kientz, du compte rendu d'une rencontre du groupe de prêtres d' "Echange et Dialogue", Pour analyser les media : l'analyse de contenu. Paris, Mame, 1971.

de Mgr Lefebvre. Au même moment, en effet, le champion de l'intégrisme français célébrait l'ouverture d'un couvent, en Belgique, dont la Supérieure se trouvait être sa propre soeur. Nous avons naturellement fait un relevé systématique des informations dans les différents journaux, et, dans ce cas précis, il ne nous semble pas que le phénomène le plus important soit la présence ou l'absence d'un certain nombre d'éléments de cette information (citations précises et plus ou moins développées, mention du lieu du Carmel, nom de sa soeur, etc...) mais le fait que la position idéologique de Mgr Lefebvre soit rappelée, par l'Aurore, à la "une", dans l'éditorial de G. Merchier, sans mention à cette place de la célébration pourtant immédiatement contemporaine, alors que Le Monde et La Croix, par exemple, lui réservent un emplacement sensiblement plus important, et plus de détails, mais en page intérieure et en dehors des informations sur le conclave. Pour l'Aurore, les revendications traditionalistes de l'ancien évêque de Dakar sont au coeur de l'élection du pape, alors que pour les deux autres, elles ne sont qu'un épiphénomène. Cet exemple nous contraint à beaucoup de prudence dans nos conclusions. Le seul point qui nous semble absolument certain, dans l'énonciation journalistique, est sa prédilection pour une formulation indirecte, par le recours, sous mille formes, aux discours rapportés, et pour les multiples procédés de masquage du sujet qui donnent aux assertions subjectives l'apparence de l'objectivité. "Il est évident que le pape aujourd'hui peut facilement et largement consulter ses évêques". Qui souhaite ? Pour qui cela est-il évident ? A chaque phrase, de semblables questions naissent auxquelles on peut toujours apporter une réponse précise, mais ce n'est certainement pas l'attitude "normale" de la lecture que de se poser ce type de questions, car le lecteur, au fond, ne retient que la forme de "réalité" que ce discours aura produit. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de tenter la construction d'une sorte de "modèle" de l'imbrication des différentes formes de discours que la presse utilise. pour laquelle nous utiliserons des exemples plus diversifiés.

4 - Faire savoir.

L'activité journalistique pourrait se résumer dans la volonté et l'acquisition des moyens qui visent à "faire savoir". Cette activité, on le sait, ne s'exerce pas toujours avec la même facilité et les objets de ce "savoir" permettent de distinguer, comme il est fréquent actuellement, le journalisme "d'investigation" dont on répète depuis Watergate qu'il est plus répandu aux USA, et "l'autre journalisme", celui dont on ne dit pas qu'il ne cherche pas, mais qu'on ne sait comment nommer parce qu'on ne peut affirmer qu'il se contente de reprendre des informations fournies par d'autres. D'une façon assez convaincante, Philippe Simonnot, licencié du Monde à la suite d'une indiscretion qui avait pourtant permis à son journal de publier des informations tout à fait inédites, expliquait dans Le Monde et le Pouvoir (1) qu'il n'y a de véritable information que "volée", toute information donnée étant sujette à manipulation. La perspective de Philippe Simonnot était de mettre en évidence, à partir de considérations "formelles", que la "forme" de l'information usuelle la rend dépendante ou complice du "pouvoir".

Pour notre part, nous insisterons surtout sur le fait que le "faire savoir" autorise trois types de discours dont nous empruntons la qualification à A.J. Greimas : le discours "cognitif" rend compte de la recherche du savoir ; le discours "objectif" traite des objets de ce savoir, et le discours "subjectif" se réfère à d'autres discours, qui sont utilisés ainsi comme discours "référentiels".

Le discours "cognitif", donc, comme le nom l'indique, rend compte de la recherche du savoir.

(1) Philippe Simonnot, Le Monde et le Pouvoir, o.c. pp.77-97.

Ce discours obligé dans l'activité "scientifique" où il convient que le destinataire connaisse la démarche suivie, la nature et l'extension du corpus ou de l'échantillon, les difficultés rencontrées, etc... est généralement occulté dans la presse. Sauf exception rarissime, on ne voit pas un journaliste dire qu'il a cherché de telle et telle manière, qu'il a examiné ceci puis cela, du moins dans la presse quotidienne, car ce type de discours n'est pas absent des périodiques où il peut être une sorte de faire valoir des reportages ou des enquêtes qui se veulent "exclusives". A l'occasion du dernier conclave, il n'y a rien de ce type, rigoureusement rien, sauf dans Libération qui écrivait le 14 que "à la veille du conclave, Libération a mis son nez dans l'histoire très peu édifiante de la papauté et a découvert avec joie qu'en 1032...". Cette exception, appuyée par le recours au vocabulaire axiologique ("mis son nez", "avec joie") indique qu'il s'agit là de quelque chose comme une anti-information, ou d'une contre-information sur le conclave. Nul autre journal n'ose dire qu'il a mis son nez ici ou là, qu'il a fouillé, cherché, posé des questions indiscrettes, etc... , à moins justement, de faire une contre-information (Le Canard Enchaîné, Minute, Libération). D'une certaine façon, le discours proprement "cognitif" est absent de la presse "usuelle" pour se réfugier dans la presse militante, satirique ou contestataire, et n'intervient de façon explicite que par exception.

Toute la question est donc d'examiner l'installation du savoir dans l'énoncé, et en particulier d'analyser dans cette perspective le rôle du journaliste énonciateur.

Le premier rôle du journaliste est de filtrer le savoir sur les événements pour le compte de son destinataire. Et cela détermine sa position par rapport au savoir de ceux dont il rapporte les paroles ou les actes. Lorsque, par exemple, une personnalité fait un discours

ou tient une conférence de presse, dans le temps et le lieu de cette conférence ou de ce discours, l'orateur détient un savoir que le journaliste n'acquiert que progressivement : le journaliste est, par rapport à l'orateur, dans une situation de non-savoir ou de savoir partiel. Tout change lorsque le journaliste écrit. Dans le temps et le lieu du journal, c'est le journaliste qui devient l'énonciateur du savoir pour le lecteur. Il peut, bien sûr, citer plus ou moins longuement celui dont il parle, mais, quoi qu'il fasse, il est, dans le journal, l'énonciateur de l'information. Si bien que, dans ce lieu, on pourrait dire qu'il détient un savoir total alors que l'orateur dont il rapporte le propos ne détient plus qu'un savoir partiel. Il en va de même pour tous les contenus de l'information : le journaliste détient un savoir qu'il conviendrait de qualifier de total par rapport au savoir, forcément partiel, des sujets installés dans son récit. Naturellement, d'infinies variations sont possibles dans la distance entre ces deux savoirs et reposent sur l'ensemble des modalités sous lesquelles le journaliste introduit les propos rapportés.

Si l'on examine ensuite la forme de ce savoir, on s'aperçoit qu'elle produit un discours "subjectif" ou "objectif" selon qu'elle repose sur des énoncés qu'on peut schématiquement résumer dans l'opposition entre "je sais" et "il est vrai". Cette deuxième forme est infiniment plus fréquente et permet, dans une certaine mesure de caractériser le "travail" du journaliste sur le savoir. Dans le "il est vrai", le savoir est déplacé de l'instance individuelle (celle de l'auteur d'un discours, d'un expert, d'un témoin ou du journaliste lui-même) vers l'instance de l'impersonnel (ou, plus souvent, du groupe social) ; il est "projeté" sur cette instance où il paraît s'inscrire "objectivement".

On peut comprendre de cette façon l'importance du récit dans le discours journalistique : la narration

se caractérise en effet par une "pseudo-objectivation" qui, pour reprendre une expression de Greimas, "tente d'effacer les traces du savoir de l'énonciateur au profit des actants de la narration". Peu ou prou, le journal raconte et la principale force du récit, dans l'information, tient tout simplement à ce qu'il produit une inévitable objectivation du savoir. Les acteurs de l'énoncé - ou leurs propos - servent de caution, de garant et de masque, au savoir du journaliste qui les projette devant le regard du lecteur.

Le lecteur, de son côté, (il vaudrait sans doute mieux dire le destinataire ou encore l'énonciataire, puisque c'est sa fonction "actantielle" que nous analysons ici) reçoit le savoir d'une double façon : il le reçoit évidemment du journaliste, de l'informateur (l'énonciateur, en termes grammaticaux, qui est manifesté dans le texte par l' "acteur" journaliste), mais il le reçoit aussi de l'un ou de l'autre des sujets installés dans le récit. C'est le rapport entre ces deux façons de transmettre le savoir qui détermine la perspective, sous laquelle le lecteur le reçoit, ou, en des termes communément admis dans l'analyse de texte, le "point de vue". Cela, nous pouvons le remarquer, n'est pas spécifique du journaliste : le romancier, par exemple, en fait tout autant, au moins dans la façon traditionnelle d'écrire des romans. Cela dit, l'énonciation journalistique présente tout de même des différences profondes avec l'énonciation "littéraire".

La première est que cette énonciation vise explicitement la transmission d'un savoir. Le journaliste vise une référence, une information, alors que l'écrivain donne d'abord à voir une construction d'écriture.

La deuxième qui en découle, est que l'énonciataire (le lecteur) n'est jamais tenu dans l'ignorance du savoir "vrai", comme dans un roman policier, par exemple, ou comme dans l'ensemble des "leurrés", pour

reprandre le mot de R.Barthes dans S/Z, par où passe l'intrigue romanesque. La volonté informative du journal impose au contraire la révélation du savoir dès le début : c'est le rôle du titre, ou du moins un des rôles du titre.

La position de l'énonciateur, ensuite, est souvent occultée. En dehors des cas où cette énonciation est énoncée, par l'indication du nom du journaliste (signature, fonction), du nom du correspondant, ou de l'agence, il est une foule de cas où le lieu de l'énonciation n'est pas manifesté, avec toute la variété possible des positions entre l'énonciation et la source de l'information.

La quatrième différence, qui est corollaire de la précédente, est que le recours à des citations, directes ou indirectes, n'a jamais de signification stable. La contamination inévitable entre l'information et le commentaire donne naissance à un éventail infini de positions depuis l'accord entre le sujet de l'énonciation et l'acteur cité (la citation vient alors à l'appui du propos du journaliste) jusqu'au désaccord où la citation devient la marque même de ce désaccord, comme il apparaît dans l'usage des guillemets, ou du "sic" infâmant.

Enfin, comme on l'a vu, le journal tend à faire en sorte que l'événement paraisse s'énoncer lui-même. Tout cela bien sûr pourrait être contesté dans la mesure où la variété des énonciations littéraires (fictionnelles) est probablement beaucoup plus étendue que la variété des énonciations journalistiques. De plus, il est incontestable que le discours journalistique repose largement sur des "effets de réel" et de vraisemblance qui sont empruntés à l'expérience plus ancienne de l'écriture fictionnelle. Il reste que la "visée énonciative" est sensiblement différente. On en verra la preuve dans l'opposition entre

le "je" du journaliste et le "je" autobiographique par exemple. Le narrateur de Proust, bien que censé représenter l'énonciateur, ne lui est pas superposable, car c'est un actant qui agit à l'intérieur même du discours, mais il ne le produit pas ; c'est ce que fait au contraire le journaliste dans le reportage, par exemple. La force des très grands reportages - qu'on pense par exemple à celui d'Albert Londres sur l'évasion de Dieudonné - repose précisément sur cette superposition.

L'axe fondamental de la communication, dans tout discours, va de l'énonciateur à son énonciataire : l'objet-savoir passe de l'un à l'autre, soit de manière directe et totale (dans le communiqué, l'information-service), soit par la médiation d' "actants" installés dans le discours, ce qui peut donner lieu à une acquisition progressive du savoir par l'énonciataire. Une des formes privilégiées par la presse est l'éclatement, l'éparpillement de ce discours en une multitude d'informations séparées, quoique portant sur le même objet : la prolifération des coupures entre les divers articles qui visent le "même" événement est tout à fait révélatrice de la position énonciative spécifique du journal. Nous disons qu'il s'agit du "même" événement en maintenant des guillemets car c'est aussi l'effet de cette énonciation qu'on ne soit jamais absolument assuré qu'il y s'agit de la même chose. Il faut dire, pour le moins, que la "polyphonie" est essentielle à la presse écrite. Il faut également ajouter à cela le fait que la division en rubrique fait éclater l'événement en autant de savoirs différents : la chute du Shah, ou la prise de pouvoir par un Ayatollah, apparaît ainsi, par exemple, au même moment dans un ensemble de savoirs politique, économique, culturel, etc... dans des parties différentes du même journal.

Cette "dissémination" se retrouve généralement à l'intérieur même de chaque article où la position

énonciative du journaliste est rarement immuable d'un bout à l'autre. La savoir du journaliste-énonciateur, en se projetant dans le discours, fait apparaître des positions cognitives différentes, qui "encadrent" des segments du texte considéré ; dans la mesure où le journaliste tend à produire un effet de référence, il usera en priorité des procédures qui le fondent, et en particulier, des "débrayages" dans l'énonciation : on passe ainsi d'une description à une citation, à un segment narratif etc..., chaque débrayage ayant pour effet de faire du fragment précédent le "réfèrent" de ce qui suit : "chaque débrayage interne produit un effet de référentialisation : un discours de second degré, installé à l'intérieur du récit, donne l'impression que ce récit constitue la "situation réelle" du dialogue, et, inversement, un récit, développé à partir d'un dialogue inscrit dans le discours, référentialise ce dialogue" (1).

Le discours exclusivement "informatif" devrait, "idéalement", correspondre aux caractères du discours "objectif" ; il y en a essentiellement deux : le premier repose sur l'effacement de toute marque de présence du sujet énonciateur (2) : cet effacement est obtenu par l'emploi des sujets apparents du type "il est évident" ou par l'emploi de concepts abstraits en position de sujet de la phrase, sur le type "le conflit continue d'osciller dangereusement entre la guerre et la paix" (Le Monde, 22.4.82, au sujet du coup de force argentin aux Malouines). Le deuxième caractère est obtenu par un "débrayage temporel" qui se caractérise par l'emploi exclusif du présent a-temporel : il s'agit de projeter hors de l'instance de l'énonciation, le terme "non-maintenant" ; cela permet "d'instituer d'une part, par

(1) Greimas, Sémiotique, article "débrayage", pp.79sq. Hachette Université, Paris, 1979.

(2) Voir Greimas.id.art. Objectif, p.258.

présupposition, le temps "maintenant" de l'énonciation et, de l'autre, de permettre la construction d'un temps "objectif" à partir de la position qu'on peut appeler "le temps d'alors" (1). Le "temps d'alors" peut être considéré comme un temps "zéro" qui permet de construire un modèle du temps à partir duquel on peut localiser les différents "programmes narratifs". Le "temps de maintenant" peut être pris séparément, être à son tour "débrayé" et inscrit dans le discours, comme temps rapporté de l'énonciation, il constitue alors, à l'intérieur du discours, un second système de référence temporelle. D'une façon inverse, les temporalités de l'énoncé et de l'énonciation peuvent être "embrayées" et produisent alors l'illusion d'être identiques à l'instance de l'énonciation. On voit cela dans l'exemple suivant : "il n'est pas certain que le temps travaille pour le gouvernement britannique (...) Mme Thatcher se trouvera bientôt dans une situation inconfortable (...) Et la diplomatie américaine a subi un revers (...)".

En fait, il est extrêmement difficile de trouver dans la presse des exemples très nets de discours parfaitement "objectif", c'est pourquoi il vaut mieux insister sur la tendance à "objectiver" le texte, c'est à dire à éliminer les catégories grammaticales qui renvoient à l'instance de l'énonciation (par la première et la deuxième personne, l'ici et le maintenant du journaliste).

On remarque aussi la tendance à produire un discours "objectif" dans l'importance et la fréquence des modalités qui indiquent la nécessité, l'impossibilité, la possibilité ou la contingence, sur le mode suivant : "Le conseil des ministres devait examiner, ce mercredi 18 Avril, les textes des nouveaux accords ..." où la

(1) Voir Greimas, *op. cit.* p. 81.

nécessité ("devait examiner") se trouve conjuguée à la temporalité de l'énonciation énoncée ("ce mercredi").

"C.I.I. Honeywell-Bull devait retrouver sa liberté d'action (...)" . Tels étaient les objectifs qui furent fixés aux négociateurs français (...). L'accord examiné en conseil des ministres, ce mercredi, est conforme (...)" . Comme on le voit ici, le discours "objectif" repose sur un autre discours ou plusieurs autres discours (celui de C.I.I., celui du conseil des ministres, etc...) qui sont censés le supporter, mais qui ne sont représentés que par des renvois, ou même parfois par de simples allusions. Ces discours ont une fonction essentielle dans la fonction de persuasion du discours "objectif" puisque, pour l'essentiel, ce sont eux qui autorisent le lecteur à "croire vrai" ce qui lui est dit. Le manque de possibilités de vérification, de la part du lecteur, conduit le journal à multiplier, en même temps que ces "discours référentiels", des modalités qui affirment la certitude ou l'incertitude, la probabilité ou l'improbabilité, avec un grand nombre de degrés intermédiaires, d'ailleurs, car, contrairement à l'opposition possible/impossible, qui correspond à une contradiction absolue, l'opposition entre probable et improbable est une opposition graduelle qui permet surtout de polariser les contenus. Ces modalités instaurent une distance entre les paroles de "l'autre" et l'adhésion qu'il convient de leur accorder.

Pour conclure cette approche du discours "objectif" où se révèle la volonté du journal de construire ou transmettre un savoir que le lecteur puisse croire vrai, on peut résumer cette stratégie comme une construction par paliers. Le point de départ, ou les fondations de l'édifice est constitué par la représentation narrative des actions de l'actualité. Le premier palier est un palier descriptif construit à partir d'une succession d'énoncés d'état : il représente le résultat de ces actions

au terme du travail de recherche de l'information. On lira ainsi : "la position des Etats Unis est nette". Il arrive, mais rarement, comme on l'a vu plus haut, que les moyens par lesquels le journal "sait" soient rapportés ; par exemple : "à lire les grands hebdomadaires, à écouter bon nombre de jeunes, on penche vers le premier terme de l'alternative. A voir les mécanismes de l'effondrement du SPD (...) on penche vers le second" (Le Monde, 22.4.82).

Un second palier vient surdéterminer le premier, par l'intermédiaire de modalités (pouvoir-être, devoir-être) qui précisent la forme de l'existence des états précédemment décrits : "Si le parti (SPD) a pu ne pas perdre les élections (...) c'est à la personne du chancelier qu'il le doit" (id.). Au delà de ces deux paliers enfin, se placent d'autres modalités (probable/improbable) qui ne portent pas sur la vérité des états décrits, mais déterminent la position du lecteur. Voici par exemple ce qu'écrit le Matin, en annonçant le débarquement de la Navy en Géorgie du Sud le 26 Avril 82 : "La contre-attaque britannique va-t-elle conduire les autorités de Buenos Aires à revoir leur position ? On imagine mal que l'Argentine s'installe dans une guerre ouverte avec la Grande Bretagne. Celle-ci désormais a prouvé qu'elle veut relever le défi. Après le coup de force des Malouines, voilà qui pourrait rétablir l'équilibre du face à face entre Buenos Aires et Londres, et ouvrir de nouvelles perspectives de discussion". A la question initiale, le journaliste répond en établissant d'abord une probabilité ("on imagine mal") ; cette modalisation se situe dans l'ordre du "paraître" et précède les énoncés proprement "objectifs", qui portent sur l' "être" (La Grande Bretagne "a prouvé" ; "voilà qui pourrait"). L'énoncé initial du paraître qu'on peut schématiser sous la forme générique de "il semble probable" conduit au dévoilement de l'être, et permet, en quelque sorte la négation même du paraître. Nous pouvons maintenant dire, plus simplement, sans doute, - mais il

fallait ce détour pour que cette affirmation soit fondée -, qu'en somme la stratégie du discours "objectif" et l'utilisation des modalités qui lui sont liées, consiste en la révélation des réalités qui se cachent sous les apparences. Sous ce point de vue, le discours du journaliste s'apparente toujours plus ou moins au discours de la découverte.

Cela nous semble, en définitive, beaucoup plus important que les marques mêmes du journaliste locuteur. "On imagine mal que ..." : le locuteur se cache derrière l'impersonnel, soit ; mais, dans le même temps, il se place dans le seul lieu qui autorise et fonde l'adhésion de son lecteur, car derrière les apparences, volontiers développées et multipliées, il indique ce qui est, il dé-voile, il dé-couvre. Naturellement, nous ne voulons pas dire ici que le journaliste détient une vérité inaccessible sans lui, nous disons seulement que son discours est, grâce à ce jeu subtil des modalités, celui de la découverte.